

BILAN DE MI-MANDAT

2020 2023 2026



MÉTROPOLE DE LYON

***Madame la Maire
Hélène Geoffroy
et l'équipe municipale***



**216 engagements pris
78 % réalisés**

Vaulx-en-Velin poursuit sa puissante transformation.

Chères Vaudaises, chers Vaudais,

Je porte avec l'équipe municipale depuis près de 10 ans, l'engagement de faire pleinement de Vaulx-en-Velin « une ville à vivre ».

Nous avons l'ambition d'accompagner le redressement de Vaulx-en-Velin afin de donner les meilleures chances d'émancipation et d'épanouissement aux Vaudaises et aux Vaudais. Le projet proposé a cette vocation, non pas tenter de rattraper des retards, mais de prendre un temps d'avance.

Il me semblait important de vous informer sur les avancées de notre projet dans un exercice de transparence afin que vous puissiez vérifier que les engagements sont tenus. Je souhaitais vous rendre compte de notre action alors même que notre deuxième mandat dans ses débuts a été marqué par les crises nationales et internationales, crise du Covid 19, crise énergétique, inflation, crises que nous avons affrontées avec les Vaudaises et les Vaudais.

Localement même, la tragédie du 12 Chemin des Barques, que la solidarité extraordinaire des Vaudaises et des Vaudais a permis d'affronter, marquera durablement notre ville.

Notre document retrace de la façon la plus complète possible nos réussites et nos difficultés afin que vous puissiez vous faire votre opinion sur la marche de la ville.

Permettez-moi de vous rappeler que l'histoire moderne de Vaulx-en-Velin se confond avec tous les dispositifs de la Politique de la Ville. En quarante ans, des allées, des morceaux, des pans entiers de quartier ont été revisités. Le cadre de vie des habitants a été amélioré, mais l'aménagement de notre ville n'avait pas été changé de façon structurelle.

Le fil conducteur de notre réflexion consiste à inscrire Vaulx-en-Velin dans un urbanisme durable qui anticipe les évolutions de la société et rompt avec une logique de recommencement permanent. Notre action ne peut se penser sans



les habitants de notre ville et doit tirer les leçons des dysfonctionnements urbains passés.

Nous nous attachons également à intégrer notre ville dans l'Histoire Nationale. Notre ville porte toutes les strates de l'histoire de France, depuis son village agricole avec son château, en passant par ses friches industrielles révélatrices de la révolution industrielle jusqu'à ses ZUP, illustrant les politiques contemporaines de peuplement.

Préserver et valoriser le patrimoine de Vaulx-en-Velin y contribue en mettant en lumière notamment l'héritage des fermiers, des ouvriers, des immigrés, de tous les parcours constitutifs de notre histoire.



La ville construite doit être reliée, connectée, un lieu de vie, de travail, d'enseignement, de culture, de loisirs.

C'est pour cela que nous portons l'ambition de faire « une ville à vivre », c'est-à-dire de faire ville responsable, ville laborieuse, ville de culture de sport et de loisirs, ville d'apprentissages, ville respirable, ville solidaire, ville inclusive, ville ensemble.

Les principes suivants ont guidé notre action. Nous co-construisons avec les habitants en développant les instances de démocratie participative (nous en avons 17 aujourd'hui et le conseil des enfants et des jeunes sera lancé en janvier 2024).

Nous avons fait le choix de nous arrimer au dynamisme de la Métropole, de désenclaver notre ville en termes de

transports et de la relier au cœur de la Métropole en obtenant la ligne de Tram T9 demandée depuis 50 ans. La ligne reliera également le Nord et le Sud de la commune.

Nous misons prioritairement sur l'éducation en raison de la jeunesse de nos habitants (40% des vaudais ont moins de 25 ans), y compris sur l'enseignement supérieur en nous inscrivant dans le continuum universitaire entre notre campus et la Doua. Le campus de Vaulx-en-Velin se déploie avec l'accueil d'une nouvelle école d'enseignement

supérieur, l'école d'ingénieurs BUILDERS et de l'équipement mutualisé entre la ville et le campus de l'ENTPE et de l'ENSAL, qui accueillera notamment le service « jeunesse et vie étudiante » de la ville.

Sur le plan du bâti, nous avons engagé la réhabilitation de tous les logements anciens (social et copropriétés) afin que la transformation bénéficie à tous. Ce sont 3318 logements sociaux qui vont être ainsi concernés. Nous avons obtenu d'être partie prenante d'un programme national de réhabilitation des copropriétés les plus modestes.

Nous traduisons une volonté de mixité sociale de la ville en ramenant le pourcentage de logement social à 50%, en diversifiant l'offre de logement pour favoriser les parcours résidentiels,

Nous construisons ou restructurons dans tous les quartiers des équipements publics, pour inscrire un service public de proximité et programmer notamment des équipements publics éducatifs, culturels et sportifs adaptés aux évolutions démographiques et porteurs d'attractivité résidentielle. Trois écoles neuves ont été construites (deux au Sud de la commune, l'une au Centre-ville), une quatrième le sera au Village à côté du nouvel équipement sportif au Village. L'ensemble des écoles et des équipements sportifs font ou feront l'objet de rénovations. La ville a également investi sur le champ du périscolaire et de l'extrascolaire au travers de son Plan Educatif De Territoire co-construit avec les parents.

Nous requalifions des quartiers mixtes, animés, porteurs d'activités et d'emplois, en soutenant l'entrepreneuriat porté par une stratégie de développement économique équilibrée. Les politiques de l'emploi portent leurs fruits et s'appuient sur la dynamique nationale. L'ouverture d'une antenne locale de la Maison Métropolitaine pour l'Insertion et l'Emploi matérialise un engagement important de la ville et de la Métropole de Lyon. Nous développons une ambition forte sur la transition écologique en nous appuyant notamment sur des espaces verts étendus, sur la proximité avec le Grand Parc, sur l'eau, sur les jardins partagés, sur la rénovation énergétique des bâtiments et sur un urbanisme apaisé.

Une ville à vivre nécessite que nous co-produisons avec les forces de l'ordre et la justice une politique de sécurité et de tranquillité publique. La ville a fait le choix de multiplier

en huit ans par six, le nombre de policiers municipaux et développe son parc de six caméras de vidéoprotection. Nous développons aussi des politiques de prévention avec des actions imaginées à Vaulx-en-Velin contre la prolifération des rodéos, véritable fléau ou au travers du protocole relatif à la mise en œuvre d'une politique pénale territoriale de proximité, pour traiter les incivilités du quotidien.

Enfin, nous affirmons la nécessité d'une ville intelligente, moderne, avec un service public conforté, partageant et transmettant avec détermination, les valeurs de notre République au travers de son plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

Nous faisons au quotidien de Vaulx-en-Velin, notre force, avec la capacité de relever sereinement les défis qui s'annoncent, défis climatiques, défis numériques, défis sociétaux, défis sociaux, défis économiques, défis démocratiques.

Ce document est à la fois un bilan mi-mandat des trois années de 2020 à 2023, mais aussi le bilan de dix années d'engagement au service des vaudaises et des vaudais depuis que vous m'avez fait l'honneur de me confier le mandat de maire de Vaulx-en-Velin. Je vous en souhaite une très bonne lecture et j'aurai plaisir à vous retrouver avec l'équipe municipale dans les réunions qui nous permettront d'échanger sur les projets et réalisations dans notre ville.

Avec toute ma considération,



Hélène Geoffroy

Maire de Vaulx-en-Velin

Vice-présidente de la Métropole de Lyon

Ancienne Secrétaire d'Etat

Ancienne Députée



VAULX-EN-VELIN FACE À L'ÉPREUVE DES CRISES

UNE VOLONTÉ, LA PROTECTION DES VAUDAISES ET DES VAUDAIS

Depuis mars 2020, notre Ville a dû faire face à de nombreuses crises sévères, singulières et inédites, tant par leur ampleur que par leur soudaineté. Elles ont impacté et contrarié nos moyens d'actions envers les habitants et les acteurs du territoire, l'enjeu majeur étant d'assurer la continuité du service public, de protéger les Vaudaises et les Vaudais et de conserver des marges de manœuvre afin de poursuivre des investissements constants pour notre Ville.

En mars 2020, la crise de la Covid-19 a mobilisé la Ville et l'ensemble des agents pour répondre aux besoins des habitants et mettre en place le plan de prévention qui s'est décliné en plusieurs mesures phares : distribution de masques certifiés, mise en place de tests de dépistage, du télétravail, ou encore l'instauration d'une signalétique spécifique ainsi que la création de modes opératoires pour maintenir le contact avec les usagers. La Municipalité a pris, dès les premières heures, des mesures d'ampleur afin de protéger les Vaudaises et les Vaudais, mais aussi d'assurer la continuité des missions de service public.

Pour répondre à la crise sanitaire, la Ville a également pu compter sur les initiatives et le volontariat des habitants qui, très rapidement, ont souhaité prendre leur part dans cette lutte. Ces efforts, conjugués à ceux des agents, ont permis de rendre plus efficaces les mesures adoptées.

Actrice d'une politique active engagée au service de son territoire, la Ville a instauré des mesures de gestion de crise à court terme ainsi que des stratégies de long terme en faveur de politiques plus inclusives, tenant compte de la distanciation sociale, des populations vulnérables et du soutien au monde associatif et économique.

*Centre de vaccination
au Centre Culturel
Charlie Chaplin*



Durant cette période, la Municipalité a souhaité tenir des points d'informations réguliers, par vidéo, afin d'informer les habitants sur la marche à suivre. La dématérialisation des Conseils municipaux et leur retransmission en direct sur le site de la Ville a permis de pouvoir agir en toute transparence tant pour leur protection que dans la mise en place des mesures pour les acteurs du territoire. L'activité économique et sociale a pu reprendre progressivement sur l'année 2021, nécessitant auparavant, la fermeture d'une grande partie de nos équipements municipaux culturels, sportifs et de loisirs.

CHIFFRES CLÉS DE LA CRISE DE LA COVID-19

Nous avons installé le centre de vaccination au Centre Charlie Chaplin puis à la salle Victor Jara. Plus de 40 000 personnes ont été vaccinées pour un total de 78 000 vaccinations (doses multiples). Le centre a fonctionné 6 jours sur 7 mobilisant de nombreux professionnels de santé et les services municipaux.

Le taux de vaccination des habitants de Vaulx-en-Velin est passé de 9,6% à 58,9% entre mai 2021 et mars 2022.

De plus, nous avons accompagné et organisé :

- la distribution de 113 000 masques de protection aux Vaudaises et aux Vaudais
- la mise en place d'une plateforme téléphonique ouverte à toutes et tous
- l'installation d'un centre de dépistage à la Maison des Fêtes et des Familles où 7 439 tests ont été réalisés
- la gratuité de la restauration scolaire et des accueils de loisirs péri et extrascolaire en 2020 pour plus de 3 500 enfants

Bien que partiellement sorti des restrictions liées à la crise sanitaire, le pays a dû, dès 2021, commencer à faire face à l'inflation, à la **crise internationale avec la Guerre en Ukraine** et l'augmentation sensible du coût de la vie qui en a résulté. Les prix de l'énergie et de certains biens de consommation ont flambé fragilisant davantage encore les familles, mais également les collectivités locales.

Les conséquences de la hausse brutale des coûts de l'énergie et des matières premières sur l'équilibre budgétaire de notre commune nous obligent comme l'ensemble des collectivités à prendre des mesures à court terme pour réduire la facture.

Nous avons dû mettre en œuvre un plan d'efficacité énergétique (cf tableau) et faire des choix difficiles mais indispensables pour poursuivre une politique responsable et efficiente sans recourir, comme l'ont fait d'autres villes, à l'augmentation de la part communale de l'impôt, ou à l'augmentation des tarifs de services comme la restauration scolaire ou ceux destinés aux retraités.

Le drame du 12 chemin des Barques

L'incendie survenu 12 chemin des Barques le 16 décembre dernier et ses dix victimes resteront à jamais dans l'Histoire de notre ville et dans la mémoire des Vaudais. Ce drame, ses douleurs indicibles, les deuils, et aussi les interventions des services de l'Etat, de la Métropole et de la Ville, l'immense solidarité de nos concitoyens auront marqué notre ville. La Ville s'est mobilisée dès le matin du 16 décembre afin d'organiser l'accueil des sinistrés. Les services de la Ville, de la Métropole, du Conseil Régional et de l'Etat se sont organisés afin de trouver des solutions de relogement.

Dès la première nuit, un hébergement d'urgence a été mobilisé pour accueillir les victimes dans un EPIDE puis dans un lycée professionnel. Les familles ont ensuite bénéficié d'un hébergement provisoire dans l'attente d'intégrer un logement pérenne. Une cellule de relogement dont les participants sont les services de l'Etat, de la Métropole et de la Ville se réunit toutes les

en milliers €	2022 CA	2023 BP	2023 Après mesures	2023 Différence
60612 - Electricité	1 452 748	1 449 000	1 300 000	-149 000
60613 - Chauffage	1 810 161	2 137 158	1 490 685	-646 473
Dont chauffage urbain	1 026 772	1 004 464	832 638	-171 826
Dont chauffage gaz	783 389	1 132 694	658 047	-474 647
Total	3 262 909	3 586 158	2 790 685	-795 473

semaines depuis le 19 décembre pour faire un point sur la situation de chacun des ménages. Dans l'attente d'un relogement permanent, plusieurs familles ont été hébergées dans des logements d'urgence, à l'hôtel ou dans leur famille. Le travail réalisé a permis de proposer au fur et à mesure des solutions pérennes, adaptées à chaque ménage.

Un dispositif d'aide psychologique aux victimes a été mis en œuvre dès le jour de l'événement. Les familles ont été contactées par la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) dès le 16 décembre et deux associations ont été mandatées pour assurer le suivi des familles :

- Le Mas : afin de proposer des consultations avec un psychologue sur rendez-vous à la Maison du Droit,
- VIFFIL : afin de conseiller et orienter, selon les besoins, vers les établissements adaptés.

La médiatrice santé de la municipalité est également intervenue pour :

- orienter les familles vers les soins pour les problèmes physiques suite à l'incendie,
- vérifier avec les familles les ouvertures de droits (Sécurité sociale et mutuelle).

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, des réunions de coordination ont été organisées, réunissant les professionnels de santé.

Plusieurs familles bénéficient toujours d'un accompagnement, régulier ou ponctuel, selon la situation et le besoin identifié.

Une rencontre d'information et d'échange à destination des familles, réunissant les élus, les services de la Ville et les associations mandatées, le 7 juillet 2023, a permis de faire le point sur l'accompagnement psychologique des sinistrés, et de prendre en compte les difficultés rencontrées.

Les sinistrés sont en contact régulier avec les services de la Ville, les travailleurs sociaux du CCAS notamment, ainsi qu'avec ceux de la Maison de la Métropole, selon la situation familiale.

Une table ronde a été organisée le 31 mars 2023 avec le Collectif des Victimes du 12 chemin des Barques afin de faire un point d'étape sur l'accompagnement, en présence des services de l'Etat, des élus de la Ville et de la Métropole.

Dès le soir du drame, les forces vives de Vaulx-en-Velin et en particulier son tissu associatif se sont mobilisées pour venir en aide aux victimes. Les associations se sont présentées pour récolter les dons, aider au stockage, collecter eau, nourriture, couvertures... et proposer tout ce qui pouvait l'être pour venir en aide aux victimes et aux sinistrés.

Dans les jours qui ont suivi, elles ont offert de nombreux services comme confectionner des repas, mettre en place des animations pour les enfants, un soutien psychologique aux victimes, etc. en fonction de leurs moyens et des compétences de leurs bénévoles.

Nous avons réuni les forces vives Vaudaises le 21 décembre en mairie pour les informer de la situation, de l'ensemble des démarches entreprises localement et au niveau national et pour appeler tout le monde à la solidarité.

Il convient de souligner en particulier l'action de l'Association Somalilandaise de France qui a accompagné pendant de nombreux mois une famille endeuillée de ce drame avec un soutien matériel, psychologique, et une aide précieuse dans toutes les démarches.

17 décembre 2022 : rassemblement en hommage aux victimes



© Erol Gum



L'association Cœur Banlieue'Zhar s'est également particulièrement investie et l'est encore aujourd'hui, dans l'aide aux victimes et aux sinistrés. Nous avons également pu compter sur les associations pour aider les services et la Protection Civile dans l'inventaire de l'ensemble des dons qui a représenté au total un volume de plus de 350 mètres cubes. La Ville, en lien avec les plus hautes instances de l'Etat, a pris les devants pour demander plus de moyens pour accélérer nos leviers d'actions pour renouveler, moderniser et réhabiliter les copropriétés, et éviter qu'un nouveau drame ne se reproduise.



© Rochdi Chaabnia

Ces crises nous ont tous durement éprouvés. Elles ont nécessité de re-définir nos priorités et d'adapter nos moyens. Nous avons choisi de protéger les Vaudaises et les Vaudais, d'agir en accord avec les défis de notre temps et de tout mettre en œuvre pour conserver la cohésion de la Ville. Ces crises impactent nos finances publiques comme nos moyens d'actions et nous ont obligé à faire des choix.

DES FINANCES RÉTABLIES POUR MIEUX SERVIR LES VAUDAISES ET LES VAUDAIS

En 2014, notre Exécutif à peine élu a dû faire face à une situation budgétaire difficile, avec des finances structurellement dégradées : le taux de rigidité budgétaire était élevé, le taux de réalisation des investissements annoncés alors était faible (à moins de 50% !) et il y avait des crédits en report années après années. Symboles de ce dérèglement structurel, l'incapacité à construire les deux écoles ou le centre aquatique promis dès 2001 et toujours sans plan de financement en 2014 !

La première des tâches fut donc de restaurer structurellement nos finances, pour recréer notre capacité à agir en faveur des Vaudaises et des Vaudais, recréer la confiance de nos partenaires pour qu'ils recommencent à soutenir et subventionner nos projets.

Dès 2014, nous avons lancé un plan d'économie sur les dépenses de fonctionnement non essentielles, par exemple en supprimant les voitures dites « de fonction » qui étaient attribuées aux élus de la majorité : en plus de la plus-value de leur revente, c'est une économie de près d'1M€ par mandat (achat, assurances, essence, entretien...). Nous avons fortement investi dans la transition écologique du patrimoine municipal (écoles, crèches, accueil de l'hôtel de ville,...) pour améliorer la qualité d'accueil des usagers et pour réduire les consommations d'électricité ou de chauffage donc leur coût : ce sont 1 à 2 M€ / an engagés pour l'investissement courant, qui nous ont permis d'accueillir les Vaudaises et les Vaudais de tout âge dans de meilleures conditions de confort et en même temps de faire face après 2020 à la forte hausse des coûts d'électricité ou du chauffage.

Ces efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement ont permis de développer les très nombreuses politiques publiques présentées dans le reste du document : Cités Éducatives, Cité de l'Emploi, maintien des

subventions aux associations et aux clubs sportifs à un niveau très élevé, la multiplication par 6 du nombre de policiers municipaux, la rénovation du réseau de vidéoprotection, la création du festival Arta Sacra ou la Battle de Vaulx (événements culturels populaires et de rayonnement), ...

Grâce à cette rationalisation des budgets de fonctionnement, nous avons pu augmenter l'épargne brute (extraite du budget de fonctionnement pour le reverser dans le budget d'investissement, c'est une obligation légale pour les Collectivités locales) : elle était de 6,6 M€ en 2013 contre 8,2 M€ en 2021. Cette épargne brute est venue renforcer le budget d'investissement pour venir limiter le recours à l'emprunt.

En moyenne sur la période 2015 - 2021, ce sont 18,7 M€ / an qui ont été investis. Depuis 2020, nous avons déjà investi 53 M€, 19 M€ seront inscrits au budget 2023 et ce sont plus de 60 M€ qui vont être engagés jusqu'à la fin de ce mandat. Équipements, espaces publics : dans chaque quartier la transformation de la ville se voit !

Depuis 2014 et plus après 2020, avec la succession des crises et leurs impacts financiers, les finances de la commune ont été restaurées et consolidées, en fonctionnement comme en investissement, afin de continuer à développer et améliorer le service rendu aux Vaudaises et aux Vaudais, de rendre la ville plus agréable à vivre pour toutes et tous.

Des investissements importants depuis 10 ans

Ce sont 800 M€, tous financements confondus (Ville, Métropole de Lyon, État, CAF, ANAH, ANRU, Région, etc.), qui ont été réalisés de 2014 à 2022 pour un meilleur service public aux Vaudaises et aux Vaudais, pour une meilleure qualité de vie à Vaulx-en-Velin.

Le fonctionnement d'un budget communal

Le budget des collectivités est séparé en deux parties autonomes : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont financées par la fiscalité locale et les dotations de l'État. On ne peut pas emprunter pour financer les dépenses de fonctionnement, or ce sont elles qui depuis 2020 ont été fortement impactées par la crise Covid, l'inflation (notamment dans l'énergie et l'alimentaire, le transport et les

fournitures) ou les hausses du point d'indice des salaires des agents municipaux. Grâce aux efforts faits depuis 2014 des salariés et des agents municipaux, la commune a su supporter toutes ces hausses de coût.

L'investissement est porté par des ressources propres, les subventions de la Métropole ou de l'État, des dotations de l'État, l'épargne nette (prélevée sur le budget de fonctionnement, c'est une obligation légale) et l'emprunt.

L'investissement a également été impacté par les crises depuis 2020 : explosion du prix des matières premières, dérèglement des filières d'approvisionnement, faillites d'entreprises et forte hausse des taux d'intérêt. Malgré la multiplication des sources de tension, un suivi rapproché des projets permet de maintenir un bon niveau d'investissement et de réalisation : au budget 2023, nous avons voté un budget d'investissement de 19,6 M€.

Fiscalité locale : Pas d'augmentation des taux d'imposition depuis 2014

Depuis la suppression de la taxe d'habitation, la fiscalité locale se compose essentiellement de la taxe foncière.

Celle-ci se compose de deux parts, les taux communaux et les bases nationales.

Les taux communaux à Vaulx-en-Velin sont historiquement élevés suite aux choix tactiques de tous les maires communistes de France à la fin des années 1970 et au début des années 1980 de créer des déficits pour obliger l'État à les subventionner.

Depuis 2014, nous avons fait le choix de ne pas augmenter le taux communal de fiscalité.

Les bases nationales sont fixées par l'État dans les années 1960 : les communes de banlieues sont censées concentrer tout le confort moderne et le Gouvernement leur fixe donc des bases élevées.

Ces bases sont équilibrées par les Gouvernements Mauroy puis Jospin, mais l'injustice demeure. Les bases sont fixées par le Gouvernement chaque année, généralement en les indexant sur l'inflation : la forte inflation depuis 2022 explique donc la hausse des taxes foncières en France.

Une dette maîtrisée

En 2014, la dette de la ville, malgré l'absence de réalisations notables, était de 63,5 M€ ; en 2022 elle s'élève à 74,9 M€. Dans le même temps, la population vaudaise a elle augmenté de plus de 10 000 habitants, une croissance forte liée au solde naturel et aux très nombreux permis de construire accordés sur le mandat 2008-2014 et qui nécessitait de rattraper le retard accumulé en équipements publics, de construire en urgence des écoles, des crèches ou de rénover les gymnases, de requalifier les espaces publics. Ramené au nombre d'habitants, le niveau de dette est donc stable.

SOMMAIRE

24

Une ville requalifiée et durable

- Aménagement durable du territoire et urbanisme maîtrisé
- Développement des transports et amélioration des mobilités
- Environnement protégé et valorisé
- Agriculture, alimentation et bien-être animal
- Préservation et valorisation du patrimoine
- Habitat diversifié et écologique



24

Une ville d'avenir et de réussites

- Education
- Jeunesse
- Grandes écoles, campus et continuum universitaires
- Petite enfance
- Emploi, insertion et formation professionnelle
- Économie et commerce



24

Une ville intelligente et solidaire

- La Ville se modernise au service des habitants
- Action sociale et solidarité
- Seniors
- Handicap, inclusion et accessibilité



24

Une ville dynamique, engagée et unie

- Sport
- Culture
- Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations
- Vie associative
- Solidarité internationale
- Jumelages et relations internationales
- Mémoire



24

Une ville citoyenne et apaisée

- Sécurité et tranquillité
- Prévention routière et circulation
- Proximité et cadre de vie
- Démocratie locale et participation citoyenne



<i>Un aménagement durable du territoire et un urbanisme maîtrisé</i>	<i>p.14</i>
<i>Une rénovation urbaine équilibrée</i>	<i>p.20</i>
<i>Développement des transports et amélioration des mobilités</i>	<i>p.21</i>
<i>Agriculture, alimentation et bien-être animal</i>	<i>p.25</i>
<i>Préservation et valorisation du patrimoine</i>	<i>p.29</i>
<i>Un habitat diversifié et écologique</i>	<i>p.30</i>



MÉTROPOLE DE LYON





Une ville requalifiée et durable

UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET UN URBANISME MAÎTRISÉ

Depuis 2014, nous nous sommes engagés à améliorer les conditions et le cadre de vie des Vaudaises et des Vaudais.

Notre action municipale est guidée par notre volonté d'apaiser le rythme de développement de la commune.

Nous avons notamment révisé en profondeur le développement urbain de la ville, avec des principes forts.

Ces orientations ont été déclinées dans les actions de la ville, à travers les modifications du Plan Local d'urbanisme et d'Habitat (PLU-h), sa révision ou l'élaboration des opérations d'aménagement urbain ou d'espaces publics.

Un accent particulier a été mis sur le patrimoine, tant architectural que végétal, avec une démarche d'inventaire systématique du patrimoine historique de la ville, et une intégration progressive dans les documents d'urbanisme (PLU-h), au fur et à mesure de l'avancée de l'inventaire.

Depuis 2014, la commune mène une politique foncière assez active afin de constituer les réserves nécessaires pour accueillir les projets d'équipements. Entre 2020 et 2023, la commune a ainsi engagé l'acquisition :

- de 2 logements au Château, poursuivant le remembrement de la copropriété,
- d'un îlot de la ZAC de la Grappinière pour aménager un parc urbain,
- du bar Le République au Village.

Par ailleurs, le service public s'est modernisé avec la mise en place le 1^{er} janvier 2022 de la dématérialisation des procédures d'urbanisme, simplifiant considérablement le dépôt des demandes pour les usagers.

LE PLU-H

Notre équipe municipale a poursuivi l'intégration de ses orientations politiques dans les documents d'urbanisme, engagée dans le cadre de la révision du PLU-h, approuvée en mai 2019. Cette démarche s'est concrétisée dans les deux procédures de modification du PLU-h :

La modification N°3, lancée fin 2020 et approuvée en novembre 2022 a ainsi permis :

- de renforcer la place des espaces naturels et agricoles :

- en étendant la zone agricole (+ 1,52 ha) sur des terrains auparavant constructibles,

- en augmentant le coefficient de pleine terre dans certains secteurs – au total depuis 2014, 35 ha ont été retrozonés en zone naturelle agricole,

- en augmentant le coefficient de pleine terre dans certains secteurs,

- en inscrivant la prolongation de la promenade jardinée entre la rue A. Dumas et l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté, en prolongement des deux tronçons existants, l'esplanade Tase et l'aménagement réalisé sur le PUP Gimenez.

- de poursuivre la prise en compte de l'identité des quartiers et la préservation du patrimoine :

- en inscrivant 6 nouveaux bâtiments à protéger (dont la maison du comte de Berthe) ainsi qu'un nouveau périmètre d'intérêt patrimonial (lotissement des castors)

L'esplanade Tase



– en modifiant les orientations d'aménagement sur certains secteurs (avenue P. Marcellin, rue J. Blein...) pour mieux intégrer les opérations de construction avec le bâti ancien préservé.

La modification N°4, lancée fin 2022 et en cours d'achèvement, s'inscrit dans la continuité avec en plus l'intégration des grands projets dont les études ont abouti : la ZAC du Mas du Taureau et le tramway T9, ainsi que l'entrée de ville (Pont de Cusset).

*Projet d'esplanade
de l'Atelier
Léonard de Vinci*



© Agence TER

UNE RÉNOVATION URBAINE ÉQUILIBRÉE

La commune a poursuivi son travail de révision des opérations d'aménagement lancée avant 2014, et engagé une nouvelle opération, le Programme Urbain Partenarial (PUP) Catupolan public/privé, dans un esprit conforme à ses orientations politiques : co-construction avec les habitants, densité mesurée, diversité et qualité de l'habitat, importance des espaces verts, prise en compte du contexte patrimonial.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur le Grand Mas (Mas du Taureau, Grolières...) et la Grande Île (Grappinière, Quartiers Est, Centre-ville, Barges-Cachin : des moyens pour nos ambitions

En 2014, les indicateurs à cette échelle laissent apparaître une situation plus fragile et précaire que sur le reste du territoire. Le revenu médian déclaré en 2012 sur le territoire est de 9 150 €/an (par rapport à 12 330€ la même année à Vaulx-en-Velin),

Dans le même temps, la Métropole créait la ZAC du Mas du Taureau en janvier 2014. Toutefois les ambitions de cette ZAC ont été profondément remaniées à la demande de notre équipe municipale arrivée aux responsabilités en mars 2014, comme cela a été exposé dans la délibération du 21 septembre 2017 portant sur l'étude d'impact. Le projet initial n'apportait en effet pas de garantie d'un véritable changement pour le quartier.

Le projet approuvé par la précédente municipalité le 29 janvier 2014 aurait entraîné une densification considérable du quartier, avec la construction de 2500 logements à la place des 1600 logements démolis, soit 170 000 m² de plancher hors équipements publics. Une telle densité se serait nécessairement traduite par des formes architecturales proches de celles de la ZUP, avec des immeubles de grande hauteur.

Exclusivement composée de logements, la programmation de la ZAC reproduisait sous une forme contemporaine les travers de la ZUP. Elle était également insuffisante au niveau des équipements publics, alors même qu'ils devaient accueillir deux fois plus de public. Le budget alloué aux équipements scolaires, en particulier, était très restreint (8,4 M€). Hormis le centre aquatique programmé, aucun nouvel équipement n'était prévu.

L'équipe municipale a négocié un projet plus ambitieux, intégré dans la convention de renouvellement urbain approuvée le 18 décembre 2019 et signé le 10 mars 2020.

Poursuivie tout au long de l'élaboration du nouveau projet, la concertation avec les habitants s'est intensifiée à partir de 2020. Elle a pris des formes variées, réunions publiques, cafés du projet, ateliers de co-conception, balades urbaines, consultations en ligne.

Le projet est à présent en phase opérationnelle. Les premiers lots de construction ont été attribués à des promoteurs et plus de 200 logements neufs seront livrés en 2026. Ces premiers lots comprendront également des commerces, le bureau de poste et la crèche la Ribambelle, repositionnée.

Les travaux d'aménagement des espaces publics vont être engagés dès 2024, en lien étroit avec ceux du tramway. Les études pour la reconstruction de l'école Gagarine-Chat Perché et des écoles Vilar-Viénot vont également débuter. La construction de la Maison du projet commencera l'année prochaine.

Le nouveau centre du quartier va ainsi voir le jour dans les prochains mois, face à la Médiathèque Maison de Quartier Léonard de Vinci, ouverte en 2022. A partir de ce nouveau centre, le projet se déploiera progressivement sur 40 hectares, englobant les propriétés d'Est Métropole Habitat, Noirettes et Malval-Grand Bois, dont les immeubles ont été réhabilités tout récemment.

Le Mas du Taureau

Ce nouveau projet pour le Mas du Taureau a une programmation mesurée et diversifiée, qui doit permettre une véritable transformation du quartier :

- 91 000 m² de logements neufs en accession à la propriété ou locatifs privés ou intermédiaires, soit environ 1300 logements ;
- 25 000 m² d'activités économiques orientées vers la filière du bâtiment durable ;
- 15 580 m² d'équipements publics (écoles, équipement sportif, médiathèque...) ;
- 14 850 m² dédiés à un pôle de formation et d'enseignement supérieur ;
- 2 500 m² de commerces dont 1 000 m² pour une surface alimentaire.

Une étape importante a été franchie avec le comité d'engagement du 11 juillet 2023 et l'approbation lors du conseil municipal du 21 septembre 2023 du programme des équipements publics et des conditions financières de réalisation de la ZAC.

Par ailleurs, les premiers lots de construction ont été attribués pour une livraison programmée en 2026 (236 logements).

Les études sont également lancées pour tous les autres équipements :

- la Maison du projet et de la création : fin des études de conception - livraison en 2025
- les groupes scolaires et gymnase : phase de désignation du programmiste
- la reconstruction du groupe scolaire Gagarine - Chat perché, sur une partie de son site actuel,
- la restructuration du groupe scolaire Vilar-Viénot, Crèche : transfert dans les nouveaux immeubles de la crèche la Ribambelle
- la fin des réhabilitations des écoles Angelina Courcelles et Martin Luther King
- le Pôle Lyve de la Métropole : validation de l'implantation dans la ZAC
- la Ferme urbaine : en cours
- le Pôle de formation

Quelques dates et chiffres clés

- Livraison de l'Atelier Léonard de Vinci en février 2022 et inauguration le 1^{er} juillet 2022
- Livraison des espaces transitoires place François Mauriac co-réalisés avec les habitants du quartier
- 1658 logements sociaux réhabilités entre 2018 et 2022
- 30 temps d'échanges organisés sur le projet avec plus de 1000 participants depuis 2016
- Finalisation du projet d'aménagement : conseil municipal du 21 septembre 2023
- Attribution des premiers lots de construction en 2023 pour des livraisons en 2026 : 127 logements en accession et 60 logements locatifs Action Logement
- Ouverture de la Pépinière en 2023



Le végétal, très présent sur le site, sera préservé autant que possible, renforcé par de nouvelles plantations, déjà en développement dans la pépinière installée sur le site en 2023.

Les ouvrages d'infrastructure s'étendent sur près de 14 hectares. Les espaces publics de compétence métropolitaine et communale seront complètement réaménagés et de nouveaux seront créés :

- les places publiques centrales qui accueilleront notamment le marché forain mais constitueront également le parvis de la médiathèque,
- le parc public central d'une superficie de 2,6 hectares,
- le mail des équipements sportifs au sud de la salle Jara, d'une superficie de 7 223 m²,
- des voies nouvelles qui permettront de desservir les îlots d'habitation et d'activité et le réaménagement de voies existantes (avenue Maurice Thorez, avenue d'Orcha, rue Ernest Renan...),
- les raccordements de la promenade Lénine aux espaces centraux,
- les deux parkings publics, situés sur l'avenue Maurice Thorez, l'un à l'est de la médiathèque, l'autre en face de la piscine,
- les cheminements piétons qui mailleront le quartier, notamment à travers les propriétés d'EMH.

ZAC de la Grappinière : des moyens supplémentaires pour poursuivre le projet

Nous sommes en cours d'achèvement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) avec l'opération d'Action Logement sur le dernier îlot à construire (projet en cours de conception et cession du terrain) : 30 logements locatifs livrés en 2026.

Avant la fin du mandat, nous aurons lancé des études pour le renouvellement urbain de la partie Est du quartier (relogements en cours pour les immeubles à démolir), avec le concours financier de la Métropole, de l'Etat et du bailleur Grand Lyon Habitat (GLH).



ZAC Hôtel de Ville : un programme renégocié pour stopper la densification du centre-ville

Nous avons poursuivi la révision du projet engagée en 2014. Un îlot est désormais entièrement consacré à l'enseignement supérieur pour accueillir l'équipement mutualisé ville / campus et l'école d'ingénieurs Builders. La construction des derniers lots a été relancée avec notamment un promoteur désigné pour le terrain situé le long de l'avenue Gabriel Péri en 2023. Le programme prévoit la livraison de 95 logements en 2026. Voir ci-dessus.



Transformation de la Grappinière

Cervelières-Sauveteurs

Le projet proposé dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) engage une première étape de transformation de ce quartier visant à lui redonner la valeur correspondant à sa situation et à sa qualité intrinsèque.

Face à ces constats et à la demande de la commune, l'État s'est engagé dans un accompagnement décliné en deux volets. En octobre 2018 l'ensemble du quartier a été identifié comme une priorité nationale du Plan Initiative Copropriétés (PIC) porté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

En décembre 2018, le Comité d'Engagement de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain a confirmé la nécessité d'une intervention sur l'aménagement urbain du quartier des Sauveteurs-Cervelières. Par ces interventions conjointes et renforcées, l'objectif est de permettre un redressement durable des copropriétés et une requalification d'ampleur du quartier.

Une stratégie d'ensemble, articulant un soutien important aux copropriétés et l'amélioration du cadre bâti, a été définie grâce au dispositif opérationnel du Plan de Sauvegarde. En juillet 2022, les partenaires institutionnels, les syndicats et présidents des conseils syndicaux ont signé une convention par copropriété.

- Volet habitat : signature en 2022 des 13 plans de sauvegarde (1445 logements en copropriété réhabilités dans les années à venir) pour un montant de près de 40 M€ de travaux

- Volet urbain : arrêt d'un projet de réaménagement complet du quartier visant à transformer les dalles de parking, et à améliorer la tranquillité publique (près de 30 M€ d'investissement).

Concertation Sauveteurs- Cervelières



La résidence Les Mouettes



Des ambitions et des moyens également pour Dumas / Chénier grâce au NPNRU

Une réhabilitation ambitieuse a été réalisée sur la Résidence Cotelines d'Alliade Habitat avec une rénovation technique de l'intérieur des logements et une rénovation thermique permettant d'obtenir le label BBC rénovation et le raccordement au réseau de chauffage urbain.

- 214 logements, 110 stationnements et 6 commerces

Les travaux ont été conduits dès décembre 2019 et ils se sont terminés au printemps 2023.

Le jardin partagé Joseph Mandon, accompagné par Alliade, a été inauguré en 2020.

Des activités de proximité sont déployées pendant l'année et au cours de l'été en pied d'immeuble depuis plusieurs années : rugby à 13, Airplay Rhône-Alpes, médiation nomade, animations de loisirs par le centre social JJ Peyri...

Le Carré de Soie : un rythme de construction plus apaisé et des équipements publics !

Au sud, dans le cadre du grand projet urbain métropolitain du Carré de Soie, la ville est engagée dans :

- le Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) Tase conduit par Marignan ;
- le Projet Urbain Partenarial (PUP) Gimenez conduit par Cogedim ;
- le projet Urbain Partenarial (PUP) Karré conduit par Icade.

● Secteur Tase

- à la demande de la Ville, le projet de construction de logements est remplacé par le maintien de l'ESAT et un projet de collège
- rénovation de l'aile Est de l'usine Tase (PC déposé)
- réhabilitation des Grandes cités Tase : travaux engagés en 2022- livraison 2024
- construction de l'école Cartailhac : livraison rentrée 2024
- nouvelle opération d'aménagement : le PUP Catupolan (environ 200 logements en accession)
- aménagement de l'Esplanade Tase

Le projet du Carré de Soie a été revu afin d'apaiser le rythme de construction, d'apporter de nouveaux équipements publics et des espaces de végétalisation.

● La Balme

Un projet de réaménagement du quartier et de l'amélioration de l'habitat urbain est inscrit dans la programmation pluriannuelle d'investissements de la Métropole.



Réhabilitation des Grandes cités Tase

*Aménagement piéton
devant l'École
René Beauverie*





DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ET AMELIORATION DES MOBILITES

VAULX-EN-VELIN, UNE VILLE DE TOUTES LES MOBILITES

L'actualité des mobilités vaudaises est largement marquée par l'arrivée tant espérée du tramway.

C'était un engagement de 2014, annoncé dès ce moment en deux temps : un premier mandat pour obtenir les premières études d'opportunité et de pré faisabilité (phases obligatoires pour un projet si impactant), un deuxième mandat pour les études de faisabilité, les enquêtes publiques et bien sûr la réalisation du tramway. L'engagement et le calendrier sont tenus : à force de travail de conviction, lors des élections métropolitaines de 2020, pratiquement tous les candidats à la Présidence de la Métropole s'engagent sur la réalisation de notre projet de ligne de tramway.

Avec un tracé qui relie la majorité des quartiers de la ville entre eux (facilitant notamment le passage de la barrière physique du canal de Jonage) et de nombreux équipements publics (hôtel de ville, mairie annexe du Sud, Planétarium, médiathèque-maison de quartier, palais des sports, stades Jomard et Aubert,...), qui relie mieux les habitants de la commune au cœur de l'agglomération par ses interconnexions par les arrêts « Vaulx-en-Velin Carré de Soie » (métro A, tramway T3 et RhônExpress) et Charpenne (métros A et B, tramways T1 et T4). C'est une ligne efficace pour Vaulx-en-Velin que les Vaudaises et les Vaudais ont largement validé lors des enquêtes publiques.

Parallèlement, nous avançons sur deux autres lignes structurantes et le réaménagement du réseau de surface :



© DR

Le tracé du T9

- une ligne de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) en site propre sur la route de Genas, pour une meilleure liaison Est – Ouest, depuis Vaulx-en-Velin – 7 Chemins (et son centre commercial) vers les hôpitaux ou la gare de la Part-Dieu, avec une capacité et une régularité proche de celle des tramways ;
- une ligne LEL (Ligne de l'Est Lyonnais), majoritairement en site propres, depuis le pôle multimodal de Vaulx-en-Velin – Carré de Soie en direction des zones d'activités de Chassieu et Genas – Plaine de Saint-Exupéry, en passant par le Centre des Impôts sur le boulevard des Droits de l'Homme ;
- un réaménagement des lignes de surface pour un meilleur maillage et rabattements, qui tient compte de ces nouvelles lignes fortes, des nouveaux développements urbains (vers le pôle de service Cachin – Est avec un nouveau supermarché, l'équipement sportif et bientôt le Groupe Scolaire Simone Veil, les logements construits au Sud sur des friches industrielles) ou des espaces depuis trop longtemps sans desserte proche (comme le cimetière des Brosses).

La volonté du SYTRAL est que l'ensemble de ces actions voit le jour en 2026. Les concertations habitants vont se poursuivre.

Nous œuvrons également au développement des Voies Lyonnaises, pour offrir une offre structurante de développement de cycles qui viendra compléter l'actuel maillage en voies et bandes cyclables qui a augmenté de 6,4 km sur Vaulx-en-Velin depuis 2020. Avec 13 lignes polarisantes et / ou transversales, c'est toute l'agglomération qui se verra doter de voies cycles rapides pour créer un réseau « d'autoroutes vélos ». Et avec 4 lignes sur les 13 prévues, notre ville est particulièrement bien pourvue :

- la ligne 1 ira de Vaulx Centre vers le cœur de Lyon par Villeurbanne ;
- la ligne 5 partira de Bron et remontera jusqu'au Mas du Taureau pour aller vers Villeurbanne et Lyon ;
- 2 lignes traverseront Vaulx-en-Velin d'Est en Ouest par le Nord (ligne 9) et le Sud (ligne 10).



Piste cyclable au Grand Parc

Projection de l'avenue Dimitrov avec le T9



Cette politique volontariste en mode de transports décarbonés nous permet d'œuvrer à une transition écologique des déplacements, mais nous ne l'opposons pas au développement d'infrastructures routières qui reste nécessaire. La ZAC du Mas du Taureau verra ainsi le développement d'un réseau de desserte locale pour les nouveaux commerces, logements ou entreprises. Au Sud, l'ouverture du barreau « rue Brunel prolongée » permettra de désengorger la rue Roger Salengro sur le Boulevard Urbain Est (BUE). Au Village, nous continuons à demander la mise en œuvre d'un barreau Cachin – Racine, pour éviter les détours depuis le passage en sens unique de la rue Jean Jaurès.

De plus nous restons attentifs à améliorer la qualité des voiries : chaque année depuis 2020, ce sont 675 000 € (cf. budgets PROX et FIC) qui sont investis dans des travaux de requalification, de sécurisation ou d'embellissement.

C'est une offre complémentaire et cohérente en offre de mobilités que nous développons avec nos partenaires Métropole et SYTRAL, pour simplifier et améliorer au quotidien les déplacements des Vaudaises et des Vaudais tout en nous engageant dans une offre décarbonée pour accompagner une transition écologique qui ne se fasse pas contre les habitants, notamment les plus modestes.

De nombreux chantiers à venir : Vaulx-en-Velin se transforme

T9, BHNS, LEL mais aussi ZAC du Mas avec son parc, ses nouveaux logements ou son marché et ses commerces, équipement mutualisé et nouvelle école d'ingénieurs au Centre, nouvelle chaufferie urbaine au Sud... La ville se prépare à plusieurs années de travaux de toutes parts.

Si tout le monde a bien conscience que c'est pour l'intérêt général et que nous bénéficierons tous des nouveaux équipements et des nouveaux moyens de déplacements structu-

rants, chacun se rend compte aussi que cela rendra le quotidien plus difficile le temps de ces imposants travaux.

C'est pourquoi nous avons demandé à chaque fois aux maîtres d'œuvre d'être très attentifs aux impacts sur la vie quotidienne des Vaudaises et des Vaudais : prévention situationnelle (pour que les aménagements empêchent ou a minima limitent les mésusages), communication sur les routes

barrées, les déviements de lignes de bus ou les durées, réunions de chantiers ouvertes aux riverains pour faire le point et adapter les procédures, ...

C'est un engagement conséquent, sur lequel nous serons vigilants, pour que ces nombreux chantiers se passent au mieux pour chacun et que tous nous bénéficions dès 2026 de leurs effets positifs, pour une ville plus facile et agréable à vivre.



Future Place Carmelino

Stationnement

Le stationnement public demeure un sujet de préoccupation pour nos concitoyennes et concitoyens : manque de stationnements privés dans certaines résidences, véhicules ventouses de façon récurrente au pôle multimodal du Carré de Soie ou sur les pôles commerciaux, ...

Nous maintenons notre choix d'un stationnement public gratuit, mais réglementé (Zones Bleues) dans les zones de tensions.

Mais depuis 2014 (en rupture totale avec les pratiques qui précédaient), nous demandons et obtenons des promoteurs qu'ils construisent plus de stationnements qu'ils ne doivent réglementairement le faire, pour que chaque projet dispose d'une offre suffisante et plus abordable.

Parallèlement, nous reconstituons une offre de stationnement public, par exemple avenue Georges Dimitrov vers le marché place Carmelino, vers la

rue Émile Zola à proximité des commerces ou sur la ZAC du Mas (vers l'Espace Frachon et le futur mail sportif ou vers l'Atelier Léonard de Vinci), qui compléteront les déplacements avec le T9.

Le développement d'une offre de transports en commun structurants permettra de limiter à terme le recours aux modes carbonés ; dans l'attente, nous assurons une offre de stationnement nécessaire.

ZFE, les demandes de Vaulx-en-Velin entendues par la Métropole !

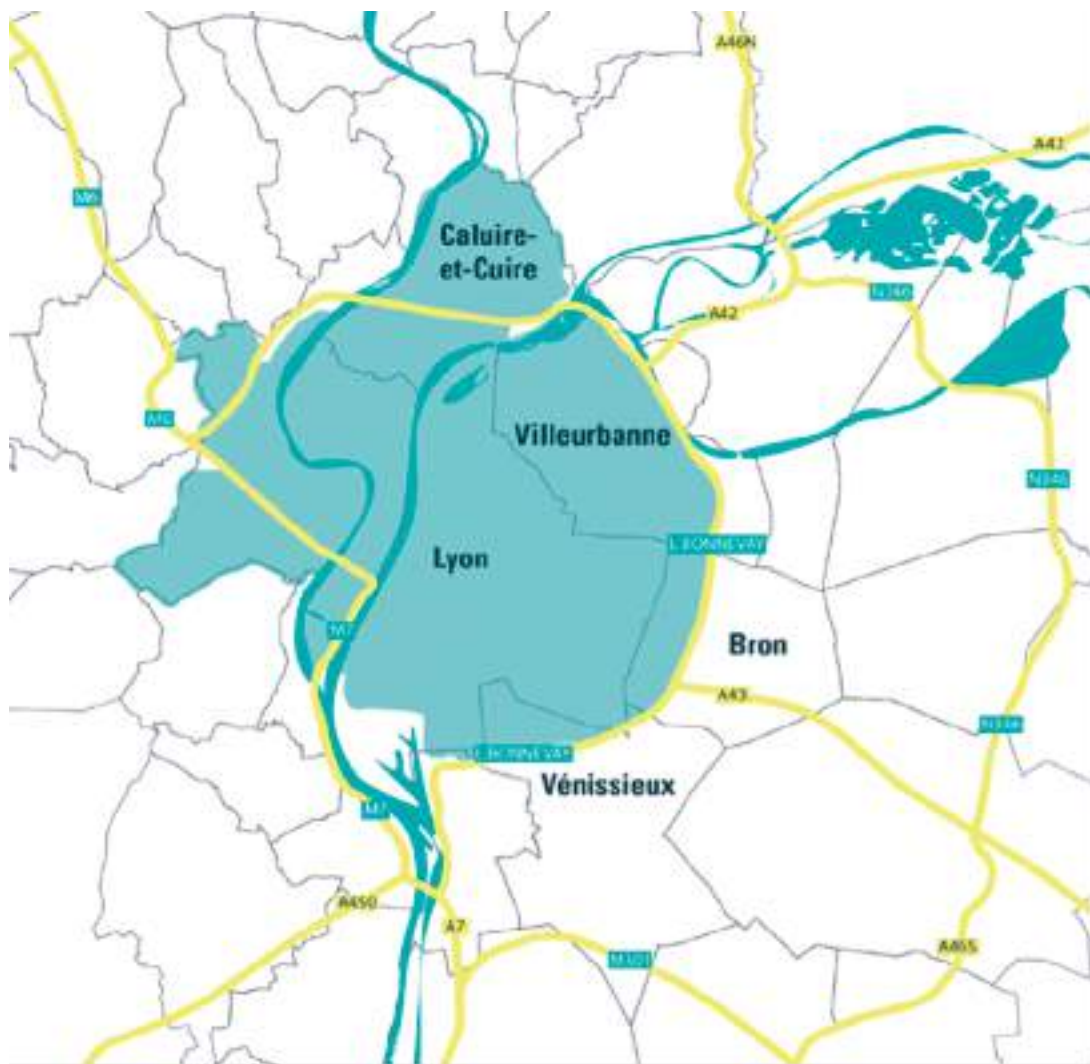
En janvier 2020, la Métropole mettait en place sa première ZFE (Zone à Faibles Émissions), sur un périmètre intérieur au boulevard périphérique (hors grands axes). En 2021, dans le respect de la loi LOM de 2019, la Métropole lançait la démarche d'amplification de la ZFE. Dans son avis de février 2022, le Conseil Municipal de Vaulx-en-Velin soulignait son accord sur le principe

mais aussi ses réserves sur le périmètre et le calendrier, trop rapide.

Le 22 novembre 2022, durant la période d'enquête publique, nous avons réuni les instances de démocraties locales, pour entendre leurs remarques et construire avec eux la délibération proposée au vote des élus municipaux le 26 janvier 2023, qui exprime le même accord sur le principe de la ZFE

mais les craintes et réserves des Vauldaises et des Vauldais sur la déclinaison pratique.

Cet avis est entendu par la Métropole : la délibération de juin 2023 acte une ZFE sur l'actuel périmètre, recale le calendrier sur celui de la loi, augmente les dérogations et accentue les aides pour changer de véhicule.



UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ ET VALORISÉ / AGRICULTURE, ALIMENTATION

ENVIRONNEMENT

A l'heure du dérèglement climatique et de la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, la question de la transition écologique est l'affaire de toutes et tous.

Depuis 2014, l'enjeu du développement durable est pris en compte dans nos politiques publiques, ainsi nous prenons toute notre part afin d'engager cette nécessaire transition écologique. Avec la création de la Commission extra-municipale du développement durable, les citoyens sont associés aux politiques de transition écologique.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Désormais, le développement de notre ville est indissociable d'une approche durable qui valorise les richesses humaines et naturelles de notre territoire. Nous mobilisons l'ensemble des forces vives de notre commune, que ce soit les associations, les entreprises ou les habitants eux-mêmes. Notre action vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en améliorant la maîtrise énergétique de notre patrimoine, en développant des modes de déplacement plus sobres, en adoptant une alimentation plus vertueuse, en veillant à trier nos déchets, en valorisant chaque action initiée par les citoyens.

Au travers du PCAET, nous menons des actions concrètes comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école Lorca, l'école Johnson, l'Atelier Léonard de Vinci, un marché de la restauration collective (éducation et petite enfance) renouvelé avec des clauses environnementales ambitieuses, le déploiement du tri sélectif au sein des services municipaux ou la mise en place de composteurs de cantines comme à l'école Makarenko.

*Photovoltaïque
à Lorca*



Le PCAET favorise également le développement d'actions de prévention et d'éducation à l'environnement avec les établissements scolaires du territoire. En partenariat avec la Métropole de Lyon, nous avons déployé le dispositif « Défi classes énergie » qui a permis à plusieurs dizaines de classes vaudaises de bénéficier d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie dans les écoles primaires de la commune.

Parmi les actions développées en lien avec le PCET :

- développement de la nature en ville : végétalisation des espaces publics, désimperméabilisation des sols (Ecole Federico Garcia Lorca), plantation de haies,
- développement des énergies renouvelables (Ecoles René Beauverie, Federico Garcia Lorca, Katherine Johnson, Médiathèque-Maison de quartier),
- manifestation de sensibilisation au développement : Défi class'Energie, Semaines européennes (de réduction des déchets, du développement durable, mobilité)
- labellisation E3D d'écoles de la communes...
- plan de sobriété énergétique des bâtiments municipaux,
- rénovation du patrimoine bâti,
- financement des éco-projets,
- extension du chauffage urbain.

Quartiers fertiles – Terres du Velin

La Ville de Vaulx-en-Velin a été lauréate avec son projet "Continuum agricole de la Grande Île" dont l'objectif est le développement de l'agriculture urbaine dans ses différentes dimensions économique, alimentaire, sociale et environnementale d'un appel à projets porté par l'Agence Nationale de Renouveau Urbain (ANRU). Ce projet est également soutenu par la Métropole de Lyon.

Ce projet se traduit concrètement par :

- la mise en place d'une pépinière d'arbres et d'arbustes destinés à être plantés dans le cadre de la ZAC du Mas du Taureau créée depuis avril 2023,
- le réaménagement des jardins familiaux des Violettes afin de répondre à la forte demande d'habitants qui souhaitent disposer d'un potager pour leur propre consommation, à un besoin de nature en ville et de lien social. Le réaménagement de ces jardins familiaux bénéficie d'un investissement de 200 000 €. Ils sont gérés par la Ville,
- l'aménagement d'un point de vente en circuit court au cœur du Mas du Taureau pour rendre accessible à tous des produits locaux et de saison,
- l'installation d'une ferme urbaine dans le secteur des Violettes avec une vocation essentiellement productive. La gestion sera confiée à un porteur de projet (personne morale ou physique) qui assurera la production vivrière destinée à être vendue en circuits-courts aux habitants.

Ce soutien à l'agriculture se traduit également par le travail que nous menons sur le projet «Terre de Velin ». Avec nos partenaires (SAFER, Syndicat Agricole de Vaulx-en-Velin, Métropole de Lyon), nous affirmons notre volonté de préserver et développer des filières de productions locales en contribuant au maintien d'une activité maraîchère et en installant un espace test d'agriculture bio.

Commission extra-municipale du "Développement Durable"

Cette instance créée en 2018 mobilise un large panel d'acteurs locaux et d'habitants

souhaitant contribuer à l'élaboration de propositions concrètes en faveur de la transition écologique à Vaulx-en-Velin. Renouvelée en 2022, elle a pour objectif de co-construire avec les citoyens les conditions de mise en œuvre de ce changement à l'échelon territorial. Quatre groupes de travail ont été constitués : réduction des déchets, information et sensibilisation des habitants, énergie renouvelable et maîtrise des consommations d'énergie, agriculture et espaces naturels. Ses membres ont ainsi travaillé à l'amélioration de l'éclairage public, aux concertations liés aux modifications apportées au règlement des jardins familiaux, au projet Quartier Fertiles ou encore Terre du Velin.

RENFORCER LA PLACE DES ARBRES EN VILLE

Au total, ce sont 1 120 nouveaux arbres qui ont été plantés depuis 2020 à Vaulx-en-Velin, 700 par la Métropole de Lyon et 420 par la municipalité, dans les parcs et jardins, les écoles, les rues et terrains de proximité sportifs.

« Une naissance, un arbre »

La place des arbres en ville est aujourd'hui un élément essentiel de la transition écologique. L'opération, « une naissance, un arbre », célèbre la venue au monde de chaque enfant né à partir de 2022 et résidant à Vaulx-en-Velin, tout en agissant pour préserver la biodiversité et rendre la Ville plus agréable.

17 arbres ont été plantés sur le parc Elsa Triolet dans le cadre de cette opération et 6 jeunes plants ont été offerts pour la première édition.



Première plantation
« Une naissance, un arbre »

Des jardins ouvriers préservés et développés

La Ville de Vaulx-en-Velin permet à ses habitants de louer des parcelles dédiées au jardinage. Ces jardins contribuent à la fois à donner un accès à une activité de production de légumes, plantes à des fins d’autoconsommation à un moindre coût ; ils favorisent la création et le maintien du lien social entre les jardiniers et les habitants de la commune ; ils contribuent à l’embellissement de notre ville et renforcent la nature en ville. Les jardins sont effectivement travaillés en respectant les équilibres et la biodiversité, en n’utilisant plus de pesticides en raison des dangers qu’ils représentent.

De plus, en milieu urbain, le jardin constitue, avec les parcs et squares, un des outils de végétalisation et d’amélioration du cadre de vie et il contribue évidemment à la trame verte et bleue du territoire.

Répartis dans toute la commune, ces jardins sont gérés par la Municipalité, des associations ou des bailleurs.

Ces trois dernières années, notre équipe a engagé d’importants travaux pour nettoyer, restaurer et améliorer les outils et le fonctionnement des jardins dont la ville a la responsabilité pour un montant de 200 000 € répartis ainsi :

La liste d’attente des demandeurs de jardins a largement diminué permettant à des Vaudaises et Vaudais en attente depuis parfois depuis plus de quinze années d’obtenir une parcelle grâce à un travail important afin d’optimiser, de faciliter le fonctionnement, la relation aux jardiniers ou l’accès à une parcelle.

Enfin a été réactualisé le règlement des jardins municipaux en associant les jardiniers concernés et les membres de la commission extra-municipale du développement durable afin de mieux répondre aux enjeux environnemen-

taux. Les jardiniers signent désormais une charte de l’éco-jardinier et bénéficient d’actions pédagogiques afin de les accompagner dans l’évolution des pratiques.

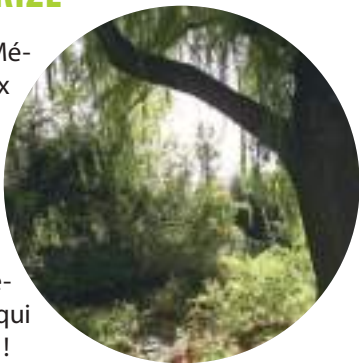


Nbre de parcelles	Lieu	Superficie en m²
20	Jardin de la Thibaude	2 280
56	Jardin de l’Écoin	3 830
12	Jardin des Violettes	1 560
86	La Rize (EDF)	22 700
98	Jardin Reculés (Village)	25 000
98	Petit-Pont	23 500
27	La Balme	1 145
Total	397	76 185

LA REVITALISATION DE LA RIZE

Nous portons avec le soutien de la Métropole de Lyon un projet ambitieux de revitalisation de la Rize. Ce projet vise à lui redonner son cours d’eau d’antan, d’aménager ses abords et de permettre de rétablir sa biodiversité. Les Vaudais pourront retrouver à terme cet espace de fraîcheur, de détente et l’ambiance des Guinguettes qui a caractérisé les débuts du 20^e siècle !

Une première étape importante vient d’être franchie avec le lancement du programme de dépollution des eaux pluviales pour assurer à la source le traitement des polluants pour un montant de 750 000 euros. La démarche se veut également participative avec l’organisation d’ateliers de concertation dédiés aux habitants.



Aéroport de Bron

Les difficultés liées à la présence de couloirs aériens de l'aéroport de Bron sont bien identifiées. Depuis trois ans la Ville siège au sein de la commission mise en place par les services de l'Etat et l'aérodrome de Bron afin faire entendre notre volonté de préserver et d'améliorer le cadre de vie des Vaudaises et des Vaudais. La Ville dispose d'une voix consultative que nous avons fortement fait entendre aux côtés des associations et collectifs d'usagers afin que soit mis en place une charte de l'environnement de l'aérodrome la plus contraignante possible pour les opérateurs d'aviation.

En novembre 2022, le conseil municipal avait formulé un avis défavorable au projet de révision du Plan de Servitudes Aéronautiques de cet aérodrome, notamment en raison d'un possible accroissement de la zone exposée au bruit. Afin de protéger les Vaudaises et les Vaudais des nuisances engendrées par le survol de la commune, plusieurs dispositifs d'encadrement, de contrôle et de mesure ont été mis en place.

Ainsi, l'aérodrome dispose d'une médiatrice que nous avons sollicitée auprès des habitants du Sud de la commune ou encore l'instauration de mesures de contrôle des trajectoires et des survols. Elles permettront de contrôler la réalité des sanctions prises à l'endroit des compagnies ne respectant pas la réglementation. En complément, un protocole de mesure du bruit a été mis en place, concernant l'aviation d'affaire, de loisirs ou sanitaire. Il doit permettre de réguler l'activité bruyante pour les riverains qui habitent à proximité de l'aérodrome.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Pour la première fois une délégation au bien-être animal a été créée en 2020, illustrant l'importance que revêt aujourd'hui cette cause en France.

Prise en charge des chats libres

Nous avons initié une action de prise en charge des chats errants, désormais dénomés chats libres par la loi, en partenariat avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) et l'association Les chats libres Vaudais, dont il faut saluer l'engagement bénévole et l'implication forte sur ce sujet.

Le programme consiste plus précisément à capturer des chats libres, à leur prodiguer des soins par un vétérinaire (beaucoup de chats sont blessés ou souffrent de maladie) et à les stériliser pour réguler leur population. Il faut savoir qu'une femelle peut donner naissance jusqu'à une trentaine de chatons par an. Le développement incontrôlé du nombre de chats peut provoquer des nuisances importantes pour les habitants, sans oublier l'impact sur la biodiversité.

Dans le cadre d'une nouvelle convention signée en 2023, des secteurs précis de la Ville, où la présence des chats libres est importante, ont été ciblés pour mener des opérations de capture.

La Ville apporte un soutien financier à l'association Les Chats libres Vaudais qui réalise les captures, le suivi des chats sur le plan médical jusqu'au moment où ils sont relâchés dans la ville. Elle met également à disposition de l'association un local qui sert de lieu de convalescence pour les chats qui ont subi une intervention chirurgicale. Ce local a bénéficié de travaux complémentaires réalisés par la ville au cours de l'été 2023.

La Métropole de Lyon a également décidé de soutenir l'action en assurant le financement d'une partie des stérilisations.

Enfin, grâce une nouvelle fois au concours de l'association, 300 chats abandonnés, sociables, ont pu retrouver un nouveau foyer depuis 2020.



PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

PATRIMOINE

Le patrimoine Vaudais, riche et divers, est notre bien commun. Nous avons le devoir de le préserver et de le transmettre aux jeunes générations car il est le trait d'union entre passé et futur, il forge une identité commune et participe au partage de valeurs.

La conservation du patrimoine ordinaire souvent mal identifié et peu protégé est aussi nécessaire que celle des grands patrimoines. Ces petits bâtiments sont les ciments d'un territoire et le reflet de modes de vie passés. Témoin dans notre ville d'une culture populaire forte, il rend compte de l'histoire d'hommes et de femmes et contribue à forger une mémoire commune et un sentiment d'appartenance à notre ville. Son attractivité constitue également un levier de développement du territoire, et il est essentiel de le valoriser.

En 2020, nous avons créé une délégation et un service dédiés au patrimoine qui travaillent à la mise en œuvre d'un récit urbain et territorial et qui permet pour la première fois dans la ville :

- la réconciliation des habitants avec leur histoire, à leur ville notamment au travers de notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine
- la reconnexion des différents quartiers de la ville entre eux
- la communication et la valorisation.

Nous avons élaboré un plan de préservation et de valorisation dont l'enjeu est d'étudier, de connaître et de reconnaître le patrimoine vaudais comme partie intégrante de notre histoire commune, du récit national.

Ce plan contribue à la « fabrique de la ville » et à un modèle d'aménagement durable des territoires qui répond aux défis écologiques mais également à la préservation d'un cadre de vie qualitatif tout en veillant à ne pas bouleverser l'identité des territoires.

Le plan patrimoine de la ville s'articule autour de trois grands projets :

- les 7 monuments remarquables (Ecole Curie, Usine Tase, Guinguette Favier, Hôtel de Ville, Atelier Léonard de Vinci, Tour d'escalade, Château),
- l'Atlas des patrimoines et des territoires de la ville de Vaulx-en-Velin pour accompagner les projets de permis de construire des promoteurs en veillant ainsi à un équilibre entre développement urbain et préservation du patrimoine,
- l'inventaire patrimonial de l'ensemble des quartiers sera fait tout au long du mandat.

Il permet ainsi de travailler avec les habitants à la préservation et à la valorisation de notre histoire commune par exemple durant les Journées Européennes du Patrimoine auxquelles nous participons ou dans les différents conseils de quartiers où le plan est en cours de présentation.



© Agence Devillers et Associés



© DR



© DR



UN HABITAT DIVERSIFIÉ ET ÉCOLOGIQUE

LA DIVERSITÉ DE L'HABITAT

Depuis 2014, la ville a revu tous les projets de programme immobiliers avec la volonté de proposer des ensembles de qualité, de permettre une production de logements soutenable afin de garantir aux nouveaux habitants de trouver en proximité les équipements et services publics attendus, de tendre vers un habitat plus vertueux d'un point de vue environnemental.

Le rythme de production actuel sur le début du mandat (2021-2023) est d'un peu plus de 200 logements neufs par an (86 % accession à la propriété, 14 % logements sociaux).

Le taux de logement social est désormais de 52,9 % en 2022 contre 54,3 % en 2020. L'objectif est de stabiliser le taux à 50 % en 2026.

Le rythme de construction augmentera en fin de mandat sous l'effet des livraisons de logements dans les opérations d'aménagement (à la Grappinière, à l'Hôtel de Ville, au Mas du Taureau, à Catupolan).

UNE RÉNOVATION SANS PRÉCÉDENT DES LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA VILLE

Nous soutenons depuis 2014 un programme ambitieux de rénovation des logements sociaux afin d'éviter toute rupture entre les logements plus anciens et nouvelles constructions, et pour permettre à tous les Vaudaises et Vaudais de bénéficier d'une amélioration de leur cadre de vie. Au total ce seront 3318 logements sociaux qui seront réhabilités pour un montant total de près de 132 millions d'euros d'ici 2027.

Rénovation en cours des bâtiments de la Grappinière



Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la ville et ses partenaires se sont mobilisés pour accompagner et permettre aux bailleurs d'obtenir les financements nécessaires à la réalisation d'opérations ambitieuses de réhabilitation :

- Est Métropole Habitat (EMH) sur le quartier Mas du Taureau avec les résidences Malval, Grand bois Noirettes 2, Noirettes 3 soit 1179 logements sociaux réhabilités de 2018 à 2021
- Dynacité aux Verchères : 290 logements sociaux réhabilités de 2017 à 2021 (première tranche engagée en phase protocole de préfiguration).
- Alliade Habitat sur le quartier Genas-Chénier avec la résidence les Cotelines et la rénovation de 214 logements finalisée en 2023
- Grand Lyon Habitat (GLH) à la Grappinière avec 189 logements sociaux en cours de réhabilitation.
- SFHE sur l'immeuble de la tour d'escalade au Mas du Taureau avec une fin de rénovation prévue de 102 logements en 2026.
- Grand Lyon Habitat et Est Métropole Habitat, rénovation de 332 logements à l'Ecoin avec une livraison prévue en 2027.

- Dynacité, rénovation de 90 logements, chemin du Tabagnon sur le quartier Sauveurs-Cervelières avec une fin des travaux programmée en 2026
- Alliade Habitat rénovera d'ici 2027 au Petit-Pont 194 logements.

Au Sud de la commune, dans le cadre d'une opération emblématique (hors NPNRU), le bailleur la Sollar réhabilite 299 logements des Grandes Cités Tase construites en 1920, un ensemble résidentiel dont l'histoire est liée à celle de l'industrie textile. Les travaux prévoient la préservation de la qualité architecturale des immeubles, la restauration des couleurs d'origines des bâtiments, une rénovation en profondeur des logements et l'amélioration de l'accessibilité avec la création d'ascenseurs.

L'ensemble de ces opérations de rénovation des logements sociaux sur notre commune conjugue rénovation énergétique, valorisation architecturale et amélioration de la qualité de service et du confort des logements. Les réhabilitations permettent également de limiter le poids des dépenses de chauffage pour les locataires (40 % de consommation énergétique en moins en moyenne après réhabilitation).

LES PROGRAMMES NEUFS

- Livraison des "Jardins de Gabriel" au Centre-Ville (40 logements) en 2020
- Livraison de la résidence "Pure Soie" au sud (31 logements) en 2021
- Programme de la résidence "Verry Village" au Centre-Ville (57 logements) en 2021
- Livraison en 2022 des logements pour les résidents de la cité Marhaba (38 logements)
- Engagement d'une nouvelle opération d'aménagement au carré de Soie : le PUP Catupolan (200 logements)
- Achèvement des opérations d'aménagement engagées lors du précédent mandat au carré de Soie : PAE Tase et PUP Gimenez (140 logements livrés)
- 1300 logements environ programmés dans la ZAC du Mas avec 2 lots attribués en 2023 : 127 logements en accession et 60 logements locatifs Action Logement
- Dernier programme de la ZAC de la Grappinière, livré en 2026 (30 logements locatifs)



Rénovation aux Verchères



Éducation

p.34

Jeunesse

p.42

Grandes écoles, Campus et Continuum universitaire

p.44

Petite enfance

p.45

Emploi, insertion et formation professionnelle

p.47

Economie et commerce

p.48





Une ville d'avenir et de réussites

ÉDUCATION

Notre ambition est d'agir simultanément sur les réussites éducatives de la jeunesse vaudoise, le développement économique du territoire, l'inclusion sociale, l'attractivité de notre commune et son image.

En 2014, le constat de la nouvelle majorité Municipale est que les écoles de Vaulx en Velin, étaient dans un état extrêmement dégradé et que l'accueil des élèves n'était pas assuré dans de bonnes conditions éducatives. Bien que les besoins aient été prévisibles depuis de nombreuses années, ils n'avaient pas été anticipés.

La Municipalité a fait de l'éducation sa priorité et choisit d'investir massivement sur les groupes scolaires et de construire de nouvelles écoles. Ce choix s'appuie sur trois constats :

- l'évolution des effectifs scolaires avec des écoles sous-dimensionnées en termes de locaux,
- l'état général de nombreuses écoles fortement dégradées,
- des équipements pédagogiques obsolètes à disposition des enseignants.

Enfin de nouvelles écoles, des établissements scolaires rénovés et modernisés.

En 2014, la Ville a engagé une grande politique de construction, de rénovation, d'agrandissement et de modernisation de toutes les écoles de la commune.



Ecole Johnson

© Emmanuel Foudrat



© Patey Architectes

École Odette Cartailhac

Vaste chantier que celui des écoles vaudoises qui entrent dans une nouvelle ère, avec des remplacements de faux plafonds, des travaux d'ouvertures de classes, des changements d'armoires électriques, des travaux de chauffage, de robinetterie, des extensions de salles, de réfectoires, de restaurant scolaire....

Trois groupes scolaires ont pu voir le jour de 2019 à 2022 :

- l'école René Beauverie ouvre ses portes en mars 2019,
- l'école Odette Cartailhac transitoire a ouvert ses portes au sud de la commune pour la rentrée 2019,
- l'école Katherine Johnson a ouvert ses portes à la rentrée 2022.

L'école Odette Cartailhac définitive ouvrira ses portes en septembre 2024. En fin de mandat les études seront lancées pour l'école Simone Veil au Village.

La Municipalité poursuit également la modernisation des écoles avec le développement d'un Plan numérique ambitieux (pluriannuel) en partenariat avec l'État. L'inclusion numérique est un des enjeux majeurs du PEDT (Plan éducatif de territoire) de Vaulx-en-Velin afin de :

- réduire la fracture numérique,
- accompagner l'innovation pédagogique et la transformation des pratiques pédagogiques dans l'école au service de la réussite scolaire de tous les élèves,

- favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui),
- favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques,
- renforcer la dimension inclusive de l'école.

Le Plan numérique dans les écoles élémentaires se poursuit avec un deuxième Plan numérique doté de 456 000 €. Il est déployé sur deux ans (2023/2024) et permet :

- le changement de la moitié des TNI par des vidéoprojecteurs interactifs (VPI) durant l'été 2023 (environ 114 nouveaux équipements)
- le remplacement en 2023 de tous les équipements des écoles suivantes : Frédéric Mistral, René Beauverie, Martin Luther King, Jean Vilar, Anatole France, Anne Frank, Anton Markarenko, Federico Garcia Lorca et Jules Grandclément
- une évaluation des équipements désaffectés pouvant servir au dépannage des TNI défectueux dans les écoles non retenues pour la première année
- un partage d'un guide du « bon usage » avec les enseignants
- la dotation des accueils périscolaires et extrascolaires de ces outils performants : 1 par secteur (soit 4) afin de travailler à la prévention des bons usages numériques avec les enfants.



Remise des kits scolaires

Pour les maternelles, le dispositif « Plan numérique » doit faire l'objet d'une concertation avec l'Education Nationale.

*École
Angelina Courcelles*



*Projet paysagé
École Federico
Garcia Lorca*



© DR

LE DÉDOUBLEMENT DES CLASSES

La Municipalité a accompagné l'Éducation Nationale pour les dédoublements des CP et CE1. Cela correspond à plus de 50 créations de classe.

En 2021, le dédoublement des classes s'est poursuivi en grande section de maternelle avec :

- 1 enseignant pour 14 enfants
- la création de 12 classes de grande section
- 68 classes grande section dédoublées
- 74 classes toute petite section, petite section, moyenne sections dédoublées.

La Ville a réaffirmé son ambition pour l'éducation en maintenant 1 ATSEM par classe et 1 ATSEM pour 2 classes de grande section dédoublées.

DES ACCUEILS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES DE QUALITÉ, POUR TOUS

La Ville de Vaulx-en-Velin depuis 2014 porte un **Projet Educatif de Territoire (PEdT)**. Le PEdT est un cadre contractuel avec l'État qui fixe les orientations de l'ensemble de la communauté éducative du territoire en direction des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans. C'est un outil de collaboration qui permet de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent sur tous ses temps, scolaire, périscolaire (accueil du matin, temps méridien, accueil du soir) et extrascolaire (vacances scolaires).

La Ville de Vaulx-en-Velin a fait le choix de construire son PEdT en lien avec l'Education Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les associations et clubs sportifs, les parents d'élèves.

Le premier PEdT a été voté en conseil municipal le 9 octobre 2014 pour la période 2014-2017 et avait pour finalité l'épanouissement et la réussite scolaire des enfants. Il prévoyait la coordination des ressources de la commune afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées en dehors du temps scolaire. Les objectifs déclinés visaient à favoriser la réussite scolaire, à développer l'éveil scientifique et numérique, permettre l'accès au sport et à la santé, contribuer à une plus grande ouverture culturelle et à faire des écoliers de futurs citoyens éco responsables. Ce PEdT a été renouvelé deux fois, un renouvellement pour la période 2018-2021, un avenant pour l'année scolaire 2021-2022. Au fil de la période, les objectifs du PEdT ont naturellement évolué et ont été précisés, notamment autour d'un principe clé « La réussite éducative des enfants », avec quatre orientations : la recherche de complémentarité et de cohérence éducative des temps de l'enfant, l'accueil de tous les publics, la mise en valeur des richesses du territoire et le développement d'activités éducatives de qualité.

Accueil de Loisirs la Coccinelle



Ainsi, un travail de collaboration rapprochée avec l'Éducation Nationale et les services municipaux de l'Éducation, des Sports, de la Culture, de la Santé, du Développement durable et du Cadre de vie a été réalisé pour repréciser le contenu des interventions proposées par la ville aux écoles maternelles et élémentaires (incluant les séjours, l'accès aux équipements culturels, la mise à disposition d'intervenants sportifs municipaux et associatifs, l'intervention des services du Cadre de vie et Environnement). Les objectifs ont été atteints et ont permis une plus grande équité territoriale en rendant lisible l'offre à toutes les écoles et en offrant l'accès à des activités par cohortes d'âge. Des projets ont également été partagés et copilotés avec la Petite Enfance : aménagement des espaces des classes des Petites Sections dans les écoles maternelles et des salles de plusieurs accueils de loisirs, mise en place des dispositifs Labo langage et Parler Bambin. Sur certaines écoles, des projets de jardin ont été également déclinés entre les temps scolaire et périscolaire.

Le deuxième axe du PEdT 2018-2021 après la réforme des rythmes scolaires (retour à la semaine de 4 jours votée par les parents) a permis la mise œuvre du « Plan mercredi ». Un travail transversal avec les partenaires du tissu associatif a permis d'enrichir l'offre des accueils de loisirs municipaux des mercredis. De nombreux projets ont été proposés aux enfants : découverte de disciplines sportives

(escrime, rugby, danse hip hop, lutte, sports collectifs, escalade, boxe, gymnastique...), d'activités artistiques et culturelles (« Space Academy » avec le Planétarium, accès aux spectacles avec le Centre Culturel Communal Charlie Chaplin, projets théâtre d'images et autour du conte avec le réseau de la lecture publique), un projet sur le dessin de presse avec l'association Cartooning for Peace dans le cadre du Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

Le troisième axe du PEdT concerne le temps méridien, avec des orientations fortes pour le renouvellement du marché de restauration autour de la qualité de l'assiette et de la diversité des menus, de la découverte des aliments avec des produits bio, locaux et en circuit court. La municipalité a procédé à l'installation de selfs pour les élémentaires dans tous les restaurants pour améliorer l'accueil, la convivialité et favoriser l'autonomie des enfants.

Le quatrième axe du PEdT a permis de continuer le travail partenarial engagé avec les associations du territoire pour compléter l'offre des activités périscolaires, activités proposées aux enfants sur les accueils du soir de 16h30 à 18h, selon la volonté exprimée par les parents lors de la mise en place de la nouvelle semaine scolaire en septembre 2018.

Si la crise sanitaire a freiné la poursuite des objectifs du PEdT, elle a permis néanmoins une collaboration renforcée avec l'Education Nationale pour la mise en œuvre des différents protocoles sanitaires, l'accueil élargi des enfants sur le périscolaire et sur les vacances en 2020, période où les services ont été gratuits pour répondre aux difficultés économiques des parents et favoriser la reprise des activités. Il est nécessaire de souligner que les parents ont toute leur place dans le PEdT qui s'appuie sur les instances de concertation, avec le Conseil Consultatif des Parents d'Elèves créé le 1er décembre 2016. Cette instance permet d'échanger de manière régu-

lière sur les enjeux, objectifs et contenus des services et activités. Des visites des parents dans les écoles sur le temps méridien permettent des regards croisés.

Les objectifs concernant le nouveau PEdT réaffirment une politique éducative ambitieuse qui s'inscrit dans une dynamique de coéducation :

- coéducation avec les parents - premiers éducateurs de leur(s) enfant(s),
- coéducation avec les enseignants avec le soutien de leurs missions sur le temps scolaire,
- coéducation avec les associations qui interviennent sur les temps péri et extrascolaires,
- coéducation avec les partenaires institutionnels tels que la CAF, la Métropole...,
- coéducation par la mobilisation de tous les services municipaux dans leurs champs respectifs.

Temps périscolaire



Ce nouveau Projet Educatif de Territoire s'articule ainsi autour de quatre nouvelles orientations :

- donner aux jeunes les moyens de comprendre le monde pour développer leur capacité à l'émancipation et de leur donner des perspectives, pour tous et à toutes les étapes de leur vie,
- « faire mémoire commune », en croisant les histoires individuelles pour faire Cité
- impliquer tous les adultes dans l'éducation des enfants sur le principe « il faut toute une ville pour éduquer un enfant »,
- conforter les parents dans leurs capacités éducatives, en tant que premiers éducateurs de leur enfant.

Les enjeux sont de faire de la Ville un « territoire apprenant » et d'identifier des parcours éducatifs dès le plus jeune âge, sur les différents temps de l'enfant et du jeune, en s'appuyant sur la nécessaire coopération entre les acteurs éducatifs et la coordination de leurs actions. La place des habitants est réaffirmée avec la reconnaissance de la capacité d'agir des parents, des jeunes et des enfants. Ce PEdT sera inclusif en s'assurant de l'accessibilité à tous aux différents parcours (handicap, tarification, thématiques...).

Le nouveau PEdT repose sur une approche autour des besoins de l'enfant et du jeune, pour qu'il grandisse bien et réussisse son parcours et son entrée dans la vie adulte :

- bien dans ma tête (savoir penser, s'exprimer, gérer ses émotions, se faire confiance...),
- Bien dans mon corps (savoir manger, bouger dormir, avoir confiance...),
- Bien dans ma famille (savoir transmettre...),
- Bien avec les autres (savoir dire non, être tolérant, accepter les différences, avoir confiance...),
- Bien sur mon territoire (savoir se déplacer, connaître les ressources éducatives, participer à la vie locale...),
- Bien dans mon monde (devenir citoyen, développement durable, mobilité, numérique...),

- Bien dans mon histoire (savoir se souvenir, connaître l'histoire de ma famille, de mon pays, du monde...),
- Bien à l'école (avoir les moyens humains et matériels pour bien apprendre...),
- Bien dans mon projet professionnel (savoir se projeter, savoir oser, connaître tous mes possibles...).

1100 inscrits sur l'accueil du matin (650 en moyenne présents par jour)

5276 sur le temps de midi (pour 3500 rationnaires en moyenne)

2934 inscrits le soir (entre 1800 et 2000 par soir).

2934 enfants les mercredis (1000 enfants en moyenne par mercredi)

Entre 1000 et 1400 enfants accueillis sur les accueils des vacances

160 à 250 enfants inscrits pour les colonies apprenantes

LA "CITÉ ÉDUCATIVE" : TOUT UN VILLAGE POUR ÉLEVER UN ENFANT !

Notre Municipalité est l'une des premières à avoir mis en œuvre le dispositif de "Cité Educative", avec l'ambition à Vaulx-en-Velin d'impliquer tous les acteurs de la communauté éducative (Éducation Nationale, Politique de la Ville, collectivités locales, parents, associations, clubs sportifs) autour de la réussite des enfants.

La Cité Educative consolide la prise en charge des enfants et des jeunes, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle, et dans tous les temps de la vie.

La « Cité Éducative » à Vaulx-en-Velin s'articule autour du Réseau d'Éducation Prioritaire composé de :

- 2 lycées, 5 collèges,
- 21 écoles maternelles, et 18 écoles élémentaires
- l'Ecole de production Boisard
- l'ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics d'Etat)
- l'ENSAL (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon)
- le Campus des Métiers et des qualifications "Urbanisme et construction" : vers une ville intelligente"
- l'École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction Builders.

Dans le cadre des « Cités Éducatives », nous avons priorisé cinq axes d'intervention :

- la réussite scolaire, la valorisation et la construction des talents en ouvrant les champs des possibles, en renforçant l'estime de soi et en encourageant les initiatives des enfants et jeunes.
- l'accompagnement renforcé à l'orientation, aux conseils et à l'information des enfants et jeunes dans leurs projets d'études, de formations et de parcours professionnels, afin d'encourager leurs ambitions et performances, en vue d'une insertion réussie dans la vie active.
- l'accueil et l'inclusion des enfants aux besoins particuliers ou plus ou moins vulnérables : en élargissant l'accès à l'enseignement total, aux enfants en situation de handicap,

afin de promouvoir la différence, et de combattre toute sorte de marginalisation.

- l'enrichissement des parcours éducatifs par le développement de parcours d'excellence avec pour objectif de conduire des jeunes de milieux modestes vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle ambitieuse et réussie.
- les jeunes, acteurs et actifs de leurs parcours, à travers des projets éducatifs divers et variés.

La période COVID en 2020 a décalé la mise en œuvre et le lancement des actions. La "Cité Éducative a néanmoins permis de fournir aux familles des tablettes, pour la gestion de l'école à domicile.

Seminaire de la Cité éducative



Depuis 2021 les actions, ne cessent de se développer telles que :

- le « Parcours avenir », avec la prise en charge d'un poste chargé de mission pour animer et accompagner sur les Projets,
- la création du forum des métiers pour les élèves de 4^e-3^e et le dispositif 100% apprentissage,
- le dispositif pour les collégiens exclus, qui proposent à ces derniers un accueil dédié, les responsabilisant, tout en leur apprenant à gérer leurs émotions et revoir leurs comportements,
- les balades urbaines pour l'accueil des nouveaux enseignants et nouveaux habitants, afin de les sensibiliser à toutes les problématiques et attractivité du territoire,
- l'appel à projets pour soutenir les parcours qui permet de financer des actions sur les établissements scolaires, les accueils de loisirs et avec des associations,
- le forum parentalité sur la santé et le bien-être,
- les formations croisées (harcèlement scolaire, handicap, laïcité...),
- une cérémonie des réussites et des engagements, qui se tiendra annuellement à partir de 2024.

Année	Nombre de classes		Inscriptions scolaires
2020/2021	Maternelles	153	2850 (dont 183 TPS) 4454
	Elémentaires	202	
2021/2022	Maternelles	143	2669 (dont 202 TPS) 4154
	Elémentaires	252	
2022/2023	Maternelles	143	2718 (dont 213 TPS) 4186
	Elémentaires	253	
2023/2024	Maternelles	144	2594 (dont 172 TPS) 4081
	Elémentaires	246	

La Municipalité a souhaité impliquer davantage les parents d'élèves dans le projet éducatif de territoire :

- un conseil consultatif des représentants de parents d'élèves – le CCRPE a été créé. Il est composé aujourd'hui de 70 à 100 parents engagés,
- une multiplication par deux des associations de parents d'élèves, une concertation tripartite- « Parents-Ville-École » et un investissement fort des familles,
- deux médiatrices parentalités, bien identifiées sur le territoire, accompagnent les parents dans leurs projets (fêtes d'écoles, petits déjeuner parents, goûters... actions dans le cadre du fonds parentalité (cf. "Cité Éducative") et les renseignent sur les différents ser-



vices existants. Depuis 2022, leur mission se fait aussi bien dans les écoles du 1^{er} degré, qu'aux collèges pour apporter une cohérence dans le suivi des parents d'élèves et enfants.

Nous avons développé des temps de concertation avec les familles et des actions sur le thème de la « co-éducation ».

Nous avons également créé un Fond Parentalité, unique en France, dans le cadre des Cités éducatives. Huit projets ont été déposés. Il a pour vocation à soutenir des initiatives de parents d'élèves, dans des domaines ciblés tels que :

- la prévention de lutte contre la violence et le harcèlement,
- la santé,
- l'accompagnement des parents à la scolarité de leurs enfants.

La "Cité Éducative" a aussi permis de financer des outils pédagogiques et du matériel pour accompagner l'aménagement des classes à hauteur de 90 000 €.

Dans un contexte marqué par l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat, la municipalité réaffirme que l'école publique est gratuite.

Pour la première fois à l'occasion de la rentrée scolaire 2023/2024, la Ville a souhaité réaffirmer son engagement dans la dotation des écoles en fournitures scolaires et rappeler que les familles n'ont aucune obligation d'acheter des fournitures. Nous avons distribué à 2 230 élèves (CP, CP-CE1, CM2, CM1-CM2, CE2, CMI-CM2) un kit de fournitures scolaires. Rappelons que ces fournitures sont financées intégralement par la commune dont c'est la compétence. Elles sont fournies à chaque classe et chaque année par la ville sur commande des enseignants. Chaque kit a été constitué en étroite collaboration avec les enseignants qui ont passé commande des fournitures qu'ils souhaitaient pour les élèves de leur classe, auprès du fournisseur de la ville.



Tableau numérique interactif



Kit scolaire

JEUNESSE

**Les jeunes de moins de 25 ans
représentent près de 40 %
de la population vaudoise.**

**Notre devoir est de mettre en œuvre
une politique jeunesse qui permette
aux nouvelles générations
de s'épanouir à travers le sport
et la culture, de gagner en autonomie
et de réussir dans leurs parcours
scolaire et professionnel
(accompagnement à la préparation
des examens, soutien scolaire, aide
à l'orientation, recherche de stage et
d'emploi, aide au permis de conduite,
accès au numérique, aide à la mobilité
internationale), de disposer de
ressources et d'un appui qui puissent
favoriser leur engagement citoyen
(création du Conseil Consultatif
de l'Enfance et la Jeunesse,
aide aux associations de Jeunes).
La Mission locale qui accompagne
les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi,
a été confortée dans ses missions.**

CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Permettre aux enfants et aux jeunes de 8 à 25 ans de faire entendre leur voix auprès de la municipalité, les consulter sur les projets qui concernent la Ville, leur offrir l'opportunité de proposer des actions et de les réaliser à travers un budget dédié, tels sont les objectifs du Conseil Consultatif de l'Enfance et de la Jeunesse dont l'installation est prévue en début d'année 2024.

La création de cette nouvelle instance de démocratie participative a donné lieu en 2023 à une phase intense de concertation pour recueillir la parole des jeunes. Ce sont plus de 350 d'entre eux qui, au travers de petits ate-

liers ont été interrogés sur leurs préoccupations, leurs envies, la manière dont ils voyaient leur participation à la vie publique. Des temps d'étude et d'échanges avec les associations de jeunes et des professionnels de la jeunesse ont permis également de définir les conditions de sa réussite.

Le projet est désormais entré dans une étape cruciale avec le passage en Conseil Municipal le 9 novembre 2023, le vote des élus en faveur de la création du Conseil, ainsi que l'organisation des rencontres de la jeunesse qui se sont tenues le 18 novembre au Centre Culturel Charlie Chaplin. Cet événement a mis en lumière l'ensemble des structures dédiées à la jeunesse. Les jeunes et les enfants ont exposé leurs très fortes attentes, auxquelles il nous faudra répondre.

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Initié en 2020, la bourse à la mobilité internationale permet à des étudiants ou de jeunes de bénéficier d'un soutien financier de la Ville et de l'Etat afin d'acquérir à l'étranger une expérience professionnelle, de poursuivre des études ou de faire un stage. Depuis son lancement, une vingtaine de jeunes par an bénéficie de cette action.



CHANTIERS JEUNES, BAFA, JOBS D'ÉTÉ, STAGES

Nous accompagnons la formation des jeunes Vaudais aux métiers de l'animation avec la mise en place d'une bourse au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). La municipalité recrute chaque été des jeunes pour assurer l'encadrement des enfants dans le cadre du dispositif "Activ'été" et organise une journée "Job d'été" (plus de 100 jeunes présents à l'évènement) qui permet aux jeunes d'être directement mis en relation avec les entreprises et structures qui recrutent sur la période d'été. Nous offrons l'opportunité aux jeunes âgés de 16 à 18 ans de disposer d'une première expérience professionnelle à travers les chantiers d'été organisés chaque été au sein des services municipaux, mais aussi chez les bailleurs sociaux, ou encore à l'Ecole Nationale des Travaux Publics (ENTPE) qui vient de rejoindre le dispositif. Ce sont près de 250 jeunes qui réalisent chaque été un chantier "jeunes".

Notre service Jeunesse est également mobilisé pour accompagner à la rédaction de CV et de lettre de motivation et pour assurer la mise en relation avec les entreprises pour la recherche de stage, d'un contrat en alternance. Cette mission est assurée par un agent dédié spécifiquement à l'insertion professionnelle des jeunes.

Une attention est portée aux collégiens de 3^e à la recherche de stages avec la création d'une coordination en 2020 pour faciliter leur démarche.

ORIENTATION

Dans le domaine de l'orientation, un forum de découverte des métiers dédié aux élèves de 3^e a été organisé. Pour les lycéens, nous avons lancé en 2023 en collaboration avec des associations de Jeunes de la Ville, le premier forum des études supérieures et de l'orientation qui a connu un franc succès avec la participation d'universités et d'écoles supérieures et le soutien de l'association Jobirl.

Des sessions de préparation aux examens du Brevet des collèges et au BAC sont également proposées au sein de notre service Jeunesse.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Passer son permis de conduire représente un coût important pour les jeunes et leurs familles, particulièrement dans le contexte économique d'inflation que nous traversons. Pour y répondre, nous apportons aux jeunes vaudais une aide au permis d'un montant de 380 euros en contrepartie de la réalisation de 30 heures d'engagement citoyen au sein d'un service municipal ou d'une association de la ville.

OFFRES DE LOISIRS

Des activités culturelles et ludiques sont proposées aux jeunes pendant les vacances scolaires au sein de nos Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) situés au Mas du Tau-reau, au Sud à Carmagnoles, à Cachin au Village et aux Verchères sur les quartiers Est.

D'autres activités dites "hors les murs" (en dehors des équipements municipaux) sont développées au plus près des jeunes et de leurs résidences. Des accueils en soirée sont également organisés pour les 16/25 ans jusqu'à minuit pour créer du lien et développer des actions citoyennes.

RELOCALISATION DU SERVICE JEUNESSE ET DE LA VIE ETUDIANTE AU SEIN D'UN NOUVEL ÉQUIPEMENT

L'équipement mutualisé partagé entre la Ville, les deux écoles universitaires offrira un espace de rencontres, entre habitants et notamment les jeunes, étudiants. Implanté au Centre-Ville de Vaulx-en-Velin, il accueillera également le service Jeunesse de la Ville qui pourra disposer de locaux plus modernes et plus fonctionnels, contribuant ainsi beaucoup plus à son rayonnement y compris auprès des étudiants.

GRANDES ÉCOLES, CAMPUS ET CONTINUUM UNIVERSITAIRE

***Depuis la rentrée 2021,
la Ville de Vaulx-en-Velin accueille
trois grandes écoles de l'enseignement
supérieur : ENTPE, ENSAL, Builders
(ex ESITC). Notre ville est pleinement
une ville étudiante et elle figure
dans les documents de planification
de nos partenaires tels que
la Métropole de Lyon,
l'Université de Lyon, le Rectorat...***

De nouveaux liens se mettent en place entre la Ville et les écoles : mise en place d'une journée partenariale d'intégration des nouveaux étudiants de l'ENTPE, proposition de service à destination des étudiants par l'association des commerçants du centre-ville.

Les collaborations entre les acteurs du monde économique, de l'enseignement/formation et du développement social se développent grâce au projet de continuum universitaire. Vaulx-en-Velin devient une commune « chef de file » pour la filière Bâtiment et Travaux Publics avec un campus spécialisé (formation et recherche), une présence forte des entreprises, une transformation urbaine portée par les nouvelles technologies / nouveaux matériaux (éco quartier, PTCE éco construction/éco rénovation...). Il s'agit bien de repenser la ville à l'ère du numérique, des enjeux sociétaux et environnementaux.

Le Campus des métiers et des qualifications a été intégré aux travaux de la "Cité Educative". Des actions initiées dans le cadre de la Cordée de la réussite « parcours d'excellence vers les métiers de la ville durable » se développent grâce notamment aux coopérations initiées dans le cadre de la "Cité Éducative".



Builders
FOR SOCIETY
ÉCOLE D'INGÉNIEURS
École d'ingénieurs

La construction d'un équipement mutualisé entre la commune et les établissements d'enseignements (ENSAL/ENTPE et les lycées) sur la ZAC Hôtel de Ville, inscrit dans la convention NPNRU, est lancée.

C'est un lieu pensé pour la jeunesse qui réunira en cœur de ville les partenaires qui les accompagnent. Il doit accueillir le service municipal jeunesse et vie étudiante, le Campus des métiers et des qualifications ainsi que l'Ensai et l'ENTPE. Il constitue un élément du continuum universitaire.

Le nouveau campus de Builders (ex-ESITC) s'inscrit dans le cadre de la création du Campus des Métiers et des Qualifications "Urbanisme et construction, vers la ville intelligente" de la Ville de Vaulx-en-Velin, labellisé en 2018. Il sera situé à proximité immédiate de l'ENTPE et de l'ENSAL.

L'école a accueilli sa première promotion en septembre 2021. Temporairement hébergé dans les locaux de l'ENTPE, il est actuellement

L'équipement mutualisé



dans des locaux au Carré de Soie en attendant la livraison du bâtiment définitif. Cette occupation est temporaire. L'école s'implantera à terme dans un nouvel équipement localisé sur une parcelle de 3 900 m² à côté de l'Hôtel de Ville à Vaulx-en-Velin

L'arrivée de la ligne de tramway T9 permettra d'assurer la liaison entre les campus de Lyon-Tech-la Doua et de Vaulx-en-Velin dès 2026 confortant ainsi les collaborations académiques engagés et permettant aux étudiants résidant à Vaulx-en-Velin de rejoindre plus rapidement l'ensemble des campus métropolitains à partir de Charpenne (Lyon 2, Lyon 3...)

Enfin, une réserve foncière de 15 000 m² a été créée sur la ZAC du Mas du Taureau pour accueillir un pôle d'enseignement supérieur sur les filières du bâtiment et de la construction en lien avec le Campus des Métiers et des Qualifications et la nouvelle zone d'activités de 25 000m² centrée sur la filière « bâtiments durables » qui sera créée.

PETITE ENFANCE

La Ville de Vaulx en Velin mise sur la qualité de l'encadrement et de la prévention pour assurer l'accueil des tout petits, et les aider à grandir, tout en accompagnant les parents et les assistantes maternelles.

Malgré les circonstances exceptionnelles de la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de COVID-19, nous avons répondu aux besoins quantitatifs et qualitatifs de la population en offrant des services de garde pour les enfants de 0 à 4 ans, tout en mettant en place des projets transversaux visant à promouvoir l'éveil sensoriel et moteur, culturel et scientifique, ainsi que la parentalité.

Nous avons développé divers projets et actions, notamment en matière de motricité, de formation au langage des signes et au pluri-linguisme, de médiation vers le livre, et de cafés des parents. Ces initiatives ont renforcé le soutien à la parentalité et ont contribué à l'épanouissement des tout-petits.

La crèche Brin de lune



La semaine de la petite enfance, que nous organisons en mai, permet de mettre en avant les activités de loisirs, culturelles et sportives proposées sur la ville pour les enfants, de fournir des informations sur les modes de garde disponibles dans la commune et de promouvoir les emplois de la petite enfance grâce à un Rendez-vous de l'Emploi. La formation des professionnels de la petite enfance est indispensable à la qualité d'accueil. Un plan de formation destiné aux agents municipaux permet d'accompagner le développement des compétences, une prise en charge adaptée de chaque enfant pour une approche plus inclusive et veiller à l'actualisation permanente des obligations en matière d'encadrement des enfants.

Une attention particulière a été portée sur la diversité des modes de garde, notamment en mettant en avant le rôle crucial des assistantes maternelles agréées, au nombre de 191 en 2021. La municipalité a cherché à in-

former les parents sur les différentes options disponibles dès le troisième mois de grossesse, favorisant ainsi un choix éclairé en matière de garde d'enfants.

La relance du conseil consultatif (en pause pendant le COVID) a pu se faire avec l'organisation de conseils de crèche dans chacune des crèches municipales en 2022/2023 et divers thèmes sont abordés : la restauration, l'animation en crèche, l'accessibilité, les déplacements, la voirie (trottoirs, passages piétons...), les projets crèche par territoire. La fréquentation des LAEP, lieux de soutien à la parentalité, n'a cessé d'augmenter entre 2020 et 2022 : 242 en 2020, 337 en 2021, 592 en 2022.

Avec 452 places, les capacités d'accueil en crèche restent stables. Notre engagement se manifeste notamment dans la continuité des accueils avec pendant la période estivale l'ouverture d'une crèche d'été, un service essentiel aux parents.

Les travaux d'amélioration des bâtiments se poursuivent dans les crèches : rénovation des locaux du Clair du Mas, installation de la climatisation à la Grange aux

Lutins, autres travaux de peinture, d'isolation et d'étanchéité.

La Boîtes à Malices, complètement réaménagée, rouvrira ses portes au public en janvier 2024 avec une capacité de 22 places. Environ 1250 enfants de moins de 6 ans sont accueillis dans les crèches vaudaises en 2023.

Au titre de la rénovation des crèches municipales, un effort particulier a été réalisé pour la rénovation et l'augmentation de la capacité de la Boîte à Malices.

La crèche accueillera 22 enfants soit 10 enfants supplémentaires par rapport à l'ancienne crèche. Les 244 m² de l'ancienne crèche ont été réaménagés avec 2 unités de vie : une dédiée aux bébés-moyens (3 mois-1 an), la seconde accueillant les grands (1 an-3 ans). Des dortoirs, des salles de change et une bibonnerie jouxtent ces espaces.

Des locaux et le mobilier réservés au personnel ont également bénéficié de ces aménagements : bureau de la directrice, buanderie, office de réchauffage, salle du personnel.

La crèche sera dotée d'un jardin organisé en différents espaces, pour que tous les enfants puissent profiter de cet extérieur : terrasse, espace ombragé, jardin potager, espace de jeux. Grâce à ces aménagements, la crèche accueillera 10 enfants Vaudais supplémentaires. La CAF du Rhône a contribué financièrement à ces aménagements à hauteur de 253 227 €.

Le projet de relocalisation du relais petite enfance "Le Pré Vert" au sein de l'école Ambroise Croizat est en cours de réalisation. Une ouverture est prévue en 2023.

La Ribambelle fermera en décembre 2023 pour rouvrir dans de nouveaux locaux en 2026.



EMPLOI, INSERTION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Notre équipe municipale a fait de l'accompagnement vers l'emploi des Vaudaises et des Vaudais l'une de ses priorités. Nous avons pris des engagements et à mi-mandat nous les avons tenus malgré les crises successives.

Depuis le 1^{er} mars 2018, un guichet d'accueil mutualisé doté d'un numéro et d'une adresse mails dédiés permet de proposer un accueil de meilleure qualité aux habitants, un premier niveau d'information et une meilleure orientation vers le service public de l'emploi et les structures de l'insertion. Il regroupe des structures d'accompagnement à l'emploi (CERTA, CIDFF, la Mission Locale et la Maison Métropolitaine pour l'Insertion et l'Emploi - MMI'e). Un poste d'agent d'accueil a été créé par la ville.

Comme annoncé, le développement s'est poursuivi et fin 2021, Vaulx-en-Velin Emploi est la première antenne de la MMI'e hors Lyon à être inaugurée par la Métropole de Lyon. Ce lieu unique rassemble les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation et du monde économique afin de simplifier les démarches des habitants. L'association 10 pour 10 et VVE rejoignent l'antenne. Une salle de formation et un cyberspace sont créés ce qui permet le déploiement d'une offre de service nouvelle autour du numérique avec un conseiller présent pour accompagner les usagers.

inauguration MMIE



En 2022, l'antenne a reçu 5 073 visites, soit 423 passages en moyenne par mois, soit +11% par rapport à 2021. Cette hausse de la fréquentation est liée aux nouvelles actions, aux permanences de Pôle emploi et à la mise en place de nouvelles formations. Les rendez-vous de l'emploi mensuels initiés en 2016 se poursuivent. 25 rendez-vous de l'emploi ont été organisés de juin 2020 à juin 2023.

La « Cité de l'emploi », destinée aux habitants de l'ensemble de la commune et plus particulièrement à ceux résidant en Quartier Politique de la Ville, a été mise en place à l'automne 2020. Dans ce cadre, un guide à destination des demandeurs d'emplois a été créé. La « Cité de l'emploi » permet notamment de proposer une bourse à la mobilité internationale aux jeunes Vaudais étudiants ou en insertion professionnelle, de proposer des flash job aux jeunes de 16 à 26 ans...

Depuis septembre 2020, la demande d'emploi en fin de mois baisse de manière continue et a atteint son plus bas niveau depuis 2015 avec 5 706 demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C soit une baisse de 4,7% en mars 2023 (suivant en cela la tendance nationale et métropolitaine – 2,8%).

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés autour des questions d'emploi, de formation, de logement, santé, mobilité et citoyenneté. Plus de 2000 jeunes ont été accompagnés en 2022.

Plusieurs dispositifs sont mis en œuvre pour soutenir les jeunes, tels que : le Fonds d'Aide aux Jeunes, le Contrat d'Engagement Jeune (308 jeunes) qui s'inscrit dans la suite de la Garantie Jeunes (443 jeunes) et qui propose un accompagnement pour accéder à la formation et à l'emploi. Les jeunes inscrits dans ce dispositif bénéficient d'une allocation. Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (1242 jeunes).

Les chiffres du chômage à Vaulx-en-Velin

Déc 2020	6331
Déc 2021	6148
Déc 2022	5783
Juin 2023	5623

ÉCONOMIE ET COMMERCE

COMMERCES ET ARTISANAT

Nous accompagnons et soutenons les associations de commerçants de la ville grâce à l'appui des services municipaux, en mettant à disposition l'espace public pour tous les événements qu'ils organisent. Nous leur apportons également un soutien financier pour leur fonctionnement, l'organisation d'événements : braderie, marché de Noël, fête des Cardons...

A l'échelle communale, environ **400 commerces et services de proximité** ont fait l'objet d'une attention particulière depuis 2014 avec un accompagnement des commerçants et artisans installés, des travaux d'amélioration des abords (voirie, stationnement, signalétique...), le respect de la réglementation (enseignes, terrasses...) :

● Deux pôles commerciaux majeurs

La municipalité a veillé au maintien des dynamiques des pôles commerciaux du Carré de Soie et des 7 Chemins.

- Carré de Soie (50 commerces) : ouverture de nouvelles enseignes, travaux en cours sur la promenade intérieure, etc.

- 7 Chemins (50 commerces) : aménagement des espaces extérieurs, travail concerté sur la sécurité...

● Trois pôles commerciaux de proximité

- Le Village (53 commerces dont 50 en cœur marchand) : nous avons mis en œuvre le FISAC, travaillé sur la qualité des façades à travers la charte, sur les vacances (locaux ex Crédit Agricole, bar Le République...), en complément des travaux rue de la République. Les commerçants du village et l'association, concertés tout au long du projet, ont fortement contribué à sa réussite.

L'ouverture en 2022 de l'enseigne LIDL sur l'avenue Marcel Cachin était très fortement attendue.



*Ouverture
du nouveau Lidl*

- Le Centre-ville (48 commerces) : nous avons renforcé l'équilibre commercial et le transfert du Casino a été réussi avec une attention particulière sur la qualité des implantations commerciales en lien avec la SEMPAT (transfert du Casino, ouverture d'un salon de coiffure, d'une offre de soins avec Medsoins...). Ce travail se fait en étroite collaboration avec la Fédération des commerçants du centre-ville, qui accompagne les commerçants

- le Mas du Taureau (20 commerces) : la requalification complète du pôle commercial sera réalisée dans le cadre du projet du Mas du Taureau avec de nouveaux locaux.

● Quatre polarités d'hyper proximité

- La Grappinière : livraison de nouvelles cellules commerciales avec l'accueil de nouvelles enseignes (Vival, boulangerie...) et le transfert des commerces existants :

- route de Genas,

- avenue Salengro : installation de nouvelles enseignes, travaux de voirie,

- rue Garibaldi.

Bien-sûr la Ville s'engage contre les installations illégales, les nuisances et le non-respect de la réglementation, en lien avec les services de l'État. Des fermetures administratives ont été obtenues de la part de l'État, pour des cas de dysfonctionnements majeurs.

MARCHÉS FORAINS

Notre équipe a mis en place un nouveau règlement de fonctionnement des marchés forains, retravaillé avec les forains et leurs représentants en 2021. Le précédent n'avait pas été modifié depuis 2012. Rappelons que nous organisons deux fois par semaine le plus grand marché de la Métropole au Mas du Taureau qui accueille entre 8000 et 12 000 personnes aux revenus plutôt modestes.

Ce sont des nouvelles règles et des évolutions qui ont été définies sur les cinq marchés hebdomadaires afin de mieux répondre aux nouveaux comportements d'achat des clients, d'appliquer les nouvelles réglementations, d'améliorer la qualité et la diversité des produits ainsi que d'améliorer la propreté des marchés.

Le Marché aux puces est entièrement privé. La Ville s'assure, en collaboration avec les forains, de la bonne tenue du marché, et a travaillé sur les abords.



LE MARCHÉ DU RAMADAN

Depuis 2022, la ville accompagne un collectif d'habitants structuré autour d'associations de jeunes, notamment, dans la mise en place d'un marché pendant la période du Ramadan sur le parking à proximité de LeaderPrice. L'organisation, la gestion et la mise en œuvre sont entièrement assurées par le collectif.



LE MARCHÉ DE NOËL

La Ville apporte également son soutien au Rotary Club qui organise un marché de Noël au Palais des Sports Jean Capievic. Sa troisième édition s'est tenue samedi 2 décembre 2023.



VAULX-EN-VELIN, UNE VILLE D'ENTREPRENEURS

Le taux de création d'activité est le deuxième plus élevé de la Métropole de Lyon, nous avons eu le souhait d'accompagner cette dynamique entrepreneuriale initiée dès 2014. Cela se traduit notamment par l'accompagnement des porteurs de projets, le soutien



aux associations spécialisées et l'organisation de la 5^e édition du Café Créa en décembre 2022. Un guide pour les créateurs d'entreprises a également été mis en place.

● **La Maison du projet et de la création d'activité** dans le cadre du NPNRU Grande Ile va être livrée mi-2025.

Elle permettra la mise en place d'un chaînon complet d'accompagnement à la création d'activités afin de soutenir la dynamique en-

trepreneuriale caractéristique dans notre ville : appui à l'amorçage de projet, accompagnement ante et post création, financement et hébergement avec l'appui du tissu associatif que nous accompagnons financièrement et dont l'action est coordonnée par le service économie-emploi.

Dans le cadre du projet du Mas du Taureau, la Ville va créer une zone d'activité économique en 2024.

Action sociale et solidarité

p.52

Vivre en bonne santé

p.54

Seniors

p.56

Handicap, inclusion et accessibilité

p.60

Jumelages et relations internationales

p.64





Une ville intelligente et solidaire

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Vaulx-en-Velin, fidèle à ses valeurs de solidarité, porte une attention particulière au parcours de vie de chacun de ses habitants. Cela se traduit par un accompagnement minutieux des plus fragiles, compte tenu de difficultés sociales qu'ils rencontrent, nécessitant des aides spécifiques adaptées à leurs besoins.

ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place un ensemble d'actions de prévention, en collaboration avec des institutions publiques et privées. Ces actions visent à lutter contre l'exclusion et à soutenir les populations les plus fragiles. La crise sanitaire de 2020 a fortement impacté l'organisation du C.C.A.S. Le service s'est organisé afin de permettre la poursuite de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Cinq référents sociaux sont chargés d'instruire les dossiers d'accès aux droits des usagers dans le domaine social, santé, financier, administratif...

	2020	2021	2022
Dossiers RETRAITE	73	36	145
Aides Alimentaires	73	36	145
Aides Financières	73	36	145

D'une manière générale, il y a une augmentation significative du nombre de demandes d'aides, la crise sanitaire ayant significativement aggravé les situations de pauvreté.

Accueil du CCAS



Néanmoins, concernant les aides aux transports, le CCAS a constaté une diminution du nombre de demandes d'aide aux abonnements TCL du fait des tarifs solidaires mis en place par le Sytral en janvier 2021.

Le service social - Insertion

Le pôle Service social-insertion répond à un besoin d'accompagnement de personnes souvent isolées, sans enfant mineur à charge, et en grande précarité sociale.

Ses principales missions sont de recevoir, d'orienter les usagers, d'assurer un suivi social de toute personne qui souhaite être accompagnée, et de mettre en oeuvre les démarches appropriées en cas d'urgence.

Le nombre de bénéficiaires du RSA suivi par le CCAS est en diminution ces dernières années. Le CCAS, en lien avec la Métropole, assure une partie du suivi des bénéficiaires présents sur le territoire vaudais.

RSA (Revenu de Solidarité Active)	
Année	Bénéficiaires RSA suivis
2022	303
2021	306
2020	320

Prévention des impayés de loyer

La prévention des impayés et des expulsions est un axe fort d'intervention du Service Social Insertion. Des commissions "impayés de loyer" se tiennent régulièrement avec les bailleurs, en présence également de travailleurs sociaux de la Métropole de Lyon.

Mutuelle communale

L'accès aux soins de santé constitue une véritable difficulté pour les personnes en situation de précarité. Parce qu'elles n'ont pas les moyens financiers de souscrire à une mutuelle complémentaire, de nombreuses personnes renoncent trop souvent à se faire soigner. Afin de favoriser un meilleur accès à la santé pour tous, la Ville, dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé, s'est engagée dans la mise en place d'une mutuelle communale, dispositif solidaire permettant de regrouper les adhérents d'une même ville, afin de leur faire profiter de tarifs négociés auprès d'une même complémentaire santé.

Des permanences sont assurées tout au long de l'année au CCAS afin de conseiller les habitants et de les assister dans leurs démarches.

Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Dans le cadre du dispositif du Programme de Réussite Educative (PRE), la Ville, soucieuse de la réussite de chaque jeune vaudais, a mis en place un accompagnement individualisé destiné aux enfants et aux jeunes âgés de 2 à 16 ans, qui rencontrent des difficultés scolaires, éducatives, familiales, sociales ou de santé. Porté par le CCAS, le Programme de Réussite Éducative est financé par l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville.



PRE 2022	2-5 ans	6-10 ans	11-16 ans	16+	Total
Filles	13	46	52	1	112
Garçons	26	72	62	1	161
TOTAL	39	118	114	2	273

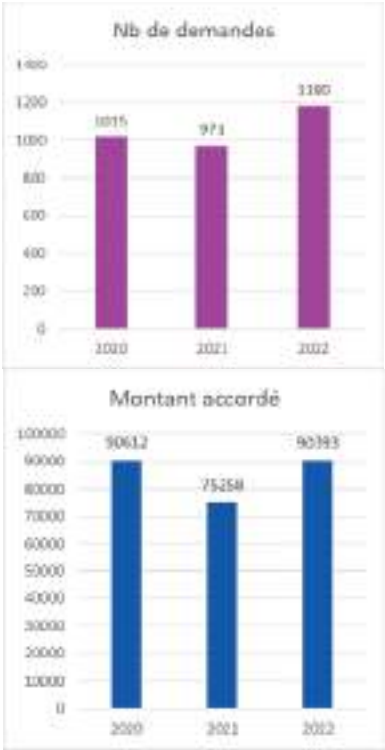
Intervenante sociale au Commissariat

Une convention passée entre le CCAS et l'Etat, dans le cadre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance a permis le recrutement d'une assistante sociale. Celle-ci assure des missions auprès des "victimes" et des "auteurs" de violences conjugales, intrafamiliales. L'assistante sociale accueille le public dans un bureau mis à sa disposition au Commissariat. Elle accompagne et oriente les personnes vers des partenaires locaux, ou vers les services de police. Elle permet également d'évaluer la nature des besoins sociaux. Elle réalise une intervention de proximité dans l'urgence si nécessaire.

Les aides alimentaires

L'aide alimentaire « urgente » est organisée de manière simplifiée afin de répondre aux situations nécessitant une prise en charge très rapide. Elle est ainsi accordée en urgence avant d'être entérinée et/ou reconduite par la commission adaptée qui a lieu chaque semaine. Les demandes d'aides alimentaires correspondent à des ruptures de ressources, attentes d'un droit, dépenses imprévues pour des personnes ayant de faibles ressources.

Le montant total des demandes d'aides alimentaires validé s'est élevé à 90393€ (75 258 € en 2021), soit une augmentation de 20%. Elles interviennent dans différents domaines (logement, santé, frais d'obsèques, énergie, assurance, équipement mobilier/électroménager, nuitées d'hôtel, formation...) et sont versées directement aux créanciers des bénéficiaires.



VIVRE EN BONNE SANTÉ

La préservation de sa santé et de celle de ses proches, l'accès à l'offre de soins sont des préoccupations majeures pour chacun. Même si elle ne relève pas directement d'une compétence municipale, nous avons résolument investi ce champ tant la santé participe du bien être de toutes et tous.

Nous avons été particulièrement mobilisés durant la crise sanitaire du COVID et nous avons renforcé la mise en réseau des différents du territoire pour encourager l'installation de nouveaux professionnels de santé sur la commune permettant ainsi un meilleur accès aux soins des vaudaises et des vaudais.

ACCÈS À L'OFFRE DE SOINS

Nous avons décidé en 2019 d'élaborer un Contrat Local de Santé (CLS) en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé qui nous a apporté les appuis nécessaires pour mener ce projet à bien. L'objectif du CLS est d'agir sur les inégalités sociales et territoriales, d'en réduire l'impact, de créer les conditions de mieux suivre les maladies chroniques par la mise en œuvre d'actions avec les partenaires du territoire.

Face aux besoins du territoire, nous avons accompagné l'installation de professionnels de santé sur la commune.

Ainsi, comme nous nous y étions engagés, une Maison de Santé Pluridisciplinaire a ouvert au Sud de la ville. Cet équipement de proximité est constitué d'une équipe de professionnels médicaux et paramédicaux. Kinésithérapeutes, infirmiers et infirmières, médecins généralistes, sont présents. L'offre de soins de la commune est ainsi enrichie et constitue un argument important pour convaincre de nouveaux professionnels de santé de venir s'installer sur la ville.

Un cabinet de soins non programmés au centre-ville s'est également installé. Il est ouvert

7/7, avec ou sans rendez-vous et une grande amplitude horaire.

De plus, nous travaillons activement avec les équipes de l'Agence Régionale de Santé, le Vignatier et la Fondation Générale du Dispensaire de Lyon à l'extension du centre de santé Jean Goullard pour y accueillir notamment une Maison de l'Enfant et de la Famille.

ACTIONS DE PRÉVENTIONS

Le Point Info Diabète Obésité Surpoids (PIDOS)

Chaque année, plusieurs dizaines de rencontres individuelles et personnalisées sur rendez-vous avec un endocrinologue et un diététicien sont programmées. Ces échanges personnalisés permettent aux habitants de recevoir conseils et écoute active aux différentes questions qu'ils se posent :

- explications sur la maladie du diabète
- conseils personnalisés sur les habitudes de vie, autour de l'alimentation (idée de menus), de l'activité physique, du recours aux soins (médecin traitant)



Activ'été

Durant toute la durée d'Activ'Été au Parc Elsa Triolet et au Stade Aubert, des temps de sensibilisation sont organisés à destination des familles et leurs enfants.

Près de 300 enfants bénéficient ainsi de conseils sur l'hygiène bucco-dentaire. Un stand de sensibilisation aux conduites addictives est installé au plateau Rousseau.

« Aux petits soins pour nos Bambins »

Nous avons développé, en partenariat avec l'association « Sens et savoir », un projet destiné à prévenir le surpoids et l'obésité dès le plus jeune âge grâce à des actions de promotion de la santé : équilibre alimentaire, activité physique, rythmes de vie... Des activités plaisirs et ludiques sont proposées aux enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, des formations sont développées pour les professionnels.

Ce projet a mobilisé 1 530 enfants, 1 000 parents, 150 professionnels du territoire ces trois dernières années, leur permettant ainsi de bénéficier d'un projet novateur et nécessaire pour l'amélioration de la santé des Vaudaises et des Vaudais et pour réduire les inégalités sociales de santé.

SANTÉ MENTALE

Le Conseil Local de Santé Mental (CLSM) est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire et le service de psychiatrie publique. Il permet de décider d'une politique concertée entre la commune et tous les acteurs et de convenir d'un plan d'actions pour l'amélioration de la santé mentale des habitants concernés.

Il est organisé en trois axes (enfance-adolescence-parentalité, logement-hébergement et sensibilisation à la santé mentale), avec des groupes ressources d'appui aux professionnels. Ceux-ci sont un soutien important face aux situations complexes.

Dans ce cadre, nous organisons également des événements comme les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) et les journées mondiales de la santé mentale. Les premières se déroulent en mars, les secondes au mois d'octobre. Elles permettent de réaliser des actions de sensibilisation à destination du grand public.

Nous avons finalisé en juin 2020, la signature d'une convention avec l'UNAFAM pour la mise à disposition d'un local pour les accueils de l'association Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques. Nous avons également accompagné le Lieu Écoute au développement de permanences d'accueil pour les 9-11 ans et renforcé la participation et la sensibilisation des habitants sur les questions de santé mentale par notamment la formation d'une dizaine d'Ambassadeurs Jeunes en santé mentale au Lycée des Canuts dans le cadre du Programme de Réussite Educative.

*Plan de la Maison de santé
Pluri-professionnelle*



Nous portons une ambitieuse politique d'accompagnement et de soutien de nos seniors. Activités sportives, culturelles, loisirs, hébergement, santé... autant d'actions qui traduisent notre attention à nos aînés.

Leur vécu est précieux pour garder en mémoire, pour transmettre et donc pour construire l'avenir de notre ville.

Le renforcement des liens intergénérationnels est primordial.

Les seniors sont étroitement associés

à l'élaboration de nos politiques

publiques grâce au très dynamique

Conseil des seniors qui leur est dédié

mais également grâce à leur forte implication dans les conseils

de quartiers, ou en tant que bénévoles associatifs.



*Après-midi jeux
des seniors*



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX SENIORS FONT LE PLEIN !

Le Service Municipal des Retraités propose tout au long de l'année de nombreuses activités ouvertes à toutes et tous. Chaque semaine, les habitantes et habitants peuvent participer à des après-midi ludiques, conviviaux, souvent gratuits : jeux et convivialité, scrabble, tarot, gymnastique, ateliers chants et créatifs et bien sûr les incontournables ptit'dèj des retraités, Après-midi dansants et Rencontres du Planétarium. L'engouement est fort et la participation nombreuse !

L'ensemble de ces actions nous permet de rompre l'isolement que certains ou certaines de nos aînés peuvent rencontrer dans leur quotidien.

Nous avons d'ailleurs développé une veille sociale téléphonique avec des professionnels formés spécifiquement à l'accompagnement dans la perte d'autonomie et le vieillissement.

Nous soutenons les associations et projets destinés aux "seniors" en apportant notamment un appui financier, logistique comme c'est le cas par exemple avec l'Association Sports et Loisirs des Retraités de Vaulx-en-Velin.





LA SEMAINE BLEUE : UN ÉVÈNEMENT D'AMPLEUR DEVENU INCONTOURNABLE

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la Semaine Bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. Chaque année, nous organisons avec les partenaires plusieurs dizaines d'actions sur tout le territoire pour et avec les aînés.

Il s'agit de conférences, d'expositions, de spectacles, de forums-débats, d'ateliers ludiques ou créatifs, d'activités sportives, de portes ouvertes dans les établissements, de rencontres entre les générations, sans oublier les marches bleues qui rassemblent toutes les forces vives de nos quartiers.

La Semaine Bleue constitue donc un moment privilégié pour informer et sensibiliser les vaudais sur l'implication des personnes âgées

REPAS DES SENIORS

Plus de 600 personnes viennent chaque année assister et participer au repas des seniors qui est un moment fort pour notre ville et notre vie municipale. C'est un moment de partage et de convivialité avec des animations co-portées par la municipalité et les associations de l'ASLRVV et des Mamie Blues.

Animation lors de la Semaine bleue



dans la vie économique, sociale et culturelle de notre ville. La soirée de clôture est chaque année l'occasion de partager un moment de convivialité que ce soit un spectacle de clôture (2021), un défilé de batucada (2022) ou encore un repas dansant et convivial à la Résidence Croizat (2023).

SOUTENIR LES AIDANTS

Nous avons mis en place des séances de sophrologie / ateliers d'information et d'accompagnement aux aidants en 2022, animées grâce au partenariat construit avec l'AGIRC ARRCO. Pour 2024, il sera proposé un projet de soutien aux aidants mené en collaboration avec le pôle Maintien à domicile (qui travaille sur le répit et le soutien aux aidants au quotidien, dans le cadre des interventions réalisées à domicile).

UN PÔLE SERVICES À DOMICILE RéORGANISÉ POUR ENCORE PLUS D'EFFICACITÉ

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes les plus vulnérables, le pôle « vivre à domicile » poursuit son action de soutien et d'accueil pour nos aînés.

En 2021, le service de portage de repas a été intégré au CCAS. Cette nouvelle organisation permet une prise en charge globale et coordonnée des personnes et un maintien à domicile plus qualitatif.

Aujourd'hui, le service d'aide à domicile c'est :

- l'entretien du logement
- l'accompagnement au quotidien (courses, lessives, repassage...)
- l'aide aux petites démarches administratives
- La lutte contre l'isolement

De plus, le service de soins infirmiers à domicile poursuit ses interventions sur prescription médicale 7 jours sur 7.

Chaque année ce sont ainsi plus de 275 Vaudaises et Vaudais qui bénéficient des interventions des équipes du pôle service à domicile.

BIEN ACCUEILLIR NOS SENIORS

La résidence municipale Ambroise Croizat compte aujourd'hui 57 logements réservés aux Vaudaises et aux Vaudais de plus de 60 ans.

Lieu de vie mais aussi de convivialité, elle propose un service de restauration et de nombreuses animations destinées aux résidents et leurs familles.

En 2022, nous avons fêté les 50 ans de la résidence avec des festivités qui ont réuni plusieurs centaines de personnes. Construit avec le Conseil de Vie Sociale, le programme a permis de revenir sur l'histoire de cet emblématique équipement municipal, d'imaginer l'habitat intergénérationnel de demain conçu par des enfants de l'école Mistral et de partager un moment de convivialité !



Mariage à la Résidence Croizat

Des travaux, destinés à améliorer le quotidien des résidents, ont également été engagés notamment la réhabilitation de trois logements, le renforcement de la sécurité du bâtiment et prochainement l'installation d'une pergola grâce à la participation des résidents à la première édition du Budget Participatif.

LE CONSEIL DES SENIORS

La participation au Conseil des Seniors est toujours aussi dynamique ! Espace de réflexion de ses membres sur la vie quotidienne des aînés, il permet également d'affiner leurs besoins et de traduire leurs aspirations.

Il participe ainsi pleinement au dynamisme de la ville par l'organisation d'actions devenues aujourd'hui incontournables comme les « Thés dansants » et « jeux et convivialité » dont le succès ne se dément pas.

Notre commune sait combien les questions mémorielles et intergénérationnelles sont essentielles. Le Conseil des Seniors s'est également saisi de ces enjeux en organisant une visite au Mémorial d'Izieu et en travaillant à la mise en place d'un prix du livre intergénérationnel. Une initiative qui a réuni une trentaine de seniors et de jeunes afin de lire et sélectionner ensemble plusieurs livres dont l'un sera prochainement récompensé !

COLIS DE FIN D'ANNÉE

Ce sont environ 3 500 colis que nous distribuons chaque année, aux habitants de plus de 65 ans de la commune qui en font la demande. Un moment attendu que nous n'avons cessé d'améliorer : enrichir par la proposition d'un deuxième choix de deux colis (colis saveurs et colis terroir), informatiser les demandes pour plus de fluidité et la possibilité de s'arrêter quelques instants pour échanger autour d'une boisson chaude proposée par les associations de jeunesse du territoire. Précisons également que le Conseil des Seniors est associé au choix des prestataires en participant aux dégustations des futurs colis.



© Romain Vallat

UN NOUVEAU PÔLE DE GÉRONTOLOGIE AU VILLAGE !

A l'horizon 2025, un nouveau pôle de gérontologie ouvrira au sein de notre commune. Avec 180 places, l'offre d'accueil de nos aînés au sein de la commune s'enrichit. Très attendu par les habitants, le projet est porté par l'Association Accueil et Confort pour la Personne Agée (ACCPA) à qui nous avons cédé un terrain situé Avenue Franklin, afin de diminuer les coûts du projet.

Futur Pôle de gérontologie



© DR

Ce futur établissement a fait l'objet d'une large concertation avec les habitants afin de co-construire ce projet et de l'insérer au mieux au sein de notre village. Ces rencontres ont porté sur de nombreuses thématiques en lien avec l'environnement urbain du projet, la desserte de l'établissement ou encore la mise en valeur des aménagements paysagers du projet.

Une attention toute particulière a été apportée à la présence de la nature, et au cadre d'accueil du pôle afin que les résidents puissent bénéficier d'un environnement naturel qui soit à la fois apaisant et respecte la biodiversité et les enjeux climatiques et durables de notre temps.

HANDICAP, INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ

***Notre engagement politique en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap est intégré à l'ensemble de notre action municipale.
Un service municipal dédié a été créé dès 2017.***

RENDRE LA VILLE ACCESSIBLE À TOUS, PARTOUT, TOUT LE TEMPS !

En 2017, la ville de Vaulx-en-Velin a installé la Commission Communale d'Accessibilité (CCA), avec l'objectif de promouvoir l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap dans la ville. La Commission s'est saisie des sujets d'accessibilité sur plusieurs sujets : l'accessibilité des bâtiments bien-sûr mais également les aménagements de voiries, la création de cheminements, aussi déterminants que la mise en place du lien social et professionnel. La Commission a à la fois un rôle consultatif et celui d'observatoire local de l'accessibilité. Il s'agit d'une instance de concertation qui dresse le constat de l'état d'accessibilité, établit un rapport annuel, fait toutes les propositions utiles et nécessaires pour améliorer la mise en accessibilité de l'existant

16 nouvelles places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) ont été créées au cours des années 2020 à 2023, soit 142 places au total.

Le patrimoine de la ville compte 97 Établissements Recevant du Public (ERP) tels que le service à la population, les groupes scolaires, la salle polyvalente ou les équipements sportifs. Un diagnostic réalisé en 2015 indiquait que 72 ERP ne répondaient pas aux directives



Sensibilisation au handi'sport

d'accessibilité de la loi n°2005-102. Nous avons programmé les travaux de ces établissements dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) pour un montant total de 6 508 126 €, dont la réalisation est programmée sur une période de 9 ans, et sera achevée à la fin du mandat.

La Ville a mis en place une **Commission Consultative d'Accessibilité** et de sécurité pour les personnes en situation de handicap. La CCA s'engage maintenant dans des visites de chantiers urbains afin de vérifier la conformité d'usage des travaux. La CCA se positionne également sur le suivi des travaux du T9.



Semaine des Rencontres du handicap

Par ailleurs, des sous-commissions se sont créées, afin que les membres de la CCA deviennent davantage acteurs dans une dynamique transversale et inclusive, répartie, outre l'accessibilité, sur la communication et la sensibilisation, l'accès aux loisirs, à la culture et au sport, l'accessibilité événementielle.

LA CHARTE ACCESSIBILITÉ ET LE GUIDE PRATIQUE

Enfin, sous l'impulsion de la Commission Accessibilité, nous avons mis en place un guide pratique : comment rendre son événement accessible ?

Il contient un ensemble d'actions et de mesures à mettre en place pour organiser des événements accessibles à tous, reprenant les recommandations exprimées par les associations spécialisées dans le domaine du handicap.

Il permet ainsi une meilleure coordination des réponses apportées aux habitants porteurs de handicap. Il s'adresse à tous les organisateurs d'événements : pilotes, dirigeants, équipes et prestataires.

ACTIV'ÉTÉ S'ADAPTE D'ANNÉE EN ANNÉE

Événement estival majeur de la Ville de Vaulx-en-Velin, il inclue tous les Vaudais aux activités sportives, culturelles et de loisirs entre juin et août. Partage et échange sont au cœur de cet événement qui rassemble petits et grands autour d'animations sportives et ludiques en plein air !

D'année en année, enfants, jeunes et familles concernées par le handicap mesurent les effets, les bienfaits des actions réalisées pour la mise en accessibilité des sites et de l'offre. La finalité, accueillir tous les enfants, tous les jeunes avec leurs envies, leurs capacités, quel que soit leur difficulté ou handicap.

PLUSIEURS RÉALISATIONS

- Accueil de journalistes de web radio Station/Station et 7 jeunes de l'IME Yves Farge à l'Atelier Léonard de Vinci
- La mission handicap et accessibilité travaille en transversalité avec les services et directions de la ville.
- La Journée internationale du Handicap s'est déroulée durant toute une semaine du 28 novembre au 3 décembre 2022
- Travail partenarial fort avec l'association HEi (Handicap Éducation Inclusion Innovation) afin de sensibiliser les agents et les élus au handicap et à l'accessibilité.
- L'agenda d'accessibilité programmé est un vaste plan de travaux dans les bâtiments communaux (écoles, crèches, gymnases, accueils périscolaires) de mise aux normes d'accessibilité permettant à toute personne porteuse de handicap de pouvoir utiliser ces équipements (ex: ascenseurs, ADAP, rampes d'accès...)
- Soutien aux aidants: en lien avec le programme "Métropole Aidante", la Ville met en place des actions de soutien et d'accompagnement aux aidants (permanences associatives, temps de répit pour les familles, informations sur les ressources existantes)
- Inauguration le 25 mai 2023, dans le cadre de la première édition du Budget Participatif, d'une aire de jeu inclusive qui permet à tous les enfants, porteurs de handicap ou non, de s'amuser ensemble sans discrimination.



HANDICAP ET TRAVAIL

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap est un sujet porté par la Ville depuis plusieurs années.

Afin de poursuivre et développer la politique d'accueil et de maintien dans l'emploi en faveur des personnes reconnues travailleurs handicapés, la Ville et le CCAS se sont engagés avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique FIPHFP, en signant une convention d'engagement pour la période de janvier 2020 à juin 2023. Des actions sont ainsi mises en œuvre, comme le Duoday, l'organisation de la Journée Internationale de la Personne Handicapée (JIPH).

UN CENTRE CULTUREL CHARLIE CHAPLIN ENFIN ACCESSIBLE À TOUS

Notre équipement culturel majeur devait permettre d'accueillir tous les Vaudais. Nous avons veillé à ce que cela devienne une réalité. L'entrée dans l'équipement est accessible pour les personnes à mobilité réduite (rampe, ascenseur). Les toilettes sont dotées d'un signal d'alarme visuel. Depuis octobre 2020, le centre culturel Charlie Chaplin est équipé d'une nouvelle tribune, dont la numérotation des fauteuils et rangées est lisible pour les personnes malvoyantes et aveugles (écriture en braille). Elle est également dotée d'un éclairage des marches et de sièges au premier rang amovibles permettant l'intégration à part entière des fauteuils des personnes à mobilité réduite (P.M.R) au gradin.



*Accès PMR
au Centre Chaplin*

Le centre culturel est engagé dans le Parcours Culturel Spectateurs Sourds et propose ainsi des spectacles adaptés aux personnes sourdes et malentendantes.

Un concert adapté en LSF (Langue des Signes Françaises), a été organisé dans le cadre du festival Décembre en Francophonie et de la Journée internationale des personnes handicapées.

Un parcours culturel avec des jeunes de l'IME Yves Farge est mis en place depuis 2019 avec l'organisation de visites du centre culturel, la participation à plusieurs spectacles de la saison et des interventions autour de la posture du spectateur. Un accueil et un accompagnement des enfants en souffrance psychique dans le cadre scolaire sont menés en amont et pendant les sorties aux spectacles, en lien avec les AESH.

AIRE DE JEUX INCLUSIVE

Premier équipement de ce type sur la commune, dans un objectif de partage de jeux pour tous les enfants, valides ou en situation de handicap. Ce projet a été voté puis financé par le budget participatif, en coordination avec le quartier Thibaude, Vernay, Verchères.



Aire de jeux inclusive

JUMELAGES RELATIONS INTERNATIONALES

La fin de la crise sanitaire a permis de redonner un coup d'accélérateur au travail partenarial que nous menons avec les jumelages « historiques » de notre commune mais aussi d'ouvrir une nouvelle page de la coopération décentralisée avec le tissu associatif vaudais, indispensable dans la mise en œuvre d'actions concrètes au service de la solidarité internationale dont notre commune est si fière !

CONSOLIDER ET ENRICHIR NOS JUMELAGES

Nous avons reçu une délégation de la ville d'Artik conduite par son Maire en juin 2022. Nous avons ainsi réaffirmé l'importance des liens qui unissent nos deux villes par la pose d'une plaque inaugurale rue d'Artik mais également par l'envoi d'un camion benne cédé par la Métropole de Lyon. En complément, nous poursuivons le développement d'actions en faveur de la francophonie pour les enfants d'Artik.

Les perspectives de travail concrètes sont tout aussi immédiates avec la ville de Beit Sahour dont le Maire a été reçu en délégation pendant plusieurs jours en juin 2023. Aménagement de voirie, environnement, les sujets de coopération et d'entraide sont nombreux. Avec Ponte de Barca au Portugal, les relations sont toutes aussi fructueuses en particulier sur les questions économiques et touristiques par la création d'un événement annuel sur les produits portugais.

Par ailleurs, nous finalisons le jumelage avec une ville espagnole et œuvrons au développement d'un partenariat renforcé avec la ville de Chlef en Algérie.

Dévoilement d'une plaque et réception du Maire d'Artik



Réception du maire de Beit Sahour en Palestine



Réception du maire de Ponte da Barca au Portugal



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Ces dernières années, les catastrophes naturelles et conflits armés ont nécessité un travail de mobilisation de service des Relations Internationales. Notre ville a participé aux élans de solidarité nationaux et internationaux pour venir en aide aux populations civiles, premières victimes de ces tragédies qui frappent les plus démunis.

A chaque fois, notre commune a choisi d'apporter son aide soit à des ONG mondialement reconnues, soit à des associations vaudaises dont les liens avec les pays concernés sont établis depuis longtemps.

- Tremblement de terre en Haïti : 2 000 € versé pour la Fondation de France
- Organisation d'une collecte de don à destination des civils ukrainiens avec l'association Lyon Ukraine et versement d'une subvention de 5 000 € à l'UNICEF
- Inondations au Pakistan : versement d'une subvention de 2 000 € à l'ONG Alliance Urgence »
- Tremblement de terre en Turquie et en Syrie : versement d'une subvention de 4 000 € à la Fondation de France
- Tremblement de terre au Maroc : versement d'une subvention de 2 000 € à l'UNICEF et mise à disposition d'un local de stockage de dons à l'association des Franco-Marocains de Vaulx-en-Velin et versement d'une aide à l'acheminement de 1 000 €
- Inondations en Libye : versement d'une subvention de 2 000 € à la Croix-Rouge
- Nous avons également voté une subvention de 2 000 € à l'UCFAF afin de permettre l'acheminement de fournitures et de matériels de 1ères nécessités à destination des réfugiés du Haut-Karabagh arrivés à Artik en septembre 2023.

Collecte pour l'Ukraine



APPEL À PROJETS SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Pour la première édition en 2023, la ville a consacré un budget total de 15 000 € au financement de ces initiatives. Les porteurs de projets lauréats recevront une subvention d'un montant maximum de 4 000 € afin de développer leurs projets.

De nombreuses associations de notre territoire s'organisent en portant des projets concrets de solidarité internationale. Dans un monde où la pauvreté augmente et dans lequel la mondialisation accentue l'interdépendance entre les pays, il s'agit de co-construire ensemble, des projets solidaires visant à réduire les inégalités et à garantir l'accès aux droits fondamentaux (éducation, alimentation, santé, accès à l'eau...). Toutes les associations Vaudaises peuvent donc s'y engager. Nous souhaitons ainsi stimuler, valoriser l'engagement des jeunes et enfin accompagner et structurer l'écosystème Vaudais de la solidarité internationale.



Sport

p.68

Culture

p.72

Vie associative

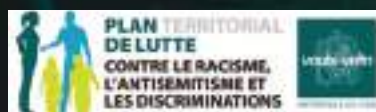
p.76

Mémoire

p.77

**Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme
et les discriminations**

p.78





Une ville dynamique, engagée et unie

***Le sport joue un rôle majeur.
Il contribue au bien être des pratiquants,
véhicule les valeurs de respect,
de persévérance, encourage l'esprit
d'équipe et participe à l'éducation
des plus jeunes.***

Nous poursuivons notre soutien au réseau associatif sportif vaudais, un soutien qui place Vaulx-en-Velin comme l'une des villes de la Métropole de Lyon qui finance le plus le sport. Nous nous attachons également à construire et à rénover des équipements dans le cadre d'une programmation qui permettra à terme d'assurer aux vaudaises et aux vaudais les conditions d'une pratique sportive encadrée ou libre de qualité. Nous nous employons aussi à renforcer la féminisation du sport et à favoriser l'émergence de nouvelles disciplines sportives sur notre commune (Lutte gréco-romaine, Twirling Baton, E-Sport).

Enfin, nous avons réaffirmé notre confiance et notre appui à l'Office Municipal des Sports dont l'implication forte auprès des clubs et des habitants est à saluer.

SOUTIEN AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

La municipalité met à disposition à plus de 10 000 licenciés des clubs ou adhérents d'association d'éducation par le sport, 22 équipements sportifs couverts et 3 stades. Au-delà de ces équipements, nous subventionnons pour près de 1 600 000 euros les associations sportives. Il est important de souligner que malgré l'arrêt ou la baisse significative des activités sportives pendant la crise sanitaire, la Ville a maintenu en 2020 et 2021, les subventions de chacune de ces structures sur un montant similaire à celui versé en 2019 alors que d'autres communes avaient fait le choix

*Club de gymnastique
au Palais de Sports*



de les diminuer durant cette période de ralentissement.

Les subventions aux clubs sont versées de manière transparente sur la base de critères qui avaient été définis au précédent mandat dans le cadre d'une grande consultation avec les clubs organisée en 2014. Ces critères accordent une place importante au nombre de licenciés vaudais au sein du club, à la présence de sections féminines, de jeunes de moins de 18 ans. Le rayonnement des clubs et le sport de haut niveau sont également pris en compte. La création de ces critères de subvention a été complétée en 2021 par la mise en place de conventions d'objectifs, conventions qui permettent aux clubs d'améliorer la structuration de leur fonctionnement et de leur programmation annuelle et à la Ville de s'assurer de la bonne utilisation des subventions versées.

Nous soutenons aussi les clubs dans l'organisation de leurs événements sportifs qui participent au rayonnement de Vaulx-en-Velin : l'Internationale de Pétanque qui se déroule chaque année en octobre et qui rassemble plus de 400 équipes, Championnat de France d'Haltérophilie, Galas amateurs et professionnels de Boxe, compétition internationale de Karaté, tournois annuels des clubs, etc.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Réouverture prochaine de la piscine

Jean Gelet

Après une longue période d'attente liée à la crise du Covid et à la défaillance d'une entreprise en charge de sa rénovation, la piscine Jean Gelet ouvrira de nouveau ses portes au printemps 2024. Durant la période transitoire, nous avons veillé au maintien des activités du club de natation, des scolaires et des seniors grâce à la mise à disposition de créneaux supplémentaires à la piscine de l'ENTPE, mais aussi sur les communes de Bron, Chassieu et Meyzieu.

Nous avons investi 7 millions d'euros, avec le soutien de l'Etat et de la Région, dans cette rénovation complète qui comprend notamment l'amélioration des conditions d'accueil du public et en particulier celui des personnes porteuses de handicap, la restructuration de la zone bassin, des travaux d'amélioration des performances énergétiques de l'équipement, la création d'une plage extérieure avec la présence de jeux d'eau pour les enfants (splashpad). Une phase de concertation vient d'être engagée pour définir le fonctionnement futur de l'équipement. Celle-ci réunit, l'Office Municipal des Sports et les clubs utilisateurs, les représentants des Conseils de Quartier, des Seniors, les riverains, l'Education Nationale.

Ouverture de l'équipement sportif, pétanquodrome, Aimée-Marie Lallement au Village

Ce nouvel équipement avec une ossature en bois avec une empreinte écologique réduite a ouvert ses portes en 2023. Le montant des travaux s'élève à 3 725 000 euros financé par la Ville, l'Etat et l'Agence Nationale du Sport. L'équipement comprend une halle couverte avec 16 pistes de pétanque, des locaux communs (bureau, salle associative, club house), une tribune centrale pouvant accueillir 150 personnes, la création de places de stationnement et d'arceaux. La végétation existante du site a été conservée offrant un espace extérieur convivial.

*Chantier de la piscine
Jean Gelet*



Création d'un espace E-Sport sur les Quartiers Est : le National E-Sport Club Community (NECC)

Avec le concours de Lyon Métropole Habitat (propriétaire des lieux), de l'Etat, de la Ville de Vaulx-en-Velin et d'LDLC-OL et de la société Mild, un espace dédié au e-Sport (2 millions de pratiquants en France, 420 000 dans la Région AURA) a ouvert ses portes avenue Georges Dimitrov.

Le National E-Sport Club Community (NECC) installé sur près de 375 m² est le premier lieu en France qui propose un encadrement de la pratique E-sportive amateur qui est en plein essor.

Cet équipement permet de sortir les jeunes de la pratique isolée du jeu vidéo et de transmettre les bons usages. Il constitue de ce fait également un lieu ressource pour les parents. Le NECC s'inscrit résolument dans une démarche intergénérationnelle avec le constitution d'une équipe seniors vaudoise qui participe à des compétitions régionales et même nationales !

*L'équipement sportif
A-M Lallement*



PROGRAMMATION DE 3 NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Nous programmons la construction de 3 nouveaux équipements sportifs sur la Ville avec des fonciers maîtrisés : au sud à proximité directe de l'école Katherine Johnson, au Village dans le cadre de la construction de l'école Simone Veil et au Mas du Taureau sur le périmètre de l'école Youri Gagarine. Ce dernier entrera dans une phase opérationnelle en 2024/2025. La construction de ces équipements feront l'objet d'une concertation avec les habitants et en premier lieu avec l'Office Municipal des Sports et les clubs.

RÉNOVATION DES GYMNASES ET STADES

Nous avons engagé en 2023 des travaux au gymnase Henri Wallon à la Grappinière avec le remplacement de la totalité du sol sportif. Nous finaliserons la rénovation de l'équipement en 2024 avec l'isolation thermique et phonique et les travaux de finition à l'intérieur du gymnase. Les habitants pourront disposer ainsi d'un équipement refait à neuf.

Nous avons remplacé le terrain synthétique du stade Ladoumègue, réalisé des travaux d'étanchéité gymnase des Noirettes mais aussi au gymnase Ambroise Croizat, effectué des travaux d'accessibilité au Palais des Sports, remplacé les Skydomes au Gymnase Jean-Jacques Rousseau, assuré le passage en LED des éclairages du Boulodrome, rafraîchi des vestiaires-douche au Gymnase Aubert et des sanitaires à la salle de boxe Mohamed Ali.



Nous avons également réalisé des travaux de séparation du réseau pour les douches arbitres au gymnase Blondin, installé la fibre optique au Palais des Sports.

Des travaux importants seront réalisés au Stade Édouard Aubert avec la reprise des façades et l'isolation thermique du bâtiment du complexe sportif, mais également au stade Francisque Jomard dans le cadre du projet tramway T9 avec la reconstruction des vestiaires et du club house du club.

*City stade
des Verchères*



© Rochat/Chaabnia

TERRAINS SPORTIFS DE PROXIMITÉ/ CITY-STADES

Avec le soutien de la fondation OL et de Lyon Métropole Habitat, le City stade des Verchères a été rénové. Dans le cadre du budget participatif, le terrain sportif de proximité situé à proximité de l'école Frédéric Mistral rue Stalingrad a fait l'objet également de travaux de rénovation, un Pump Track sur l'Esplanade Jean-Jacques Rousseau et un Street Work Out sur la place des Cardons au Village ont été créés.

Nous réaliserons en 2024 sur les espaces extérieurs du Gymnase des Noirettes à l'angle de l'avenue Henri Barbusse et de la rue des Frères Bertrand un lieu destiné à la pratique sportive libre. 350 000 euros seront investis pour la création d'un city-stade dédié à la pratique du football, un terrain de basket 3x3 et une aire de jeux pour les plus petits.

ACTIV'ÉTÉ : UNE OFFRE ÉLARGIE PROPOSÉE AUX HABITANTS

Moment très attendu l'été par les habitants et notamment les plus jeunes, Activ'Été propose avec le soutien de l'Etat et de la Métropole de Lyon depuis 2020, trois sites dédiés aux activités sportives et de loisirs, avec le parc Elsa Triolet au Nord, le stade Aubert au Sud (structures gonflables, piscine, initiation à la pratique sportive), et le plateau Rousseau sous la conduite de l'OMS et la participation des clubs vaudais avec un chiffre de plus de 51 691 visiteurs sur ces trois sites en cumulé en 2023.

Activ'Été c'est également l'ouverture nocturne des gymnases pendant l'été pour permettre aux jeunes de pratiquer le futsal, des animations sportives et culturelles dans la proximité, dans les quartiers au plus près des habitants, au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), des colos apprenantes, des chantiers jeunes pour un budget global de 1,2 millions d'euros sur la période du 15 juin au 31 août.

*Activ'été
au Parc Elsa Triolet*



*Activ'Hiver,
le petit frère...*



*Activ'été
au Stade Aubert*

Les structures culturelles vaudaises jouent un rôle fondamental dans la préservation, la promotion et la diffusion de la culture.

Nos orientations ont pour objectif de permettre à l'ensemble des vaudaises et des vaudais d'accéder à une offre culturelle riche, dynamique qui repose tout à la fois sur des équipements de qualité et sur des événements d'ampleur y compris à rayonnement métropolitain.

Durant la crise sanitaire, nos structures ont, comme partout en France, été fortement impactées par les épisodes successifs de confinement. Néanmoins, leur dynamisme et leur agilité conjugués à une attente forte des habitants de la ville leur ont permis de retrouver progressivement leur public.

LE CENTRE CULTUREL CHARLIE CHAPLIN

A 40 ans, le Centre Culturel Charlie Chaplin est un équipement culturel fort de notre commune. Reconnu par les vaudaises et les vaudais, il voit ses chiffres de fréquentation augmenter grâce à une programmation ambitieuse et accessible.

Depuis l'obtention du Label Scène régionale en 2020, son influence et son importance n'ont fait que grandir. L'intégration au réseau du Maillon ainsi que le développement de projets culturels et d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) à l'échelle de Rhône Amont depuis 2023 témoigne de notre ambition pour la culture.

*Spectacles
au Centre culturel
Charlie Chaplin*



Nous nous étions engagés à développer des parcours spectateurs à destination des collégiens et lycéens. C'est aujourd'hui chose faite et ils sont 1 500 à en bénéficier chaque année. Cette action permet aux jeunes vaudais de profiter de représentations et rencontres artistiques de qualité et de les voir plus nombreux au théâtre.

En complément, la création de nouvelles formules abonnement comme le Pass Famille et le Pass Musique montre une réelle volonté d'adapter l'offre culturelle aux besoins et aux attentes du public. Ces nouvelles formules contribuent à attirer de nouveaux spectateurs et à fidéliser ceux qui fréquentent déjà le Centre.

● Manifestations culturelles

Tout au long de l'année, le Centre Culturel Charlie Chaplin démontre qu'il est également un carrefour des initiatives portées par les associations et les habitants. Journée internationale des droits des femmes, soirée des bénévoles, Journée de l'Outre-Mer et diverses conférences rythment l'année culturelle du territoire.

Soulignons l'exceptionnel dynamisme du Festival Arta Sacra dont la 8ème édition vient de se terminer. Dans un moment où notre pays s'interroge sur sa capacité à faire Nation commune, le festival Arta Sacra est un temps de rencontres et de partages inédits. Il exprime combien les arts sacrés ont irrigué toutes les civilisations humaines, inspirant la musique, le théâtre, le chant, la danse, les arts plastiques. Son originalité réside également dans son pilotage assuré par un collectif d'associations et d'habitants soutenu par la ville. En 2023, avec le soutien de la Métropole, Arta Sacra a étendu sa programmation aux villes voisines de Décines-Charpieu, Meyzieu et Jonage.

Ces initiatives mettent en lumière son rôle central dans la dynamique culturelle du territoire et sa volonté d'offrir des expériences enrichissantes à un public de tout âge.

En 2025, la Battle internationale de Vaulx-en-Verdin fêtera son dixième anniversaire. Organisée chaque année avec le Collectif Street Off du célèbre danseur B boy Lilou qui en assure la direction artistique, cet événement d'envergure internationale rassemble des artistes et des danseurs venus du monde entier. Il se tient au Cirque Imagine au Carré de Soie.

Festival Arta Sacra



L'ECOLE DES ARTS

Depuis 2014, nous avons travaillé à une réelle démocratisation de l'accès à la pratique musicale et à l'Ecole des Arts. L'établissement conjugue excellence et ouverture au plus grand nombre. D'abord par le développement d'une politique tarifaire adaptée et incitative, notamment pour les familles.

De plus, les équipes de l'Ecole des Arts ont développé de nouvelles formations en arts plastiques et théâtre dans tous les collèges et lycées de la ville, dont un réalisé au studio Hip-Hop en partenariat avec le Lycée des Canuts.

● Les arts à l'école

Depuis 2021, les « arts à l'école » ont été déployés dans les classes de CM1 et CM2. Des musiciens interviennent durant les temps scolaires et périscolaires avec des restitutions de projets communs. Orchestre à cordes à Vilar, danses et arts plastiques à Wallon, théâtre à l'école King, résidences d'artistes dans les collèges reflètent l'importance que nous accordons à la pratique artistique dès le plus jeune âge.



*Spectacle de Noël
de l'École des Arts*

● Classe à Horaires Aménagés Théâtres

En partenariat avec le collège Aimé Césaire, nous donnons une impulsion nouvelle à l'éducation artistique et culturelle par la pratique du théâtre. Deux classes de 12 élèves chacune ont ainsi été mises en place. Cette classe offre aux élèves la possibilité de recevoir, au sein de leur formation scolaire générale, un enseignement dans le domaine du théâtre, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances de réussite. Avec la Classe à Horaires Aménagés Musique du collège Henri Barbusse et l'enseignement de l'architecture au collège Pierre Valdo, les jeunes vaudaises et vaudais élargissent leur horizon professionnel tout en renforçant l'attractivité des établissements.

L'ATELIER LÉONARD DE VINCI

La culture au coeur du Mas pour tous les vaudais

Dessiné par l'architecte Rudy Ricciotti, l'Atelier Léonard de Vinci a fait l'objet d'une concertation avec tout à fait unique de par son ampleur et la qualité des échanges que nous avons eu avec habitants. La participation habitante se poursuit d'ailleurs via une gouvernance originale et la création d'un Conseil d'exploitation et comprenant des représentants d'associations et des usagers.

Avec plus de 150 000 visiteurs depuis son ouverture en février 2022, le succès de cet équipement phare pour notre ville ne se dément pas. Les vaudaises et les vaudais sont nombreux à bénéficier chaque jour des multiples espaces mis à leur disposition. Médiathèque, centre social, salle de spectacle, studio de danse et de création, fablab, ludothèque, cuisine ont trouvé leur public via une programmation qui permet de travailler, se former mais aussi de pratiquer des activités culturelles ou artistiques. C'est aujourd'hui une structure incontournable au coeur du futur Mas du Taureau.

L'Atelier Léonard de Vinci



Notre réseau de lecture publique (3 bibliothèques + L'Atelier) incarne tout à la fois des espaces d'apprentissage, de rencontre et de dialogue. Il offre à tous l'opportunité d'accéder à une richesse de connaissances, littéraires, scientifiques, historiques ou artistiques. La qualité du maillage territorial des bibliothèques municipales garantit à tous les habitants la possibilité d'accès à des équipements de qualité dont la diversité des fonds contribue à réduire les inégalités intellectuelles et sociales.

CINÉMA LES AMPHIS

Dans le cadre du plan d'efficacité énergétique que mis en œuvre en 2022 pour faire face à l'inflation, nous avons temporairement fermé les Amphis. La trop faible fréquentation de l'équipement nous conduit également à repenser le projet culturel de l'image et du son de la commune. Si le Festival du Film Court Francophone poursuit sa programmation, nous souhaitons redonner un nouveau souffle au cinéma par la construction d'un projet pensé par et pour les habitants. Les élèves des écoles élémentaires et les collégiens continueront d'assister à des projections sur le temps scolaire mais nous voulons redonner toutes ses lettres de noblesse au 7^e art. Les Amphis rouvriront donc en 2024. Il seront un lieu de culture, d'éducation à l'image, de mémoire afin de véritable-

ment enrichir le capital culturel des vaudaises et des vaudais. Nous exploiterons pleinement le potentiel de cet espace aussi bien sa salle de cinéma, que le théâtre de verdure ou les salles attenantes.

LE PLANÉTIARIUM

Le Planétarium a proposé des activités sur les réseaux sociaux (conférences, JT du Ciel, des lives...) qui ont permis de mieux le faire connaître. 90 000 internautes ont suivi en direct le décollage de Thomas Pesquet (200 000 vues sur Twitch). Le Planétarium a participé en juin 2023 à l'événement « aux 4 coins de la Métropole » (en partenariat avec la Métropole de Lyon) qui aura permis de faire découvrir le planétarium au titre du développement du tourisme de proximité (environ 500 visiteurs). De nombreux partenariats avec les Universités, les Grandes Ecoles et les Instituts de recherche permettent à l'établissement d'être un acteur incontournable de la culture scientifique et technique sur la région.

Poursuivre l'ouverture du Planétarium à tous les âges, des tout petits aux seniors, continuer de sensibiliser les jeunes au monde scientifique via les établissements scolaires et centres de loisirs (Congrès scientifique des enfants, Space Academy).

● Le congrès scientifique des enfants

Le congrès scientifique des enfants (partenariat Cité de l'Espace de Toulouse, le CNRS et l'Université Lyon 1) aura permis chaque année à 150 jeunes conférenciers (cycle 3 : CM1 à 6ème) de Vault-en-Velin de découvrir le monde de la recherche à travers la mise en place d'un véritable congrès scientifique (thématiques : je construis mon collège sur la lune en 2018/2019, je voyage et construis mon collège sur Mars 2019/2020, 2020/2021 et 2022/2023).

Des doctorants ont été appelés à intervenir auprès des classes et la restitution a eu lieu en fin d'année scolaire au Planétarium.

Projection au Planétarium



- **Space Academy**, une centaine d'enfants issus des centres de loisirs de Vault-en-Velin ont été accueillis chaque année pour suivre une simulation de formation d'astronaute (activités sportives, découverte du monde de l'industrie spatiale, de labos de recherche et jeux collectifs participatifs).

- « **Regarde le ciel** » animation petite enfance, chaque année un millier d'enfants (accompagnés par un parent ou une assistante maternelle) ont été accueillis pour une découverte sensorielle de leur environnement proche et de l'univers



Congrès scientifique des enfants au Planétarium

Pour les seniors, d'une part une action collaborative est proposée à des seniors afin d'intervenir bénévolement lors d'actions culturelles diverses (scolaires, événementiels). D'autre part, des séances d'astronomie immersives sont proposées pour les seniors de Vault-en-Velin (partenariat avec le service retraité), soit environ 250 personnes accueillies chaque année.

VIE ASSOCIATIVE

Face aux crises successives qui depuis trois ans se cumulent, crise sanitaire, crise énergétique, inflation, la Ville a fait le choix de préserver et soutenir le tissu associatif vaudais. En 2020 et 2021, malgré une activité plus réduite, la majorité municipale a souhaité maintenir les montants de subventions aux associations au même niveau. L'aide financière a été abondée par les fonds exceptionnels Fonds de quartiers solidaires de l'Etat spécifiquement dédiés aux villes ayant des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, fonds demandés par les maires des villes populaires.

Notre équipe municipale est soucieuse de soutenir au mieux les associations de la commune, véritables actrices de la cohésion sociale. La collectivité a ainsi pour objectif d'offrir aux associations de bonnes conditions pour développer leurs projets quels que soient les domaines d'activités : solidarité, culture, sports, santé, emploi, éducation, accès aux droits, etc. Après avoir mis en place le dossier unique de demande de subvention en 2015, nous avons fait le choix en 2021 de mettre en place un conventionnement formalisant les objectifs partagés par la Ville et les associations pour les subventions annuelles, ceci à la fois dans un souci d'accompagner les associations locales et à la fois dans notre volonté de rendre encore plus transparent nos finances publiques.

Le budget annuel alloué aux associations et aux clubs sportifs depuis trois ans est environ de 5 millions d'euros. Il permet de venir en soutien à plus de 130 associations répartis sur l'ensemble du territoire, intervenant dans tous les domaines (culture, sport, emploi, éducation...) et auprès de tous les publics.

*Forum des associations
au parc Elsa Triolet*



La Ville accompagne plus de 300 associations avec notamment :

- 110 associations hébergées
- 1000 mises à disposition associatives dans 22 équipements en moyenne chaque année.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Il est organisé chaque année en septembre avec pour objectifs :

- de valoriser le tissu associatif vaudais
- d'inviter les associations à présenter leurs activités
- de développer des liens entre les associations
- de mettre en connexion les demandes d'habitants avec l'offre associative



Il accueille chaque année plus de 1500 visiteurs et rassemble environ 90 associations autour :

- de stands de restauration ;
- de jeux et d'ateliers ;
- d'actions de sensibilisation, des initiations et des démonstrations sur de multiples thématiques.

Depuis 2022, afin d'en faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap, nous avons mis en place :

- Cheminement PMR
- Toilettes PMR
- Mise en place de stationnement PMR.
- Handi-accueil fondu dans l'accueil général.
- Location de fauteuils roulants
- Communication FALC.
- Signalétique par symbole pour faciliter la lecture.

Les cérémonies commémoratives sont l'occasion d'honorer la mémoire des combattants et des victimes de guerre et représentent un outil important de transmission de la mémoire et des fondements républicains aux jeunes générations. Elles constituent notre mémoire commune et ont vocation à rassembler l'ensemble des vaudaises et les vaudais dans des moments d'échanges et de communion partagés.

Remercions ici l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC), l'Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR) pour leur investissement et leur présence à chacune de nos douze cérémonies annuelles.

Pour chacune d'entre elles, nous nous attachons à travailler avec les associations d'anciens combattants mais également à soutenir des collectifs d'associations et d'habitants qui œuvrent pour la mémoire au travers notamment de l'organisation d'événements culturels liés aux cérémonies (spectacles, conférences, séances de cinéma...).

Saluons le Collectif Mémoire commune pour le travail que nous avons mené ensemble pour le 60^e anniversaire des Accords d'Evian avec la venue remarquée de l'historien Benjamin Stora, les membres du collectif Manouchian qui participent à l'organisation de la plus importante commémoration éponyme en février, AMAFI pour l'hommage rendu aux tirailleurs sénégalais ou encore l'association Lyon Outre-Mer qui chaque année organise la journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Des expositions de l'ONAC sur les " Juifs de France dans la Shoah " pour la journée des justes en 2022 et celle sur la « Guerre d'Algérie Histoire commune, mémoire partagée ? » également la même année rendent accessi-

ble au plus grand nombre tout un pan de notre histoire partagée.

Il faut enfin saluer l'engagement croissant des écoles, collèges, lycées ou Centre Sociaux qui font un travail remarquable avec des élèves et des jeunes avec des lectures de textes et de témoignages mais également l'Union Sportive des Ecoles Primaires (USEP) qui organise en collaboration avec les associations d'anciens combattants « Les chemins de la mémoire » regroupant ainsi chaque année plusieurs centaines d'élèves des écoles primaires et collèges de la commune. Accompagnés de leurs enseignants, ils partent à la découverte des nombreuses rues et bâtiments qui portent les grands noms des résistantes et résistants de l'histoire de France. Une action remarquable de transmission aux jeunes générations qui, en 2023, a réuni 700 écoliers.



LE PRINTEMPS DES CIMETIERES S'INVITE DANS LES ECOLES

En partenariat avec les associations mémorielles, la Municipalité a organisé 6 éditions du Printemps des Cimetières. A partir de la richesse des connaissances des habitants, de leurs témoignages, anecdotes et objets et complété par une importante documentation des Archives, une quinzaine de Vaudais inhumés sont présentés chaque année par une guide professionnelle lors de visites des cimetières vaudais.

En mai 2023, et pour la première fois, nous avons proposé des visites du cimetière pour les enfants. Les 70 enfants présents ont pu découvrir une quinzaine de Vaudais inhumés dans le Cimetière des Brosses, à travers une déambulation dynamique où se sont mêlés photos, documents d'archives, enregistrements audios et anecdotes. Des différents personnels de l'Usine TASE au musicien, en passant par des résistants, une sage-femme, un restaurateur ou des joueuses de basket, c'est l'histoire locale de Vaulx-en-Velin qui leur a été racontée à travers les portraits de ceux qui en ont été les acteurs.



PLAN TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

Le Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de la Ville de Vaulx-en-Velin a été signé le 29 octobre 2014 avec des associations et des acteurs institutionnels.

Il a été signé de nouveau le 16 mars 2023 après un travail de réécriture associant l'ensemble des partenaires qui nous ont rejoint au fil des années (Cartooning for peace, SOS Homophobies, IFCM, etc.)

Plus d'une soixantaine d'actions sont menées en moyenne par an. Ces actions ont permis à notre plan de se déployer au plus près des habitants, en s'appuyant sur le tissu associatif local et celui très spécialisé dans le champ des luttes contre le racisme, l'antisémitisme et des discriminations. Grâce à des partenariats avec des associations et des institutionnels "experts" dans leur domaine, le Plan de lutte permet de prendre du recul, de nommer les situations repérées par les professionnels et les habitants, de s'interroger sur les pratiques locales et débattre de phénomènes complexes. Cette mise en perspective permet de contrer les amalgames, donner des outils « critiques », éviter les préjugés et les phénomènes de désinformation.

En mobilisant les acteurs, les associations et les groupes d'habitants, le Plan de Lutte donne les moyens d'agir concrètement sur le terrain : il permet aux acteurs du territoire de « se former » pour prévenir et développer des actions concrètes pour conforter les valeurs communes et le « vivre ensemble ».

Afin de faire vivre son Plan de lutte, la Ville tient à organiser régulièrement des temps forts, ouverts à tous les habitants.

Citons pour mémoire les actions suivantes :

- **avec les centres sociaux et les associations de la Ville** : nombreuses soirées débat sur le « Vivre ensemble » ; sensibilisation sur l'Histoire et la Mémoire ; mise en place d'ateliers, avec l'aide de professionnels sur la « lecture critique des médias », actions avec des jeunes sur la citoyenneté, visites de lieux de mémoires de tous,
- **avec les scolaires** : ateliers de sensibilisation dans les classes de collèges et de lycées sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ; travaux sur la Mémoire à travers la participation d'élèves aux cérémonies de commémorations organisées par la Mairie, interventions sur le dessin de presse,
- **auprès des clubs sportifs** : intervention auprès de clubs de football vaudais, à travers un accompagnement pédagogique des jeunes mais aussi des entraîneurs, auprès des clubs sportifs qui se sont saisi de sujet du handicap,
- **auprès des habitants** : plusieurs initiatives comme des soirées débats, des repas du Vivre Ensemble, ou fêtes de quartier, des conférences, des journées de découverte de cultures différentes, des soirées culturelles et artistiques, des projections.



La Ville a démontré ainsi que dans nos villes populaires, les habitants sont soucieux de faire communauté nationale. Pour faire France ensemble, il faut inlassablement écouter, former, débattre, dire la complexité de notre histoire et de celle du monde et ne pas rester dans un cercle d'initiés. D'ores et déjà, ce Plan a permis d'ouvrir des possibles : en libérant la parole, en se dotant d'outils pour permettre le débat, en sortant de la confrontation entre individus pour une recherche de Fraternité.

Chaque année, nous renouvelons **la Semaine de l'Égalité** avec un focus particulier le 25 novembre sur la journée de lutte contre les violences faites aux femmes. L'objectif est de faire avancer la question de l'Égalité entre les femmes et les hommes, par le biais de discussions, de projections, de débats, de spectacles.

Quelques exemples :

- le 18 novembre 2020, **une sculpture de Nelson Mandela a été érigée** dans le parc François Mitterrand afin de rappeler le combat de l'ancien Président d'Afrique du Sud pour l'égalité des droits et la réconciliation de la Nation Arc-en-Ciel.
- **l'association Cartooning For Peace** intervient auprès des services municipaux et depuis 2021 dans les établissements scolaires de la ville auprès des professionnels de l'éducation pour les former à la pédagogie par le dessin de presse.
- **la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme** Auvergne Rhône-Alpes (LICRA AURA) a ouvert une permanence d'accueil et d'accompagnement des plaignants et témoins d'actes racistes ou antisémites.

*Statue de
Nelson Mandela*



*Exposition
"Histoire pour une
Mémoire commune"*



*Exposition
avec l'association
Cartooning for peace*



Démocratie participative

p.82

Sécurité et tranquillité

p.85

Prévention routière et circulation

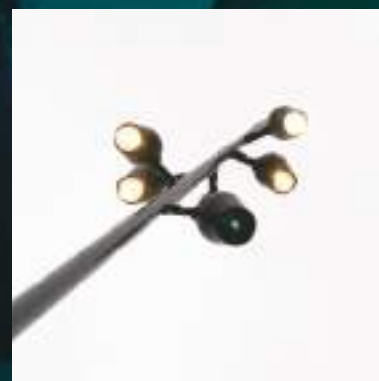
p.89

Proximité et cadre de vie

p.91

La ville se modernise au service des habitants

p.96



A photograph of a person with long dark hair, seen from behind, raising their right hand in a meeting or workshop. The person is wearing a blue top. In the background, other participants are seated at tables, and a man in a white shirt and cap is visible on the right. The room has large windows and a modern interior.

Une ville citoyenne et apaisée

DD DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LES VAUDAIS, PARTOUT, TOUT LE TEMPS

Depuis 2014, nous avons fait le choix d'associer les vaudaises et les vaudais à l'évolution de notre commune. Nous sommes convaincus que l'expertise du quotidien des vaudaises et des vaudais est précieuse et permet d'enrichir notre réflexion sur l'amélioration du cadre de vie et le développement urbain.

Nous avons ainsi ouvert de nombreux espaces de discussions et de débats permettant de faire vivre collectivement la démocratie locale au travers d'une implication appliquée des habitants. Les conseils de quartiers, les Conseils des seniors et de la vie associative, le Conseil consultatif des parents d'élèves élus, les nombreuses réunions organisées avec les habitants sur des projets structurants (Atelier Léonard de Vinci, projet urbain du Mas, Tramway T9...) ou le succès de la première édition du Budget Participatif ont ancré la participation citoyenne dans les modes de gouvernance de la ville.



Concertation T9

CONSEILS DE QUARTIER

La crise sanitaire a profondément affecté le fonctionnement des conseils de quartiers. Pendant des mois, ces derniers n'ont pu se

Conseil de quartier du Village



réunir en présentiel, freinant ainsi considérablement la dynamique et les initiatives engagées depuis 2014.

Les conseils de quartier ont donc été réunis en 2021 avec des assemblées générales qui se sont tenues dans toute la ville permettant ainsi l'arrivée de nouveaux habitants. Les bureaux et commissions ont été renouvelés, le rythme des réunions mensuelles a repris, alimentant ainsi notre réflexion et rendant concrètes des attentes des vaudaises et des vaudais notamment en matière d'urbanisme, de sécurité, de voirie ou de propreté. Ainsi les conseillers de quartiers ont été invités à travailler sur chacune des modifications réglementaires du PLU-H.

Afin de réaffirmer notre volonté d'impliquer les habitants, nous avons fixé un cadre commun à l'ensemble des initiatives, présentes ou à venir en matière de démocratie locale et travaillé avec les Conseils de quartier à l'élaboration d'une **nouvelle charte de la participation citoyenne**. Ce document-cadre permet de rappeler les grands principes de la participation citoyenne, les engagements de la Municipalité pour la favoriser ainsi que les règles permettant de la rendre effective et utile. Issue d'une pratique en mouvement et en constante innovation. Elle a vocation à installer une culture démocratique commune avec l'ensemble de la population.

Les Instances de Démocratie participative

Commission extra-municipale de Développement Durable

8 Conseils de quartier

Commission Consultative Accessibilité

Commission Consultative des Représentants de Parents d'Élèves

Conseil des seniors

Conseil Consultatif de la Vie Associative

Conseil des Parents de la Petite Enfance

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Conseil de Santé Local

Conseil citoyen

Conseil des Enfants et des Jeunes

La charte facilite également les nombreuses prises d'initiatives des habitants et des conseils de quartiers parmi lesquelles :

- **le concours de vitrines** à l'occasion des fêtes de fin d'année,
- **des ateliers de sensibilisation et d'information** sur l'habitat des chauve-souris ou la lutte contre les moustiques,
- **des aménagements provisoires sur le square des Noirettes**, conçus par les jeunes du quartier et réalisés dans le cadre de chantiers participatifs,
- **l'installation de boîtes à livres**,
- **l'éclairage de la sculpture de Cardon**,
- **de nombreuses festivités de proximité** comme au Sud ou au Village.

LE BUDGET PARTICIPATIF

En 2019, nous avons engagé une réflexion dans le but de réformer le budget d'investissement de 30 000 € confié chaque année aux conseils de quartier depuis 2014. Une consultation numérique a permis d'interroger les membres des huit conseils de quartier vaudais. 71% d'entre eux ont indiqué vouloir ouvrir leur budget d'investissement aux idées de l'ensemble des habitants et 93% d'entre eux ont souhaité que les conseils de quartier conservent un rôle important dans la sélection des projets retenus au travers d'un processus plus simple et plus accessible.

Fort de ces constats, nous avons initié une démarche nouvelle qui donne à tous une capacité d'initiative et un véritable pouvoir de décision en ouvrant le droit de vote à des habitants non-inscrits sur les listes électorales par la création du premier budget participatif de la ville. Il permet à la Ville de bénéficier de la créativité et l'implication des citoyens et

Soirée de lancement de la première édition du Budget Participatif



renforce leur pouvoir d'agir. La transparence qui s'impose à toutes les étapes du processus, permet aux habitants de comprendre les tenants et aboutissants de leur projets, de leur impact, des contraintes et motifs d'infaisabilité parfois, des modalités de mise en œuvre enfin. Le budget participatif leur donne enfin les clefs de compréhension de l'action publique et contribue au développement d'une citoyenneté active.

La force du budget participatif réside dans la facilité d'accès pour toutes et tous (même les enfants peuvent déposer une idée !), le montant maximal conséquent de chaque projet soit 40 000€ et la présence en grand nombre d'habitants dans le comité de suivi qui décide des idées éligibles puis des projets soumis au vote des vaudais. Afin d'assurer une répartition des projets sur l'ensemble des huit quartiers, les projets ayant recueilli le plus grand nombre de voix sur chacun des huit quartiers sont réalisés par les services de la ville. Les huit conseils de quartier y sont omniprésents puisqu'ils accompagnent les porteurs de projets et qu'ils donnent leur avis sur ceux qui concernent leur quartier.

L'ensemble des démarches du budget participatif se déroule sur la plateforme numérique monavis-vaulx-en-velin.fr afin d'en garantir accessibilité et transparence et nous y consacrons un budget de 350 000€ soit une augmentation de 46% par rapport au budget d'investissement initialement dévolus aux seuls conseils de quartier.



La première édition lancée en novembre 2021 fut un vrai succès puisque 89 idées ont été déposées, 46 ont été déclarées réalisables et soumises au vote des habitants. Plus de 1 700 habitants (3 500 suffrages) ont pris part au scrutin et choisi les 14 projets lauréats. Des chiffres supérieurs à la moyenne nationale des communes qui disposent d'un budget participatif.

La plateforme Mon Avis



DES CONCERTATIONS À CHAQUE ÉTAPE DE CONSTRUCTION DES PROJETS STRUCTURANTS DE LA VILLE

Depuis son ouverture en 2022, les habitants se pressent chaque jour à l'Atelier Léonard de Vinci. Si les Vaudais reconnaissent à ce point la qualité de l'équipement, c'est parce qu'il correspond en tout point à leurs attentes.

Cela a été rendu possible par un travail de concertation de tous les instants du projet jusqu'à son ouverture. Pendant des mois, nous avons organisé des séances de travail réunissant les professionnels en charge de l'élaboration de la Médiathèque-Maison de quartier et les habitants afin que l'équipement réponde aux attentes des familles.

De son architecture au contenu des différentes salles en passant par la création d'un espace de vie social, chacun aura pu faire part de ses envies tout au long du processus. Soulignons également qu'un collège habitant a été mis en place au sein du conseil d'exploitation de l'Atelier qui décide des grandes orientations de l'Atelier.

L'arrivée prochaine du tramway a également fait l'objet de nombreux temps d'échanges avec les Vaudaises et les Vaudais. Attendu depuis près de 50 ans, le T9 concrétise cette longue attente. Les Conseils de quartier ont ainsi été extrêmement sollicités et les habitants ont pu donner leur avis, faire part de leurs remarques, de leurs interrogations sur le tracé, l'emplacement des stations, la voirie et la végétalisation du parcours.

Plusieurs dizaines de rencontres ont ainsi été organisées avec l'autorité organisatrice des transports en communs lyonnais (SYTRAL) au sein des conseils de quartiers, en plénière et sur l'espace public (marchés, balades urbaines...). La concertation se poursuit d'ailleurs puisque l'arrivée du tram va nécessiter une réorganisation de lignes de surfaces existantes.

LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA VIE ASSOCIATIVE

Notre commune a la chance d'avoir une vie associative d'une exceptionnelle richesse. C'est pour cette raison que nous avons créé en 2017, Le Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA). Il permet une plus grande implication du mouvement associatif dans l'essor de la ville et assure une meilleure transparence de l'action publique.

Le conseil réunit des associations pour renforcer le dialogue et la coopération continue entre la Ville et les associations, et encourager les échanges et les mutualisations entre associations. Lieu de concertation, de réflexion, de soutien et de travail en commun, le CCVA permet aux associations, fortes de leur connaissance du terrain, d'apporter leur expertise à l'action municipale.

Le renouvellement de son bureau a permis de faire émerger de nouvelles actions voulues et portées par les associations qui le composent. En partenariat avec La Ligue de l'Enseignement, des formations en gestion financière, en gouvernance, en communication ou en recherche de fonds ont été proposées aux dirigeants associatifs de la commune. De plus, les membres du CCVA ont beaucoup œuvré à la création de nouvelles rubriques sur le site internet de la ville afin de donner plus de visibilité à la vitalité associative vaudaise.



Soirée des bénévoles

Il en va de même avec l'organisation de la soirée des bénévoles qui s'est tenue au mois de juin 2022 au Centre Culturel Charlie Chaplin. Plus de 200 membres d'associations ont répondu à l'invitation de la municipalité et du CCVA pour un temps de réflexion sur la situation du bénévolat en France et à Vaulx-en-Velin suivi d'un moment festif et convivial !

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

La sécurité constitue une préoccupation majeure pour les habitants de notre commune mais aussi plus largement pour les citoyens de notre pays. Depuis l'arrivée de la majorité municipale aux responsabilités en 2014, des moyens considérables ont été déployés en complémentarité de l'action au quotidien de la Police Nationale pour améliorer la tranquillité des vaudais : recrutement en nombre de policiers municipaux, armement et achat de matériels modernes, extension des horaires des patrouilles sur le terrain, création de brigades spécialisées, rénovation complète de Centre de Supervision Urbain et de notre parc de vidéo protection, renforcement du dialogue et de la coopération avec la Préfecture du Rhône et la Police Nationale, réactivation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, développement d'actions de prévention et de médiation.

Nous nous sommes attachés au cours de ces 3 dernières années à non seulement consolider ces acquis, mais aussi à proposer de nouvelles actions, à obtenir plus de présence de policiers nationaux comme en 2021 avec l'arrivée de 25 agents supplémentaires dans le cadre du dispositif Quartier de Reconquête Républicaine (QRR), à investir davantage sur la vidéoprotection, les équipements de notre Police Municipale et sur le champ de la médiation.

POLICE MUNICIPALE

Notre Police Municipale dont les missions ont été élargies, intervient sur les infractions et comportements qui troublent l'ordre public. Elle assure également la bonne exécution des arrêtés municipaux, participe à la sécurisation des événements organisés sur notre Ville et des abords des établissements scolaires, réalise des patrouilles pédestres à proximité directe des commerces et intervient sur des missions de sécurité routière. Ces missions sont réalisées de manière complémentaire avec les actions engagées par les effectifs de la Police Nationale. Cette répartition est définie, inscrite dans le cadre d'une convention de coordination Police Nationale/Police Municipale.

Après, une première extension des horaires de la Police Municipale de 17h30 à minuit au précédent mandat municipal, 7 jours sur 7, nous avons de nouveau étendu en 2020 l'heure de fin de service des brigades de nuit à 2h du matin.

38 policiers composent nos effectifs (40 postes sont ouverts), avec la présence d'une brigade motorisée et d'une brigade cynophile. Pour rappel, en 2014 nos effectifs de la Police Municipale n'étaient composés que de 7 agents. Nous poursuivons nos efforts de recrutement dans un contexte difficile de concurrence avec les municipalités qui sont également engagées dans des campagnes actives de recrutement. Pour faire face à cette concurrence, des actions ont été engagées pour renforcer l'attractivité de notre Police avec l'augmentation du régime indemnitaire

des agents, l'achat de matériels de qualité et la diversification des missions proposées dans le respect de la répartition des compétences entre Police Nationale et Municipale.

Depuis 2020, ce sont au total 2954 procès-verbaux et rapports (chiffre en cours) qui ont été rédigés par nos policiers municipaux, un chiffre qui souligne l'intense activité des effectifs engagés sur le terrain. Ce sont également depuis cette date 759 interpellations d'individus ou de groupes d'individus (chiffre en cours) suite à des infractions.

● Les équipements de la Police Municipale

Après l'acquisition de jumelles de contrôle de vitesse, l'achat de pistolets à impulsion électriques, d'armes létales, de véhicules ou encore de motos et de vélos tout terrain (VTT) entre 2014 et 2020, nous avons poursuivi notre politique de renforcement et de modernisation du matériel et équipements dédiés à notre Police Municipale.

Près de 200 000 euros ont de nouveau été investis pour l'achat de 4 véhicules (dont 1 dédié aux équipes d'Agent de Surveillance de la Voie Publique) et 2 motos supplémentaires, de boucliers anti-projectile qui ont démontré toute leur utilité pour protéger nos agents au moment des émeutes de juin 2023, de caméras piétons, de radios portatifs, d'une caisse de transport de chien pour notre brigade cynophile, d'un radar ou pour le remplacement de matériel usagé.

VIDÉOPROTECTION

Ouvert 7 jours sur 7, 24H sur 24, notre **Centre de Supervision Urbain** (CSU) assure principalement une mission de pilotage de l'ensemble du parc de vidéoprotection de la Ville. Il assure efficacement avec ses opérateurs ses missions de prévention de la délinquance et des atteintes à la tranquillité publique. La vidéoprotection permet d'orienter et de sécuriser au mieux les interventions des équipages de terrain qu'ils soient de Police



Municipale, de Police Nationale ou des services de secours. Elle fournit également des images de qualité qui contribuent à la réussite des enquêtes menées par la Police Nationale.

Notre CSU joue également un rôle essentiel, en tant que centre d'alerte en cas de dysfonctionnement sur les espaces publics ou les bâtiments. Il permet, suite aux appels reçus de solliciter rapidement les services municipaux, de la Métropole de Lyon, du SDIS, des opérateurs de gaz ou d'électricité pour intervention.

Après avoir investi près plus d'1 million d'euros pour assurer la rénovation de notre CSU et la modernisation et l'installation de 80 caméras, nous avons engagé de nouvelles études pour l'implantation de nouvelles caméras sur des secteurs non couverts sur notre Ville : 19 en 2024 et 30 en 2025 pour un montant prévisionnel de 835 000 euros.

Au cours des violences urbaines qui ont secoué notre pays en juin, notre parc de vidéo protection, relié à l'Hôtel de Police de Lyon et à ses opérateurs a démontré toute son efficacité. Il a permis de limiter les dégradations commises par les émeutiers, de mieux sécuriser les interventions des forces de l'ordre et de favoriser des interpellations.

● **La télésurveillance des sites municipaux, commerces et entreprises**

La télésurveillance concerne le contrôle d'accès des bâtiments municipaux et des commerces et des entreprises.

En complément de l'activité télésurveillance, le partenariat « Ville- Association Vaulx-en-Velin Entreprises et en coordination avec le CSU permet la mise en place de levée de doute en cas de déclenchement d'alarme des sites des entreprises adhérentes du dispositif.

LE PROTOCOLE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Signé en 2020 par la Maire et le Procureur. Il vise à apporter une réponse rapide et de proximité à des comportements faisant obs-

tacle au maintien de la tranquillité publique : tapage, dépôt sauvage de déchets, mécanique sauvage, violation d'un arrêté municipal relatif à la consommation d'alcool et de protoxyde d'azote sur la voie publique. Suite aux constats d'infraction par la Police Municipale, les auteurs sont convoqués à une audience à la Maison de Justice et du Droit 7 jours après les faits.

Au cours de l'audience, le Délégué du Procureur prononce un avertissement pénal probatoire au mis en cause et peut proposer en lien avec l'Adjointe à la Maire déléguée à la Sécurité, à la Prévention de la délinquance, à la Tranquillité publique et à l'Aide aux victimes, un engagement dans une action citoyenne telle que du nettoyage et des petits travaux dans une logique de réparation.

Les objectifs du dispositif :

- diminuer le sentiment d'insécurité des habitants et le sentiment d'impunité des auteurs tout en améliorant la qualité de vie sur le territoire
- prévenir la réitération de comportements préjudiciables au bien-vivre ensemble par une prise en charge rapide dès que l'infraction est commise.

Les premières audiences ont démarré fin janvier 2021. Depuis cette date, des résultats très satisfaisants ont été obtenus. 188 personnes dont des mineurs ont été convoqués à ces audiences pour un taux de réussite en moyenne qui dépasse les 70 % (personnes qui se sont présentées à l'audience et qui se sont vus prononcer un avertissement pénal probatoire).

En parallèle à la mise en place de ce protocole "Tranquillité Publique", la Ville organise également dans une logique de réparation, l'accueil en lien avec le Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation (SPIP) des Travaux d'Intérêt Général (TIG). Depuis 2020, ce sont 270 personnes encadrées par du personnel municipal qui ont réalisé des missions dans le domaine de la logistique, l'aide à l'organisation d'événements ou encore des actions de solidarité.

LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), est une instance qui rassemblent la Ville, la Police Nationale, les services du Procureur de la République, l'Education Nationale, les éducateurs spécialisés, les bailleurs sociaux, les entreprises et commerçants, mais aussi les habitants à travers les représentants des instances de démocratie participative, des comités de locataire ou de copropriétaires.

Ce dispositif réunit l'ensemble des acteurs et forces vives de la commune dans un objectif commun : contribuer à l'amélioration de la sécurité et de la tranquillité publique à Vaulx-en-Velin.

La séance plénière du prochain CLSPD prévue en novembre 2023 actera la nouvelle stratégie d'actions pour les prochaines années :

1/ Intervenir auprès des jeunes exposés aux violences de manière globale, en veillant à associer les parents, afin d'éviter les passages à l'acte et favoriser la (ré)insertion sociale. Renforcer les actions en prévention précoce ainsi que le suivi des situations individuelles, en coordination avec l'ensemble des partenaires.

2/ Identifier les situations de violence touchant les personnes les plus vulnérables et coordonner les réponses des partenaires par un travail en réseau, particulièrement sur la thématique des violences intrafamiliales et conjugales. Renforcer l'accompagnement des victimes sur le territoire et favoriser également le suivi des auteurs de violence.

3/ Faire progressivement passer les habitants, d'une position de bénéficiaire, à une position d'acteur de la prévention en les sollicitant prioritairement sur les questions de troubles à la tranquillité publique et d'atteintes aux biens.

4/ Conduire un programme d'actions visant à sensibiliser les agents et élus municipaux ainsi que les partenaires en contact avec le public, aux notions de polarisation et de radicalisation, afin de faciliter le repérage des signaux faibles, l'accompagnement des personnes et leur famille, ainsi que les actions de prévention.

Tous ces axes feront l'objet d'un traitement plus approfondi dans le cadre de groupes de travail associant les acteurs concernés. Il est important de souligner notre volonté de créer une commission sécurité dédiée spécifiquement aux habitants, car nous souhaitons que leur parole soit mieux entendue et pour que leur expertise du quotidien soit mieux considérée.

AIDE AUX VICTIMES

● Intervenante sociale au commissariat de Police

Avec le soutien financier de l'Etat, la Ville via le Centre Communal d'Action Social (CCAS), assure la présence d'une intervenante sociale au sein des locaux du commissariat de Police dont la mission est d'accompagner les victimes de violences conjugales, intrafamiliales et des missions également auprès des auteurs. Agissant dans la proximité, cette intervenante réalise des interventions dans l'urgence si nécessaire.

● Renforcement de l'aide aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

En partenariat avec la Préfecture du Rhône, la Métropole de Lyon et le Parquet de Lyon, la Ville s'est engagée en 2020 dans la mise à disposition de logement pour assurer la mise en sécurité de manière rapide de femmes victimes de violence et de leurs enfants.

Au total, ce sont 4 appartements aménagés et sécurisés qui sont mis à disposition par la Ville. Ces femmes bénéficient également au-delà d'un lieu d'hébergement plus serein, d'un accompagnement social pour accéder à un logement durable et d'un suivi si nécessaire dans le domaine de la formation et de l'accès à l'emploi.

PRÉVENTION ROUTIÈRE ET CIRCULATION

Avec la création d'une délégation dédiée à la Prévention routière portée par un élu municipal, nous avons exprimé notre ambition d'agir beaucoup plus dans ce domaine essentiel.

Les actions engagées en matière de sécurité et de prévention routière sont multiples. Elles peuvent être d'ordre répressive par l'intervention de nos policiers municipaux, préventive avec une attention portée sur les plus jeunes. Ce sont également des travaux de sécurisation et d'installation de mobiliers urbains dans les rues et avenues de notre commune : ralentisseurs, passage en zone 30, barrières de sécurité, piétonisation, radars pédagogiques, figurines à proximité des écoles, etc.

ACTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE, VIDÉO-VERBALISATION

Nos policiers municipaux interviennent régulièrement pour réguler la circulation et le stationnement et pour sanctionner les comportements répréhensibles sur nos routes.

Depuis 2020, ce sont au total 9427 amendes forfaitaires (chiffre en cours) qui ont été dressées pour non-respect des règles d'arrêt et de stationnement, de circulation et de vitesse.

Depuis 2020, 829 opérations de contrôle de vitesse ont été réalisées par nos équipages (utilisation de jumelles de contrôle de vitesse).



● Vidéo-verbalisation

Nous avons lancé en novembre 2022 la vidéo-verbalisation. Depuis cette date, 995 procès-verbaux électroniques ont été dressés. Pour réaliser cette mission, les policiers municipaux se rendent au Centre de Supervision Urbain pour prendre des photos des véhicules en infraction avec l'appui des caméras déployés sur la Ville image.

Une attention particulière est portée notamment sur les stationnements en double file qui représentent un véritable danger pour les piétons et les autres automobilistes. La vidéo-verbalisation est un mode opératoire efficace qui permet de verbaliser plusieurs véhicules en infraction en même temps sur plusieurs lieux.



*Centre de Supervision
Urbain*

● Aménagement de voirie

En collaboration avec la Métropole de Lyon, de nombreux travaux ont été engagés pour réduire la vitesse des véhicules, apporter plus de sécurité aux piétons et aux cyclistes : déploiement de zones 30 (interdiction de dépasser les 30 km/heure), installation de systèmes de ralentissement, réduction des voies comme sur le Boulevard Urbain Est, sécurisation des carrefours, pose de barrières de protection pour sécuriser les traversées piétonnes, création de passages piétons, piétonnisation des espaces aux abords des groupes scolaires comme c'est le cas devant le groupe scolaire René Beauverie. La liste exhaustive de ces travaux est disponible dans la partie "Proximité, Cadre de vie" de ce bilan. Nous avons également déployé des radars pédagogiques et installé des figurines (Arthur et Zoé) aux abords des groupes scolaires.

● Présence des Agents de Prévention Sécurité devant les groupes scolaires

Nous organisons la présence d'agents à chacune et des entrées et sorties des classes des groupes scolaires vaudais. Leur mission essentielle est d'assurer la sécurisation des traversées piétonnes des enfants et de leurs parents à proximité des écoles.

Ils peuvent être appuyés, renforcés dans leur mission par des patrouilles d'Agent de Surveillance de la Voie Publique et de policiers municipaux.

● 24 h de la Sécurité Routière

Chaque année, en collaboration avec les collèges de la commune, nous organisons les 24 h de la Sécurité Routière. Afin de sensibiliser les plus jeunes au danger de la route, de nombreux ateliers pédagogiques et ludiques sont proposés aux collégiens avec la participation de la Préfecture du Rhône, de la Police Municipale, du SDMIS, de structures et associations spécialisées. Ce sont au total 700 élèves de classe de 5ème de tous les collèges qui participent à chacune des éditions.

● Dispositif A Vaulx Cross : action préventive de lutte contre les rodéos urbains

En complémentarité des actions de répression engagées par la Police Nationale pour lutter contre le fléau des rodéos urbains, nous avons en 2021 avec le soutien de la Préfecture du Rhône initié une action préventive innovante, le dispositif "A Vaulx Cross", en lien avec le tissu associatif (Synergy Family). L'action vise à identifier et sensibiliser les auteurs de rodéo sur la dangerosité de leurs actes et leur proposer une pratique encadrée par des professionnels dans des circuits homologués. L'originalité de l'action réside également dans le déploiement d'outils de communication diversifiés (réseaux sociaux utilisés par les jeunes, réalisation de documentaires, presse,...) pour toucher un maximum de jeunes autour d'un message : "Plus de sensation et moins de stress le motocross sur un vrai terrain que sur le bitume".

L'action qui se déploie d'avril à septembre rassemble plus de 100 jeunes. Une trentaine d'entre eux ont l'opportunité de participer à des camps/séjours où ils peuvent suivre une formation aux premiers secours et valider le permis cyclomoteur.

L'Etat et particulièrement les forces de Police ont souligné la pertinence de cette action dont les effets positifs ont été également ressentis par les habitants.



*Soirée de présentation
du dispositif
A Vaulx Cross*

© Emmanuel Foudriot

PROXIMITÉ ET CADRE DE VIE

Des efforts importants ont été engagés entre 2014 et 2020, pour redéfinir, nos outils pour améliorer très nettement la prise en compte des signalements des habitants et leur suivi avec la création du Pôle Administratif de Proximité (PAP) et la mise en ligne de l'application Toodego. Il a fallu également revoir les collaborations avec la Métropole de Lyon, réorganiser notre régie cadre de Vie pour obtenir des résultats plus probants sur la propreté, agir plus efficacement sur les pannes d'éclairage par l'externalisation en 2018 de la gestion de l'éclairage public et entamer la modernisation de notre réseau vieillissant. Nous avons mis également un coup d'accélérateur sur le fleurissement et l'embellissement de notre commune qui n'était pas à la hauteur des exigences d'une Ville de 50 000 habitants.

Au cours de ces trois dernières années, nous nous sommes attachés à maintenir un niveau d'exigence sur l'éclairage et la propreté, à amplifier le fleurissement, l'embellissement des espaces publics de notre commune et à poursuivre la rénovation et la sécurisation des rues et avenues dans le cadre d'un échange permanent avec les habitants.

PROPRETÉ

La Ville a poursuivi ses actions développées dans le cadre du plan d'action propreté initié en 2016 dans le cadre d'un partenariat et d'une répartition claire entre la Métropole de

*Ramassage
des feuilles mortes*



Lyon et la Ville de Vaulx-en-Velin qui donne satisfaction. La « Brigade propreté » de la Ville qui intervient en complément des agents de la Métropole de Lyon a collecté plus de 520 tonnes de dépôts sauvages depuis 2020, un chiffre important qui souligne l'investissement des agents municipaux, mais aussi malheureusement le manque de civisme de certains. En complément, les agents de la commune assurent le nettoyage et la propreté des parcs et jardins avec des interventions adaptées au degré de salissure constaté sur chacun des sites.

EMBELLISSEMENT / FLEURISSEMENT

La Ville poursuit ses actions d'embellissement et de fleurissement. Tout en maintenant un objectif de Zéro Phyto, des nouveaux espaces sont aménagés par la création de massifs et par le verdissement de certains espaces.

Des aménagements d'espaces verts ont été réalisés devant le groupe scolaire Langevin, au virage de la rue Pierre Mendès France, rue Balland, avenue Gabriel Péri, au rond-point de la Soie, avenue Barbusse, avenue Gaston Monmousseau, avenue d'Orcha ou encore au stade Aubert, dans la cour de l'école Courcelles ou encore ceux programmés dans la cour de l'école Lorca.

Nous avons également poursuivi l'organisation du **défi fleuri** qui valorise l'engagement des habitants qui participent à l'embellissement de notre Ville et à l'amélioration de son cadre de vie y compris au cours de la crise sanitaire avec une forme originale numérique et l'organisation d'un concours photo.

● Opérations notables :

- **La requalification et la végétalisation du parvis de l'Hôtel de Ville** avec l'implantation de 27 arbres et cépées, de 566 arbustes et 170 rosiers. Le carré sensoriel créé sur ce parvis invite les usagers à solliciter leurs 5 sens pour découvrir de nouvelles plantations.

- **La création du jardin de la Grappinière** : réalisé avec la participation d'élèves de l'école Henri Wallon et des habitants du quartier, ce jardin a été conçu comme un véritable îlot de verdure et un refuge pour la biodiversité traversé par des cheminements et constitué d'assises disséminées qui permettent aux visiteurs de faire une pause.

- **L'ouverture du Jardin des Dentelières au Carré de Soie** : nous avons au cours du précédent mandat fait l'acquisition du terrain pour un montant de près d'1 million d'euros pour offrir un espace supplémentaire de respiration et de détente aux habitants du quartier composé de 70 arbres et arbustes.

- **La poursuite des travaux de végétalisation et d'embellissement du cimetière des Brosses** réalisés en plusieurs phases avec en 2021 la création de deux bandes plantées supplémentaires de 105 m² chacune composées de 14 arbres et cépées et 72 rosiers et la végétalisation de 134 m² d'allée.

ESPACES PUBLICS

La Ville a obtenu en 2020 une augmentation des budgets annuels des opérations d'aménagement et de réhabilitation de voirie conduites par la Métropole de Lyon, dénommées opérations FIC et Prox. Ces travaux importants permettent de mieux sécuriser le cheminement des piétons et cyclistes, de réduire la vitesse des véhicules mais aussi d'em-

bellir les rues de la Ville avec une part dédiée à la végétalisation et au fleurissement.

Ces opérations d'aménagement sont réalisées suite aux demandes des habitants, aux sollicitations des Conseils de quartier ou bien encore de constats réalisés sur le terrain par les agents de la Ville.

Au total depuis 2020, ce sont un total de 2 679 000 euros qui ont été investis dans ces travaux de réaménagement, et de rénovation de la voirie.

*Le jardin
de la Grappinière*



● Les grandes opérations de voirie

- **Les travaux d'aménagement de la rue de la République** ont débuté en novembre 2019, les nouveaux aménagements ont été inaugurés le 8 décembre 2021 à l'occasion de la fête du Cardon. Ce projet a fait l'objet d'une concertation continue avec les habitants. Les Travaux ont été financés à hauteur de 5 230 000 euros par la Métropole de Lyon.

La participation de la Ville s'est élevée à 765 000 euros. La ville a notamment directement participé à la création d'aires de jeux, à l'installation d'une fontaine et à la rénovation de l'éclairage public, en intégrant le déploiement de la vidéosurveillance.

De manière plus globale, 20 000m² d'espaces publics ont été aménagés, 100 arbres et arbustes plantés et 150 mètres linéaires de pistes cyclables créés.

TRAVAUX SUR LE NORD DE LA COMMUNE

Adresse	Programme
Avenue Charles de Gaulle	Création d'un nouvel accès sur la ZI
Place de la Nation	Déplacement station Vélo'V
Rue Lamartine	Création d'un alternat et d'un trottoir
Avenues Monmousseau/Orcha	Pose de ralentisseurs, sécurisation passage piétons
Chemin de la Rize	Pose de coussins lyonnais
Rue Javelot	Mise en zone 30, création passages piétons
Rue Beausite	Aménagement d'un délaissé de voirie en parking
Avenue du 8 mai 1945	Création place PMR
Rue Victor Hugo	Création passage piétons
Anatole France et Egalité	Protection sorties résidence Le Clos
Eugène Henaff	Protection du trottoir
Rue Robespierre/Aubrac	Sécurisation du passage piétons
Avenue Gabriel Péri	Dispositif anti stationnement sauvage
Avenue Paul Marcellin	Aménagement trottoir devant projet Symbiose
Avenue Georges Rougé	Reprise trottoir sud et intersection rue Victor Hugo
Rues Drevet/Renoir"	Reprise des cadres d'arbres ; création trottoir
Rue Gaston Bachelard	Zone bleue et création place PMR + arceaux vélos
Rue Louis Varignier	Mise en sens unique et double-sens cyclable
Rues Merle / Corona	Création passages piétons et pose de ralentisseurs
Rue de la République	Requalification rue République et rues adjacentes
Rue de la République	Abattage cerisiers à fleurs et plantations
Rue Léonard de Vinci	Chaussée à voie centrale banalisée
Rue du Mail	Reprise écoulement eaux pluviales
Rue Jean Jaurès	Mise en sens unique VL ; double sens cyclable
Rue Louis Duclos	Travaux de confortement
Avenue Gabriel Péri	Renforcement des marquages couloirs bus, PP
Rue de la Chavassonnière	Création d'un ralentisseur section Beausite/Péri
Avenues Grandclément/Rize	Création trottoir ; création écluse avec alternat
Rues de l'Egalité/ Jeanne Morel	Sécurisation passage piéton
Rue de l'Egalité	Sécurisation piétonne + plantations + silo à verre
Rue Franklin	Piétonisation stationnement au droit GS Langevin
Rue Lakanal	Sécurisation sortie collectif, pose coussin lyonnais
Chemin de la Rize	Création de place PMR
Avenue Gabriel Péri, rue Balland	Amélioration des accès au marché aux puces
Rue Emile Zola	Fermeture accès, devant ex cordonnier
Parvis Hôtel de Ville	Arceaux motos
Rue de l'Egalité	Protection trottoir
Rue de Sebaco, GS Wallon	Suppression stationnement automobile
Rue Patsy o'Hara	Aménagement terminus ligne 37 et bloc sanitaire
Rue Tita Cois, rue Claudia,	Barrières supplémentaires (demandes CDQ)
Rue du Canal, chemin de la Rize	Barrières supplémentaires (demandes CDQ)
Rue de l'Egalité	Création d'un passage piéton
Rue du Rhône	Formalisation du stationnement
Rue Bachelard	Aménagement stationnement abords voie piétonne
Rue Stalingrad	Piétonisation abords GS Mistral + mise sens unique
Rue Jean Cagne	Mise en sens-unique ; reprise intersections
Rue Gaston Bachelard	Accès parkings, végétalisation, sécurisation
Rue Gaston Bachelard	Fermeture de la rue au droit du GS Beauverie
Rue du Pré de l'Herpe	Création d'une nouvelle voie
Avenue Karl Marx	Création entrée pour bassin d'infiltration d'EP

Requalification de la rue de la République



Pose de ralentisseurs avenue Charles De Gaulle



Avenue Georges Rougé	Passage piéton dangereux (P Moine)
Rue Marguerite Yourcenar,	Apaïsment de la circulation
Rue Lamartine (Duclos/Berthelot)	Complément arrêt de bus : double sens cyclable
Rue Condorcet	Végétalisation, protection trottoir
Rue Jean Racine	Aménagement protection du stationnement
Avenue Marcel Cachin	Traitement sur largeur et protection trottoir
Chemin Claude Debussy	Barrière pour protéger le parvis
Rue Anatole France	Aménagement écluse, végétalisation, sécurisation
Rue de l'Egalité	Création d'un îlot
Rue Anatole France	Reprise passage piéton
Avenue Gabriel Péri	Pose barrières sur le TPC + ralentisseurs
Rue Émile Zola	Abaissé de trottoir, création pente véhicules
Rue Roger Henry	Aménagement point de collecte habitants
Rue Lepêcheur	Dispositif de ralentissement
Avenue Gabriel Péri	Point de collecte contre manœuvres dangereuses
Rue Rol Tanguy	Installation potelets PMR + protection
Avenue Dimitrov	Pose barrière parvis contre les intrusions
Rue Lamartine	Dispositif de ralentissement
Rue Franklin	Création trottoir + création traversée piétonne
Chemin Claude Debussy	Dispositif de ralentissement
Rue Jacques Monod	Dispositif anti stationnement
Place Boissier	Sécurisation de la place (bloc granit)
Rue Jean Cagne	Création d'entrées charretières
Rue Cuzin/avenue Pablo Picasso	Sécurisation carrefour
Rue Franklin	Création d'une écluse de trafic + bandes plantées
Rues Saby/ Morel	Création zone de stationnement à durée limitée
Rue Franklin	A ménagement aire de collecte

TRAVAUX SUR LE SUD DE LA COMMUNE

Adresse	Programme	Adresse	Programme
Rue de la Poudrette	Démolition ex local cantonnier	Rue André Chénier	Pose de barrières anti stationnement
Rue de la Poudrette	Création place PMR	Avenue des Canuts	Création de places PMR + stationnement vélos
Avenue Garibaldi/rue Rosenberg	Aménagement angle	Rue Alexandre Dumas	Démolition du mur de clôture
Route de Genas	Sécurisation trottoir	Avenue Roger Salengro	Complément travaux : résine sur parvis de l'école
Avenue des Canuts	Création traversée piétonne l'école Cartailhac	Boulevard Droits de l'Homme/ Pont de la Soie	Affectation de la voie de gauche Création d'un îlot
Avenue Roger Salengro	Resserrement giration rue Marius Grosso	Rue de la Poudrette	Réfection trottoir et bande cyclable
Rues Buisson/Sendler/Poudrette	Création de voies nouvelles	Rue de la Poudrette	Création places PMR
Rue Fulgencio Gimenez	Création stationnement + plantations	Avenue Roger Salengro	Création d'un alternat + bandes cyclables
Rue Alexandre Dumas	Aménagement parvis piéton + végétalisation	Avenue Roger Salengro	Reprise cadres d'arbres + plantations
Rue Alexandre Dumas	Création plateaux	Rue Alexandre Dumas	Création de plateau ralentisseur + places PMR
Boulevard Droits de l'Homme	Réduction des voies	Avenue de Böhlen	Aménagement TAG
Rue Nelli/allée du Textile	Esplanade Tase, création esplanade piétonne	Rue des Droits de l'Homme	
Avenue des Canuts	Clarification des cheminements	Rue Suzanne Buisson	Dispositifs protection Noue
Rues Chénier/Gimenez	Réglementation en zone 30	Avenue Alexandre Dumas	Protection sortie + création point de collecte
Rue Alexandre Dumas	Giratoire 7 Chemins, marquage anneau cyclable	Avenue Roger Salengro	Protection sortie + création point de collecte
Rue Alexandre Dumas	Création d'une aire de stationnement	Avenue Roger Salengro	Pose de bordures pour délimiter le stationnement
Avenue Franklin Roosevelt	Réfection chaussée + aménagements cyclables	Rue des Droits de l'Homme	Aménagement provisoire accès transformateur
Rue de la Poudrette/Gimenez	Élargissement oreilles trottoirs ; végétalisation	Rue Alexandre Dumas	Création place autocar + reprise place PMR
Avenue Canuts, rue de la Tase	Extension cadres d'arbres + traversées piétonnes		
Rue de la Poudrette	Protection sortie rue du Chevalier d'Armental		

**Création de
l'esplanade Tase**



**Réduction des voies
circulatoire
du Boulevard
Urbain Est**



**Aménagement
au Pont de la Soie**



**Piste cyclable
Rue de la Poudrette**





ECLAIRAGE PUBLIC

La municipalité s'est attachée à améliorer qualitativement les interventions sur l'éclairage public dans la continuité des efforts importants engagés entre 2014 et 2019.

Ce sont au total 350 000 euros (hors consommation électrique) dépensés chaque année par la Ville pour assurer le bon fonctionnement de l'éclairage public mais aussi près de 500 000 euros investis pour assurer de lourdes réparations ou la création de nouveaux éclairages.



- **L'Esplanade Tase** a été ouverte en Août 2020. Elle relie le cœur historique du Sud (Grandes Cités Tase et pavillons) au Carré de Soie. Financée à hauteur de 7 350 000 euros par la Métropole de Lyon et 950 000 euros par la Ville, l'esplanade de 1,5 hectares accorde une place prépondérante à la végétalisation et propose aux habitants et notamment aux plus jeunes des espaces de détente et de jeux. Une dernière phase des travaux reprendra avec la construction de l'école Odette Cartailhac, la finalisation des abords et la requalification de l'allée des Textiles.



LA VILLE SE MODERNISE AU SERVICE DES HABITANTS

MODERNISATION DES SERVICES

Au-delà des aspects administratifs, la modernisation des services reflète l'engagement de la Municipalité de faciliter les démarches administratives, leur traitement et réduire le délai de réponse pour offrir aux Vaudaises et aux Vaudois, un service efficient, en lien avec leurs besoins. Pour cela de nombreuses initiatives ont été prises pour moderniser nos services, en lien avec les attentes des habitants, avec notamment la plateforme Toodego et la dématérialisation d'un grand nombre de démarches.

Cette période a été marquée par la crise de la Covid-19, qui a bouleversé nos pratiques, avec la mise en place du télétravail. La Ville s'est adaptée en développant des mécanismes de prise de rendez-vous systématique pour ses services. Cela visait à réduire les délais d'attente pour les citoyens et à leur offrir la possibilité de constituer leurs dossiers en toute quiétude. Cette mesure s'est avérée bénéfique et a été bien accueillie par les habitants. La dématérialisation des services a permis dans le même temps de mieux accompagner les personnes éloignées de la pratique du numérique

*Nouvel accueil
de l'Hôtel de Ville*



Pour illustrer cette dématérialisation des démarches, toujours dans un souci d'efficacité et de réduction du délai de traitement des dossiers et de demandes, l'accent a été mis sur la plateforme en ligne Toodego, qui a continué à se développer en offrant de nouveaux téléservices pour les citoyens, à l'instar de la mise en œuvre du "Facile à Lire et à Comprendre" (FALC), qui souligne la volonté de la Municipalité en termes d'inclusion et d'égalité d'accès aux services publics.

Sur 2022, l'ouverture de la mairie centrale jusqu'à 19 heures le mardi et sur le temps de midi le jeudi reflète notre réponse aux besoins évolutifs des habitants en attente d'une proximité toujours plus accrue et témoigne de notre volonté de rendre les services municipaux plus accessibles. L'ouverture de la mairie annexe, au Sud, permet d'accroître le traitement des nombreuses demandes que la Ville reçoit pour plus d'efficacité dans la gestion des dossiers des habitants.

De même, dans un souci de transparence et d'une proximité toujours plus grande avec les Vaudaises et les Vaudois, a été créée la permanence des élus. Elle permet de rencontrer des élus le samedi matin sans rendez-vous.



La modernisation de nos services passe également par l'acquisition, le développement et le déploiement progressif de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal. Ces nouveaux outils numériques tels que les Tableaux numériques interactifs (TNI) dans les écoles, la vidéoprotection ou le très haut débit pour les particuliers et les entreprises entre dans une démarche d'attractivité et de valorisation de notre territoire. Toutes ces innovations participent à rendre plus efficient notre service public et contribue à réduire les inégalités numériques sur la commune. En complément et pour accompagner les Vaudaises et les Vaudais dans cette transition numérique, la Ville a recruté cinq conseillers numériques. Ils permettent par leur action de réduire la fracture numérique.

Bien que confrontés à de nombreuses crises depuis 2020, l'équipe municipale s'est engagée dans des initiatives et des politiques visant à moderniser les services municipaux, à favoriser la participation citoyenne et à améliorer l'accès aux services publics dans une approche axée sur la proximité, l'efficacité et l'inclusion des citoyens.

● **Données clés**

- Toodego : environ 13 200 demandes effectuées en 2022 et 6 000 en 2021. Près de 20 000 demandes effectuées par ce service.
- Naissance : 2572 entre 2020 et 2022
- Mariage : 532 entre 2020 et 2022
- Près de 1 000 candidatures spontanées et 280 sur des chantiers jeunes entre 2021 et 2022

	Signalements	Démarches permanentes	Démarches ponctuelles	Total
2019	725	1024	0	1749
2020	735	1026	12315	14080
2021	773	1186	3839	5898
2022	818	3082	9277	13177
2023 (chiffres à la fin octobre)	788	3468	11127	15383



*Permanence des élus
le samedi matin*

Nadia LAKEHAL
 Stéphane GOMEZ
 Muriel LECERF
 Pierre DUSSURGEY
 Yvette JANIN
 Antoinette ATTO
 Frédéric KIZILDAG
 Abdoulaye SOW
 Christine JACOB
 Régis DUVERT
 Liliane GILET-BADIOU
 Soufia MAAROUK
 Josette PRALY
 Fatma FARTAS

Continuons, à Vaulx-en-Velin, à faire société.

Chères Vaudaises, chers Vaudais,

Il y a 3 ans, vous nous renouveliez votre confiance. Nous vous en sommes gré, bien sûr. Plus sûrement, cette confiance fait de nous vos obligés. Le contexte était alors bien différent ; nul ne pouvait prévoir une crise sanitaire mondiale et inédite par ses aspects et conséquences, la multiplication de crises internationales interrogeant nos sociétés et provoquant des dérèglements macro-économiques, une crise inflationniste telle qu'on n'en connaissait plus depuis 40 ans. Un monde de certitudes n'est plus, et dans ce nouveau monde instable nous devons avancer avec humilité. Nous avons tous conscience de ces dérèglements, nous les vivons concrètement dans notre quotidien. Mais l'action publique ne peut se résoudre à l'impuissance, et avec volontarisme nous voulons poursuivre sur la voie empruntée depuis 2014.

La pandémie nous a immédiatement imposé de nous adapter : nous avons distribué à tous les Vaudais des masques, distribué aux élèves durant la fermeture des écoles des tablettes pour que la fracture numérique ne se transforme pas en fracture scolaire, porté avec les professionnels de santé un centre de dépistage puis un centre de vaccination.

Nous avons fait « avec », car notre conviction reste que chacun est acteur de notre société. C'est le sens du Budget Participatif (pour que chacun contribue à construire notre espace public) ou du Conseil des Enfants et des Jeunes mis en place sous ce mandat, dans le même esprit que les Conseils de Quartier, le Conseil des Séniors, les Conseils consultatifs des Parents d'Élèves ou de la Vie Associative.

Notre politique d'investissements continue, pour rattraper le retard accumulé pendant 20 ans et même prendre un temps d'avance : construction d'un 3ème groupe scolaire au Sud, d'un équipement sportif au Village, fin de la Médiathèque – Maison de Quartier et rénovation de la piscine J. Gelet au Mas, ... Au-delà, ce sont 4M€ par an investis dans la réhabilitation de notre patrimoine mu-

nicipal (dernièrement encore avec l'École F. Lorca, dans les Quartiers Est), pour améliorer le service public et faire face au changement climatique ; c'est par cet investissement volontariste que nous avons su affronter la crise inflationniste sur les fluides.

Les travaux pour le tramway T9 (tramway tant attendu, promis par d'autres et que nous réalisons avec nos partenaires ; tramway qui reliera entre eux de nombreux quartiers de la commune de la Soie au Mas en passant par le Pont des Planches et le Centre, et sera une liaison entre le Nord et le Sud séparés par le canal de Jonage ; tramway qui reliera Vaulx-en-Velin au cœur de l'agglomération par ses terminus « Carré de Soie » et « Charpennes ») seront l'occasion de repenser les espaces publics : places Cavellini et Carmelino, rue Émile Zola, végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur,...

Ces équipements et espaces requalifiés accompagnent des politiques publiques de proximité : maintien du niveau élevé de subventions aux associations et clubs sportifs, Cités Éducatives ou Campus des Métiers et des Qualifications pour la qualification, l'insertion et l'émancipation des jeunes de notre commune ; nouvelle tarification culturelle pour que chacun puisse accéder au Centre culturel Chaplin ou au Planétarium ; amplification d'Activ'été pour que pour chaque jeune l'été soit un temps de détente et de joies. Nous avons installé une Maison de Santé Pluriprofessionnelle au Sud et accompagné les démarches privées chaque fois qu'elles répondaient à une attente des habitants, comme l'installation d'un nouvel alimentaire au Village ou un centre de soins non-programmés au Centre.

L'effort sur la sécurité ne s'est pas relâché : hausse des effectifs de la Police Municipale, prévention situationnelle sur la ZAC du Mas comme ailleurs, prévention avec À Vaulx Cross...

Tout cela, contrairement à la plupart des villes avoisinantes, nous l'avons fait sans hausse des taux communaux de fiscalité, seul levier que nous maîtrisons (contrairement aux bases, par exemple, fixées par l'État).

Ainsi, à Vaulx-en-Velin, nous agissons pour, ensemble, faire société et sens.

Nadia LAKEHAL

Présidente du groupe

*Kaoutar DAHOUM
Karim BALIT
Harun ARAZ
Myriam MOSTEFAOUI
Monique MARTINEZ
Bernard RIAS
Michel ROCHER
Ahmed CHEKHAB*

Mi-mandat 2020-2026

Nous sommes arrivés à mi-mandat et malgré le contexte difficile entre crise sanitaire et crise énergétique, non seulement le programme de la majorité municipale est en grande partie réalisé mais la collectivité a précisé ses capacités à mener de futurs projets.

Ce document est l'occasion de faire un point sur le chemin parcouru tout en vous faisant part de ce qui reste à accomplir, ensemble et pour le bien commun de notre ville. Ce livret est l'occasion d'amorcer une phase d'échanges avec vous lors de nos rencontres publiques. Nous avons souhaité vous associer pleinement à ce moment important de notre vie politique locale.

Depuis 2020, notre cap est clair, malgré la réduction des marges de manœuvre financière de la Ville, nous agissons afin de préserver la qualité de vie qui fait la force de notre commune tout en assurant son développement. Notre objectif reste le même, construire une ville accueillante où l'on se sente en sécurité, pleinement engagée dans la transition écologique et qui vous donne la parole mais aussi une ville avec un large tissu associatif.

Notre volonté est également de maintenir le service public à un haut niveau tout en le modernisant et en offrant d'autres services avec l'évolution de notre population. Préserver notre cadre de vie, mais aussi le rénover et l'améliorer pour les générations futures. Même si nous avons déjà réalisé de nombreux projets dans des domaines aussi variés que l'éducation avec la rénovation et la construction d'écoles dans toute la ville, le sport avec un nouvel équipement au Village, la culture avec la Médiathèque Maison de quartier qui est le bel écrin au cœur du Mas du Taureau, la transition écologique avec les quartiers fertiles ainsi que l'isolation et l'amélioration de bâtiments municipaux, pour autant nous savons bien que tant d'autres restent à accomplir pour rattraper le retard cumulé par nos prédécesseurs.

Nous aimons le rappeler qu'il suffit de flâner dans les rues de Vaulx en Velin pour voir les projets mêlées actions structurantes pour préparer l'avenir

et actions de proximité pour améliorer le quotidien des Vaudaises et Vaudais.

Des actions concrètes qui se traduisent par des investissements permettant de donner une nouvelle image de notre ville, de rénover la voirie, de bâtir un territoire connecté aux autres avec l'arrivée du Tramway, de développer l'enseignement supérieur, de porter une ambition éducative, culturelle, de promouvoir un développement durable. Des actions qui font de Vaulx-en-Velin, une ville plus animée, une ville plus sportive, une ville plus attentive aux jeunes, une ville plus solidaire, une ville qui préserve ses services publics.

Alors qu'une infime partie de l'opposition municipale s'était présentée dans des propos apaisants pour une collaboration constructive, l'autre partie de notre opposition, vous l'aurez compris, est dans une démarche volontariste d'entretenir un climat populiste et anxiogène sur la ville. Ainsi, il nous paraissait important de vous dire cela pour que vous mesuriez la réalité de l'action des quelques élus de l'opposition qui sont dans une forme d'expression qui ne doit pas conduire à propager des contre-vérités. Ce n'est pas ce qu'on attend d'un élu !

Depuis notre élection, nous avons travaillé sans relâche pour mettre en œuvre notre programme et répondre à vos attentes. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous présenter les résultats de notre action et de tracer des perspectives jusqu'à 2026, et au-delà pour certains projets. Enfin, nous tenons à remercier tous les agents municipaux qui, par leur professionnalisme et leur dévouement, permettent la réalisation de ces projets. Nous tenons également à vous remercier Vaudaises, Vaudais, pour votre confiance et votre implication dans la réussite de notre commune à travers nos instances de consultation et de concertation.

Vous pouvez compter sur la détermination des élus de la majorité municipale sur notre détermination à préserver le bien vivre ensemble à Vaulx-en-Velin, une ville où les valeurs républicaines prennent tout leur sens.

Kaoutar DAHOUM

Présidente du groupe

Matthieu FISCHER
Lila Dehbia DJERBIB
Nassima KAOUAH
Éric-Jean BAGES-LIMOGES

À mi-parcours d'un deuxième mandat municipal, notre majorité ne peut que constater les avancées réalisées et engagées pour notre ville, alors même que le contexte sociétal, qu'il soit économique, social et environnemental, nous contraint à des défis perpétuels.

Notre commune est en développement que ce soit sur le plan démographique, économique et de renouvellement urbain. Ce développement est un atout s'il est accompagné et co-construit. En cela, notre majorité est engagée pour et avec ses habitants.

Notre volonté première et immuable est de faire de Vaulx-en-Velin une ville tout à la fois inscrite dans son histoire d'accueil et en mesure répondre aux besoins de ses habitants. Cela, nous l'avons démontré en apportant ce qu'aucun exécutif municipal n'avait su faire : le Tramway T9, un projet ambitieux pour le Mas du Taureau ou encore une magnifique médiathèque maison de quartier, la rénovation de nos écoles et la construction de nouvelles ou la mise en place d'une véritable démarche de transition écologique au sein de nos politiques publiques, pour ne citer que ceux-là.

Notre volonté est de co-construire notre action en offrant à toutes les Vaudaises et les Vaudois des espaces de participation citoyenne, quels que ce soient leurs quartiers ou leur âge.

Aussi, aujourd'hui, notre démarche ne saurait s'écrire sans envisager l'avenir et les défis environnementaux et de transition écologique, ignorés avant notre arrivée aux responsabilités. En cela, notre action est portée par l'ambition d'un projet inscrivant la nature en ville. Malgré une situation financière contrainte, héritée d'une gestion insouciante de nos prédécesseurs, et de crises sanitaire et économique sans précédent, nous déployons des projets concrets. Le dispositif quartier fertile, le Plan Climat Energie territoire ne sont que des exemples du projet global engagé en faveur de la transition écologique, pour la biodiversité et pour une ville résiliente et apaisée. Cette ambition sera consolidée dans la poursuite de notre mandat.

Cet exercice de bilan de mi-mandat effectué devant les habitants, nous permet – en toute transparence et honnêteté – d'afficher nos réalisations, de confirmer les objectifs qui restent à atteindre, et de vous réaffirmer l'engagement pris lors des dernières élections.

Nous avons conscience que la transformation de notre ville prendra encore du temps et nous mettons tout en œuvre pour que les changements attendus s'accomplissent.

Si nous portons pour notre ville un projet de mandat ambitieux et structurant, force est de constater qu'une grande partie de l'opposition politique n'a de cesse que de rester dans une critique stérile et délétère.

Mais où sont les projets de cette partie d'opposants ? En ont-ils ? Où sont les débats d'idées permettant de faire vivre la démocratie ? L'absentéisme et les votes défavorables en conseils municipaux en attestent. Comment une opposition peut-elle ne pas être pour l'arrivée du Tram, pour le renouvellement du conseil citoyen, pour les propositions d'améliorations de la zone à faible émission (ZFE) pour les vaudaises et vaudois, ou encore pour les modifications successives du PLU-H permettant d'apaiser l'urbanisme et de porter un aménagement durable sur le territoire.

Notre action visible dans tous les domaines n'est guidée que par cette volonté inéluctable de faire avancer notre ville, de servir les habitants pour garantir la meilleure qualité de vie et d'offrir un service publique efficace et modernisé.

Ainsi, ce bilan de mi-mandat doit maintenant garantir la poursuite de l'action pour les trois années à venir.

Avec audace et énergie, avec tous les vaudaises et vaudois, nous allons poursuivre le changement profond engagé pour notre ville, nous allons continuer à forger le changement, une ville plus durable, une ville avec plus de sécurité, une ville pour les jeunes, pour les seniors, une ville pour tous, une ville qui rend fier ses habitants. Telle est la voie de notre majorité et du groupe à Vaulx l'Écologie.

Matthieu FISCHER
Président du groupe

Philippe MOINE
Véronique STAGNOLI
Joëlle GIANNETTI
Charazède GAHROURI
Patrice GUILLERMIN-DUMAS

Nous construisons et réussissons ensemble !

À la lecture des contributions de certains groupes politiques d'opposition, vous apprendrez certainement que le mandat de la majorité municipale est catastrophique, que notre Ville est sur le déclin et que rien ne trouve grâce à leurs yeux. Caricaturaux à l'excès jusqu'à en être risibles, ils vous expliqueront que rien n'est fait, en usant de contre-vérités et surtout en prenant bien garde de ne proposer aucune solution, décrédibilisant un peu plus au passage leur parole déjà peu convaincante.

Car comment ne pas avoir simplement les yeux ouverts et constater, factuellement, les avancées qu'a connu notre Ville durant ces trois dernières années.

Comment faire l'impasse sur toutes les réalisations tangibles et significatives que notre équipe municipale a mis en œuvre ?

En réalité, nous sommes à l'heure sur tous les engagements pris dans notre plan de mandat.

En dépit d'un contexte macro-économique extrêmement difficile, marqué par les crises sanitaires, économiques, géopolitiques successives, les finances de la Ville sont équilibrées, nous permettent de faire face aux besoins du territoire et d'engager les 20 millions annuels d'investissements que nous avons projetés, toujours sans augmenter les impôts.

S'agissant des projets d'urbanisme, nous avons maîtrisé le rythme et la densité des constructions, tout en ayant un regard attentif sur la qualité énergétique, environnementale et paysagère des projets.

Pour ce qui concerne la rénovation urbaine, les projets de la ZAC Mas du Taureau prennent corps : la Médiathèque - Maison de quartier Léonard de Vinci a été livrée, de nombreuses rénovations d'écoles ont été réalisées, comme le groupe scolaire Angelina Courcelles, ou le groupe Federico Garcia Lorca.

Bien entendu en matière de développement des transports et d'amélioration des mobilités, c'est la confirmation de l'arrivée du tram T9 qui, de manière emblématique, est à mettre à l'avantage de cette première partie de mandat. Cela faisait 50 ans que nous l'attendions. Il devient désormais une réalité et aucune équipe municipale ne l'avait obtenu jusqu'alors !

Valoriser et protéger notre environnement, favoriser la nature en ville comme au Mas du Taureau avec la création d'une pépinière ou encore notre opération « Un arbre, une naissance » qui a permis la plantation de centaines d'arbres, voilà aussi d'autres beaux succès enregistrés lors de ces trois dernières années.

La valorisation de notre patrimoine, à travers la réhabilitation des Grandes Cités Tase mais également un important travail de classification des 7 monuments remarquables de la Ville, a contribué à l'amélioration de la perception de notre commune.

Dans le prolongement du mandat précédent, l'effort s'est bien évidemment poursuivi en direction de l'éducation et la jeunesse. Livraison de l'école Katherine Johnson, construction de l'école Odette Cartailhac, rénovation des équipements de la petite enfance comme la requalification complète de « La Boite à Malices », création du Conseil des Enfants et de la Jeunesse, ne sont que quelques exemples de notre détermination à projeter notre ville vers l'avenir.

Nous avons continué à porter une attention soutenue aux plus fragiles particulièrement aux personnes en situation de handicap. De très nombreuses initiatives ont été soutenues pour « faire ensemble une ville inclusive ».

La modernisation de l'accueil des habitants a été concrètement mise en œuvre, avec l'installation de bornes numériques à l'entrée de l'Hôtel de Ville mais aussi de nouveaux outils de simplification des démarches administratives.

N'oublions pas les concertations d'habitants, l'amplification de la démocratie participative et enfin le renforcement de nos moyens pour la sécurité et la tranquillité publique. Les effectifs de la Police municipale ont été augmentés, la vidéo-verbalisation est désormais une réalité et la lutte contre les rodéos urbains montre clairement des résultats significatifs.

Bref vous l'aurez compris, nous sommes sur la bonne trajectoire et Vaulx-en-Velin, plus que jamais, bénéficie aujourd'hui de perspectives positives.

Philippe MOINE

Président du groupe - c-r-vv@outlook.fr

Nordine GASMI
Nacera ALLEM
Maoulida MMADI
Carlos PERREIRA
Mustafa USTA

**La tribune des élus
ne nous est pas parvenue
au moment où nous imprimons
ce document.**

Christine BERTIN
Sacha FORCA
Audrey WATRELOT

Bilan après 9 ans de mandat : une gestion catastrophique, une démocratie participative en panne, et la délinquance qui s'aggrave.

Trois ans après les élections municipales qui ont vu une maire élue avec 10% des voix des Vaudais, nous espérions que ses administrés et son opposition soient plus impliqués. Hélas, la participation citoyenne et la parole de l'opposition n'a fait empirer. Les conseils de quartier ont été vidés de leur substance et leurs budgets supprimés pour être basculés sur les conseils participatifs, lancés en 2022. Deux ans de budgets supprimés. Et 2023 l'a aussi été, hélas. Ce sera donc 1 Million d'euros perdus pour les habitants afin de réaliser un projet utile pour tous ! Il va de même pour les différents conseils participatifs : la mainmise de la mairie empêche toute expression libre. Tous les conseils consultatifs ne sont devenus que des chambres d'enregistrement de la communication municipale. Le mal-être s'est étendu aux services municipaux, avec près de 50% des cadres partis en trois ans, dégradant ainsi le service à la population.

Sujet essentiel pour les Vaudais, les écoles et les équipements publics ne sont pas à la hauteur des attentes : dix ans durant, la mairie a tout misé sur les bâtiments, revendiquant deux écoles construites en 6 ans. Or, sur même laps de temps, le nombre d'élèves est resté stable alors que la population vaudaise a crû de 8000 âmes, soit 15% de plus. Où est l'erreur ? Le constat est que bon nombre de parents n'inscrivent pas leurs enfants sur Vaulx. La faute à l'insécurité, au harcèlement, au périscolaire insuffisant pour deux parents qui travaillent, sans compter l'absence de moyens pour la réussite de tous. Et les équipements sportifs ne suivent pas le mouvement. En 10 ans, la ville a seulement vu la construction d'un pétanquodrome pour 6 millions d'euros et une cinquantaine de vaudais pendant que la rénovation de la piscine, initiée en 2018 n'est toujours pas finie. Un beau gâchis.

Autre sujet majeur pour la ville, la tranquillité publique empire chaque année. Le conseil de sécurité mis en place en 2018 (CLSPD) ne s'est pas réuni depuis 4 ans. Les trafics en tous genres explosent en tant d'endroits allant jusqu'à barrer des enfants scolarisés derrière des plaques de

métal. Les rodéos urbains perdurent, malgré l'argent que nous jetons sur « A Vaulx Cross ». Mais où sont les 100 agents de police municipale promis ? Ils ne sont toujours que 35 en poste. Les promesses d'apporter la sécurité sont devenues un vaste écran de fumée.

Quant à l'enjeu du développement durable qui devrait être au cœur de toute action ; rien ou si peu n'a été mis en place : pas de plan d'économies d'énergie, pas de vaste plan d'isolation des bâtiments. Quand le poste d'élus à l'urbanisme se heurte à celui de l'environnement : la zone maraîchère voit la destruction progressive de sa digue, qui protège Vaulx des crues pour transformer des terres en terrains constructibles ! Enfin, le plan de verdissement ou les actions en faveur de la biodiversité sont absentes.

Pourtant notre ville est belle, pleine d'atouts et d'attraits. Pourquoi la lumière au bout du tunnel semble s'éloigner chaque année ? Même le tramway enfin prévu sur le Nord de la ville est contesté car ne répondant pas aux besoins avec un tracé inadapté aux besoins, pour n'être que le point de communication central de la mairie pour 2026. Même le vivre ensemble porté en étendard par la majorité à travers des plans de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, recule.

Comment une équipe municipale qui refuse d'écouter ses habitants et son opposition, pour coconstruire avec le plus grand nombre, peut-elle réussir à long terme à faire revenir les électeurs aux urnes ?

Beaucoup d'argent dépensé pour si peu de résultats tangibles socialement, à part du béton. Les Vaudais auraient mérité d'être écoutés, entendus et leur parole respectée.

Christine BERTIN

fb @AgiPourVaulx / @ChristnBertin

Demain Vaulx-en-Velin citoyenne et solidaire

Chères Vaudaises, Chers Vaudais,

Ce qui ne sera pas dit dans ce bilan de mandat, c'est qu'une opposition constructive propose d'autres solutions, d'autres projets pour le plus grand nombre.

C'est les batailles pour

- le logement : plus de logement social (auquel 80% des gens sont éligibles), des propositions contre le logement indigne, insalubre, énergivore, contre les marchands de sommeil.
- les agents territoriaux, leurs conditions de travail, leurs salaires, leur « comité d'entreprise ».
- la sécurité des biens et des personnes, pour la tranquillité publique.
- l'arrêt des délégations de service.
- la piscine rénovée qui n'est toujours pas sortie de terre.

- pour que le programme des cités éducatives ne se résume pas à la parentalité.

- beaucoup plus de service public de proximité.

- la défense de l'emploi dans notre commune : ESSILOR, RENAULT, CARREFOUR.

- le transport public et individuel : gratuité, plus de bus, plus de fréquences, l'arrêt de la ZFE telle qu'elle est prévue, et qui en janvier 2024 ne nous permettra plus d'utiliser notre véhicule crit'air 3 et plus pour utiliser ou traverser le périph' pour aller à Médipole, à Lyon, plus de pistes cyclables.

Ce que vous ne lirez pas dans le bilan de la majorité, c'est que la commune n'a plus de pouvoir, toutes les décisions majeures sont prises par la métropole.

Lors des élections municipales, je n'ai pas réussi à convaincre le plus grand nombre d'entre vous. Malgré tout je continue à porter et défendre mon programme.

- piste pour que la jeunesse puisse faire de la moto encadrée par un professionnel - aujourd'hui A VAULX CROSS (06 /21)

- ferme urbaine – aujourd'hui en projet

- conseil municipal d'enfants et de jeunes

- aujourd'hui CONSEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES (11/23)

- plus de sécurité - aujourd'hui PLAN DE RECONQUÊTE RÉPUBLICAINE (10/21)

- inclusion de l'homophobie dans le plan de lutte contre le racisme et les discriminations (03/23)

- vœu pour le maintien de Renault (06/22)

Beau programme que la majorité n'hésite pas à reprendre : on ne peut porter un bilan, encore faut-il un programme !

Lors de la suite du mandat, je continuerai à m'attacher à porter la voix des Vaudais et des Vaudaises.

Ange VIDAL

Facebook demainvaulx

Pour une ville écologique, solidaire et apaisée

**Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin !**

MERCI à tous les agents municipaux. Notre gratitude est d'autant plus grande que nous savons à quel point la vie s'est durcie dans les services municipaux. Alors courage ! Vous êtes le service public.

Avec les bénévoles, vous portez la grande tradition vaudaise de Solidarité vivante. Tenez bon !

Car bientôt 10 ans que la Municipalité actuelle est au pouvoir à Vaulx-en-Velin. Bientôt 10 ans que la Maire a promis de préparer l'avenir. Pourtant, les écoles sont en retard, certaines se dégradent, et à Croizat la Municipalité réduit l'espace de la cour de récréation d'un tiers, contre l'avis des parents.

Manque de gymnases, fermeture du cinéma municipal, fermeture de la piscine Jean-Gelet, qui était le seul bassin municipal de toute la commune. C'est donc

moins de culture et moins de sport pour les Vaudais de tous les âges. Pourtant, 4 millions d'euros ont financé un pétanquodrome inutile car le boulodrome de la ville est à moitié vide ! Ce sont des choix, des choix malheureux, des choix que la Municipalité fait seule.

Pourtant, c'est tellement plus efficace de travailler avec tout le monde. Au sujet de la ZFE, le Conseil municipal a travaillé ensemble : tous les élus ont été associés. C'était la première fois ! Et nous avons gagné : les aides aux personnes en difficulté sont augmentées ! Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Que faire maintenant ?

Les pouvoirs publics doivent répondre présent. D'abord, en faisant l'égalité des Vaudais devant l'école : tous les enfants de Vaulx-en-Velin ont droit à des locaux de qualité, des repas de qualité et un périsco-laire de qualité.

Pour protéger les plus fragiles, dotons notre ville d'un véritable plan canicule développant les arbres et les fontaines dans toute la ville et prévoyant d'ouvrir gratuitement au moins un lieu frais, comme le Planétarium.

Pour la qualité de vie, nous avons aussi besoin de renforcer les commerces de proximité, dans tous les quartiers : épiceries locales bio solidaires, cafés et petits restaurants pour la convivialité d'une ville qui vit aussi le soir !

Et respecter la parole des habitants... même quand ça ne nous arrange pas ! Quand 1 000 citoyens vaudais appellent à modifier le tracé du tramway T9, c'est que la Municipalité s'est trompée. Mieux vaut le reconnaître !

Vous le voyez : notre ville peut faire tellement mieux quand on s'y met tous ensemble !

Richard MARION

VaulxEcologique@mailo.com

Chères Vaudaises, Chers Vaudais,

Depuis 2020, j'ai fait le choix de quitter le groupe de l'UVI pour siéger en indépendant au Conseil Municipal de notre ville. Être dans l'opposition c'est travailler au service de l'intérêt général sans céder à l'outrance, aux critiques permanentes. C'est être présent aux côtés des Vaudaises et des Vaudais et travailler les dossiers du quotidien, siéger dans les instances dont nous sommes membres, c'est participer avec assiduité au Conseil Municipal.

C'est tout le sens de mon engagement. Incarner une opposition résolue mais constructive, faire preuve de responsabilité et de respect pour celles et ceux qui m'ont élu. L'honnêteté politique devrait nous amener à dire ce qui ne fonctionne pas mais aussi ce qui va bien.

Je soutiens les efforts portés par la municipalité en faveur de l'éducation et de la

jeunesse. L'ouverture de l'école Katherine Johnson à la rentrée 2020, les travaux de construction en cours du groupe scolaire Odette Cartailhac viennent s'ajouter à la réalisation de l'école Beauverie, aux nombreuses rénovations de nos établissements scolaires et aux équipements de qualité comme les Tableaux Numériques interactifs.

La politique municipale menée en faveur de la jeunesse doit aussi être soulignée. La constitution du Conseil des Enfants et des Jeunes vient concrétiser le travail engagé depuis plusieurs années pour une population qui représente 40% des habitants de la ville. Bourses au code, accompagnement au financement du BAFA, les chantiers jeunes ou le soutien scolaire témoignent de cet engagement.

Les prochaines années seront déterminantes pour l'avenir de nos enfants. Je souhaite que ces actions soient amplifiées

pour favoriser leur épanouissement personnel, développer leur autonomie et encourager la citoyenneté. Pour cela, les politiques d'insertion et d'emploi de la Ville doivent être consolidées et renforcées. Je propose, par exemple, la création d'un bureau de recherches de stages afin d'accompagner notre jeunesse dans des démarches encore trop souvent difficiles. Enfin, après tant d'années d'attente, nous allons être connectés au cœur de la Métropole grâce à l'arrivée prochaine du T9. Ce ne sera pas sans difficulté, le tracé n'est sans doute pas parfait mais nous, habitants de Vaulx-en-Velin allons voir nos temps de parcours et déplacements considérablement améliorés et réduits grâce au tramway.

Vous pouvez compter sur ma disponibilité et mon engagement au service de notre ville.

David LAÏB



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

MAIRE



Hélène GEOFFROY

Maire de Vaulx-en-Velin
Vice-présidente de la Métropole de Lyon
Ancienne Secrétaire d'État
Ancienne Députée

ADJOINTS

1^{er} adjoint :

Stéphane GOMEZ

Délégué aux Finances,
aux Marchés publics,
à la Politique de la Ville,
au Renouvellement Urbain,
au Conseil citoyen,
au Transport et aux Mobilités



2^e adjointe :

Kaoutar DAHOUM

déléguée à l'Éducation
et à la Petite Enfance



3^e adjoint :

Matthieu FISCHER

délégué à l'Environnement,
à la Transition écologique
et à l'Urbanisme



4^e adjointe :

Muriel LECERF

déléguée à la Sécurité,
à la Prévention de la
délinquance, à la Tranquillité
publique et à l'Aide aux victimes



5^e adjoint :

Philippe MOINE

délégué au Cadre de vie,
à la Proximité, aux Travaux,
au Patrimoine bâti
et aux Grands projets



6^e adjointe :

Myriam MOSTEFAOUI

déléguée à la Vie associative,
à l'Égalité femmes/hommes
et au Plan de lutte contre
le racisme, l'antisémitisme
et les discriminations



7^e adjoint :

Ahmed CHEKHAB

délégué à l'Emploi,
à l'Insertion et à la Formation
professionnelle



8^e adjointe :

Antoinette ATTO

déléguée à l'Action sociale et
aux Solidarités



9^e adjoint :

Régis DUVERT

délégué à l'Économie,
aux Commerces, à l'Artisanat,
aux Marchés forains,
à l'Économie sociale et solidaire
et au Tourisme



10^e adjointe :

Nadia LAKEHAL

déléguée à la Culture
et à la Culture scientifique



11^e adjoint :

Michel ROCHER

délégué au Sport



12^e adjointe :

Josette PRALY

déléguée au Dialogue social,
aux Emplois, Carrières,
Conditions de travail
et Formations des agents
municipaux



ADJOINTS DE QUARTIERS

**Pierre
DUSSURGEY**

Pont des
Planches
et Écoin/
Thibaude/Vernay/Verchères



**Fatma
FARTAS**

Centre-ville/
Pré de l'Herpe
et Grand Mas/
Sauveteurs-Cervelières



**Patrice
GUILLERMIN-
DUMAS**

Petit Pont
Grappinière
et Village



**Nassima
KAOUAH**

La Côte/La Tase/
La Soie et
Dumas/Genas/
Chénier/ Les Brosses



CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Harun ARAZ

délégué aux Solidarités
internationales



Éric BAGES-LIMOGES

délégué à l'Agriculture,
à l'Alimentation,
aux Circuits courts
et au Bien-être animal



Karim BALIT

délégué aux Anciens
Combattants, aux Actes
Commémoratifs et au Travail
de Mémoire de la Commune



Dehbia Lila DJERBIB

déléguée aux Seniors



Charazède GAHROURI

délégué à l'Accueil
des usagers, aux Démarches
d'État Civil et à l'Accueil
des nouveaux habitants



Joëlle GIANNETTI

déléguée à la Préservation
et à la Valorisation
du Patrimoine culturel,
architectural et naturel,
et aux Archives



Liliane GILET-BADIOU

déléguée aux Jumelages
et aux Relations
internationales



Christine JACOB

déléguée à la Jeunesse



Yvette JANIN

déléguée au Forum
des associations
et au Conseil consultatif
de la vie associative



Frédéric KIZILDAG

déléguée à la Prévention
routière



Soufia MAAROUK

déléguée à la Santé



Monique MARTINEZ

déléguée à l'Habitat,
au Logement, à l'Hygiène
et la Salubrité et aux Relations
avec les Usagers des
Transports Publics



Bernard RIAS

délégué à l'Enseignement
supérieur, aux Grandes Écoles
et au Continuum universitaire



Abdoulaye SOW

délégué au Numérique
et à la Modernisation
de l'Action publique



Véronique STAGNOLI

déléguée au Handicap,
à l'Inclusion
et à l'Accessibilité



CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Nacera ALLEM

Nordine GASMI

Mustafa USTA

Maoulida MMADI

Carlos PERREIRA

Christine BERTIN

Sacha FORCA

Audrey WATRELOT

Richard MARION

Ange VIDAL

David LAIB

Les démissions du Conseil municipal

- démission de Nawelle CHHIB, remplacée par Carlos PERREIRA
- démission de Nasma M'MADI, remplacée par Nabilla MEFTAH
- démission de Nabilla MEFTAH, remplacée par Maoulida M'MADI
- démission de Stéphane BERTIN, remplacé par Christine BERTIN
- démission de Roger BOLLIET, remplacé par Monique MARTINEZ
- décès de Pierre BARNEOUD ROUSSET, remplacé par Karim BALIT
- démission de Yvan MARGUE, remplacé par Soufia MAAROUK

Pierre Barnéoud
(1939-2022)





MÉTROPOLE DE LYON

Hôtel de Ville - Place de la Nation
CS 40002 - 69518 Vaulx-en-Velin Cedex
Tél : 04 72 04 80 80
www.vaulx-en-velin.net